

ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT

Année 2012



LE BEAGLE

THÈSE

Pour le

DOCTORAT VÉTÉRINAIRE

Présentée et soutenue publiquement devant

LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE CRÉTEIL

Le 18 octobre 2012

par

Clothilde, Léa BARDE

Née le 5 mars 1986 à Paris 13^{ème} (Paris)

JURY

Président : Pr.

Professeur à la Faculté de Médecine de CRÉTEIL

Membres

Directeur : M. MAILHAC

Maître de conférences à l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort

Assesseur : M. FONTBONNE

Maître de conférences à l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort

LISTE DES MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT

Directeur : M. le Professeur GOGNY Marc

Directeurs honoraires : MM. les Professeurs MORAILLON Robert, PARODI André-Laurent, PILET Charles, TOMA Bernard
Professeurs honoraires: Mme et MM. : BRUGERE Henri, BRUGERE-PICOUX Jeanne, BUSSIERAS Jean, CERF Olivier, CLERC Bernard, CRESPEAU François, DEPUTTE Bertrand, MOUTHON Gilbert, MILHAUD Guy, POUCHELON Jean-Louis, ROZIER Jacques

DEPARTEMENT D'ELEVAGE ET DE PATHOLOGIE DES EQUIDES ET DES CARNIVORES (DEPEC)

Chef du département : M. POLACK Bruno, Maître de conférences - Adjoint : M. BLOT Stéphane, Professeur

- UNITE DE CARDIOLOGIE Mme CHETBOUL Valérie, Professeur * Mme GKOUNI Vassiliki, Praticien hospitalier - UNITE DE CLINIQUE EQUINE M. AUDIGIE Fabrice, Professeur M. DENOIX Jean-Marie, Professeur Mme DUPAYS Anne-Gaëlle, Assistant d'enseignement et de recherche contractuel Mme GIRAUDET Aude, Praticien hospitalier * Mme MESPOULHES-RIVIERE Céline, Maître de conférences contractuel Mme PRADIER Sophie, Maître de conférences - UNITE D'IMAGERIE MEDICALE Mme BEDU-LEPERLIER Anne-Sophie, Maître de conférences contractuel Mme STAMBOULI Fouzia, Praticien hospitalier - UNITE DE MEDECINE Mme BENCHEKROUN Ghita, Maître de conférences contractuel M. BLOT Stéphane, Professeur* Mme MAUREY-GUENEC Christelle, Maître de conférences M. ROSENBERG Charles, Maître de conférences - UNITE DE MEDECINE DE L'ELEVAGE ET DU SPORT M. GRANDJEAN Dominique, Professeur * Mme YAGUIYAN-COLLARD Laurence, Maître de conférences contractuel - DISCIPLINE : NUTRITION-ALIMENTATION M. PARAGON Bernard, Professeur - DISCIPLINE : OPHTALMOLOGIE Mme CHAHORY Sabine, Maître de conférences *	- UNITE DE PARASITOLOGIE ET MALADIES PARASITAIRES M. BLAGA Radu Gheorghe, Maître de conférences (rattaché au DPASP) M. CHERMETTE René, Professeur * M. GUILLOT Jacques, Professeur M. HUBERT Blaise, Professeur contractuel Mme MARIGNAC Geneviève, Maître de conférences M. POLACK Bruno, Maître de conférences - UNITE DE PATHOLOGIE CHIRURGICALE M. FAYOLLE Pascal, Professeur M. MAILHAC Jean-Marie, Maître de conférences M. MOISSONNIER Pierre, Professeur* M. NIEBAUER Gert, Professeur contractuel Mme RAVARY-PLUMIOEN Bérangère, Maître de conférences (rattachée au DPASP) Mme VIATEAU-DUVAL Véronique, Maître de conférences M. ZILBERSTEIN Luca, Maître de conférences - UNITE DE REPRODUCTION ANIMALE Mme CONSTANT Fabienne, Maître de conférences (rattachée au DPASP) M. DESBOIS Christophe, Maître de conférences M. FONTBONNE Alain, Maître de conférences Mme MASSE-MOREL Gaëlle, Maître de conférences contractuel (rattachée au DPASP) M. NUDELMANN Nicolas, Maître de conférences M. REMY Dominique, Maître de conférences (rattaché au DPASP)* M. MAUFFRE Vincent, Assistant d'enseignement et de recherche contractuel, (rattaché au DPASP) - DISCIPLINE : URGENCE SOINS INTENSIFS Mme ROUX Françoise, Maître de conférences
--	--

DEPARTEMENT DES PRODUCTIONS ANIMALES ET DE LA SANTE PUBLIQUE (DPASP)

Chef du département : M. MILLEMANN Yves, Maître de conférences - Adjoint : Mme DUFOUR Barbara, Professeur

- DISCIPLINE : BIostatISTIQUES M. DESQUILBET Loïc, Maître de conférences - UNITE D'HYGIENE ET INDUSTRIE DES ALIMENTS D'ORIGINE ANIMALE M. AUGUSTIN Jean-Christophe, Maître de conférences M. BOLNOT François, Maître de conférences * M. CARLIER Vincent, Professeur Mme COLMIN Catherine, Maître de conférences - UNITE DES MALADIES CONTAGIEUSES M. BENET Jean-Jacques, Professeur Mme DUFOUR Barbara, Professeur* Mme HADDAD/HOANG-XUAN Nadia, Professeur Mme PRAUD Anne, Assistant d'enseignement et de recherche contractuel	- UNITE DE PATHOLOGIE MEDICALE DU BETAIL ET DES ANIMAUX DE BASSE-COUR M. ADJOU Karim, Maître de conférences * M. BELBIS Guillaume, Assistant d'enseignement et de recherche contractuel, M. HESKIA Bernard, Professeur contractuel M. MILLEMANN Yves, Maître de conférences - UNITE DE ZOOTECHNIE, ECONOMIE RURALE M. ARNE Pascal, Maître de conférences* M. BOSSE Philippe, Professeur M. COURREAU Jean-François, Professeur Mme GRIMARD-BALLIF Bénédicte, Professeur Mme LEROY-BARASSIN Isabelle, Maître de conférences M. PONTER Andrew, Professeur
---	--

DEPARTEMENT DES SCIENCES BIOLOGIQUES ET PHARMACEUTIQUES (DSBP)

Chef du département : Mme COMBRISON Hélène, Professeur - Adjoint : Mme LE PODER Sophie, Maître de conférences

- UNITE D'ANATOMIE DES ANIMAUX DOMESTIQUES M. CHATEAU Henry, Maître de conférences* Mme CREVIER-DENOIX Nathalie, Professeur M. DEGUEURCE Christophe, Professeur Mme ROBERT Céline, Maître de conférences - DISCIPLINE : ANGLAIS Mme CONAN Muriel, Professeur certifié - UNITE DE BIOCHIMIE M. BELLIER Sylvain, Maître de conférences* M. MICHAUX Jean-Michel, Maître de conférences - DISCIPLINE : EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE M. PHILIPS, Professeur certifié - UNITE DE GENETIQUE MEDICALE ET MOLECULAIRE Mme ABITBOL Marie, Maître de conférences M. PANTHIER Jean-Jacques, Professeur* -UNITE D'HISTOLOGIE, ANATOMIE PATHOLOGIQUE Mme CORDONNIER-LEFORT Nathalie, Maître de conférences* M. FONTAINE Jean-Jacques, Professeur Mme LALOY Eve, Maître de conférences contractuel M. REYES GOMEZ Edouard, Assistant d'enseignement et de recherche contractuel	- UNITE DE PATHOLOGIE GENERALE MICROBIOLOGIE, IMMUNOLOGIE M. BOULOUIS Henri-Jean, Professeur Mme QUINTIN-COLONNA Françoise, Professeur* M. MAGNE Laurent, Maître de conférences contractuel - UNITE DE PHARMACIE ET TOXICOLOGIE Mme ENRIQUEZ Brigitte, Professeur M. PERROT Sébastien, Maître de conférences M. TISSIER Renaud, Maître de conférences* - UNITE DE PHYSIOLOGIE ET THERAPEUTIQUE Mme COMBRISON Hélène, Professeur Mme PILOT-STORCK Fanny, Maître de conférences M. TIRET Laurent, Maître de conférences* - UNITE DE VIROLOGIE M. ELOIT Marc, Professeur Mme LE PODER Sophie, Maître de conférences * - DISCIPLINE : ETHOLOGIE Mme GILBERT Caroline, Maître de conférences
--	--

REMERCIEMENTS

Au Professeur de la faculté de médecine de Créteil,

Qui m'a fait l'honneur d'accepter la présidence de mon jury de thèse.

A Monsieur Jean-Marie MAILHAC,

Maître de conférences à l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort.

Qui m'a fait l'honneur d'accepter de diriger ma thèse et qui m'a accueillie avec bienveillance,

Sincères remerciements.

A Monsieur Alain FONTBONNE,

Maître de conférences à l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort.

Qui m'a fait l'honneur d'accepter de participer à mon jury de thèse,

Sincères remerciements.

A mes parents qui m'ont soutenue tout au long de mes études et qui ont toujours cru en moi.
Merci pour tout.
Merci maman pour tout le temps passé avec moi notamment pour la relecture.

A ma sœur et à mon frère avec qui je passe de très bons moments.

A ma chienne Patouille qui a été la source d'inspiration de mon travail et qui m'apporte beaucoup de joies chaque jour.

A Rouky, le petit dernier de la maison.

A mes amis, vous êtes tous très importants pour moi.

A Anne, mon amie de toujours et pour toujours.

A Anne-Sophie et Anne-Claire, mes amies d'École avec qui j'ai passé cinq très bonnes années, de nombreuses heures en clinique au CHUVA et en garde, un super voyage en Australie et un mariage.

A mes amies de Terminale : Adeline, Priscilla, Rébecca, Aurélie-Anne, Pauline, Mélanie, Élodie, Marie C. et Marie B. avec qui j'ai passé de très bons moments à SMP mais aussi après.

A Karine Reynaud grâce à qui j'ai pu adopter Patouille. Merci de m'avoir permis d'assister à de nombreuses césariennes de Beagles et de m'avoir aidé à mieux connaître cette race. Merci aussi pour tout le travail de réhabilitation de Beagles de laboratoire que vous faites au sein de votre laboratoire.

A tous mes maîtres de stage, notamment les vétérinaires des cliniques de Vire, de Melle et de Mussidan; qui m'ont donné de leur temps pour me transmettre leur passion de la profession.

Ma Patouille



SOMMAIRE

SOMMAIRE DES SIGLES UTILISES	5
SOMMAIRE DES FIGURES	7
SOMMAIRE DES PHOTOGRAPHIES	9
SOMMAIRE DES TABLEAUX	13
SOMMAIRE DES ANNEXES	15
INTRODUCTION.....	17
PREMIÈRE PARTIE : HISTORIQUE DE LA RACE.....	19
I) Les origines de la race (jusqu'au XXème siècle).....	19
1) Grande-Bretagne.....	20
2) France.....	23
II) Evolution du standard de la race.....	27
1) Grande-Bretagne.....	27
2) France	31
III) Introduction du Beagle aux Etats-Unis et dans le reste du monde.....	34
IV) Etymologie du terme "Beagle".....	35
DEUXIÈME PARTIE : STANDARD DE LA RACE.....	37
I) Standard de la race en France.....	37
1) Fédération Cynologique Internationale	37
2) Standard N°161 de la FCI.....	38
II) Situation en Grande-Bretagne	48
III) Situation aux Etats-Unis	49
1) Description du standard	49
2) « Pocket Beagle »	49
3) Couleurs de pelage.....	49
IV) Situation au Canada	51
V) Spécificité de l'élevage français.....	51
VI) Croisements avec d'autres races et races apparentées.....	52

1) Croisements	52
2) Races apparentées : le Harrier et le Beagle-Harrier.....	53
TROISIÈME PARTIE : PATHOLOGIES DE LA RACE.....	55
I) Quelques définitions et notions de base en génétique.....	55
1) Définitions	55
2) Notions de base en génétique	55
II) Mécanismes génétiques incriminés dans la transmission des affections.....	56
1) Hérité monogénique (Mendélienne)	56
2) Hérité polygénique.....	60
III) Pathologies héréditaires chez le Beagle.....	61
1) Maladies héréditaires à prédisposition raciale chez le Beagle	61
2) Autres pathologies héréditaires rencontrées chez le Beagle.....	63
3) Conduite à tenir devant une pathologie d'origine génétique	71
4) Etude spécifique d'une maladie héréditaire spécifique du Beagle : MLS (Musladin - Lueke Syndrom) ou appelé aussi "syndrome Chinois"	72
IV) Pathologies non héréditaires fréquentes chez le Beagle.....	76
1) <i>Reverse sneezing</i>	76
2) « Syndrome de colique du Beagle »	77
3) « <i>Beagle tail</i> »/ « <i>cold tail</i> »/ « <i>limp tail</i> »	77
4) « <i>Skiping</i> » Beagle	77
5) « <i>Drunken</i> » ou « <i>tumbling puppy syndrome</i> ».....	77
V) Longévité.....	78
QUATRIÈME PARTIE : UTILISATION DE LA RACE.....	79
I) Chien de chasse	79
1) Vènerie ou chasse à courre	79
2) Pratique de la chasse à courre.....	84
II) Chien d'utilité publique	85
1) Recherche de termites dans les habitations en Australie	85

2)	Recherche de denrées alimentaires interdites	86
3)	Thérapie animale	87
III)	Chien de compagnie	87
1)	Situation en France	87
2)	Situation aux Etats-Unis	88
IV)	Chien d'expérimentation	88
1)	Pourquoi utiliser des Beagles en expérimentation animale ?	88
2)	Législation	89
3)	Situation en France	89
4)	Situation en Grande-Bretagne	91
5)	Situation dans l'Union Européenne	91
6)	Situation aux Etats-Unis	91
	CINQUIÈME PARTIE : IMPORTANCE DE LA RACE	93
I)	Beagle en chiffres	93
1)	Effectifs en France	93
2)	Effectifs en Grande-Bretagne	96
3)	Effectifs dans d'autres pays	98
II)	Clubs de race Beagle	100
1)	France	100
2)	Grande-Bretagne	100
3)	Etats-Unis	100
4)	Australie	100
III)	Beagle dans les médias	101
1)	Les Beagles dans les bandes dessinées	101
2)	Les Beagles dans les dessins animés	102
3)	Les Beagles dans les films	104
4)	Personnalités et Beagles	106

5) Les Beagles sur internet.....	106
CONCLUSION	107
BIBLIOGRAPHIE	109
ANNEXES.....	115

SOMMAIRE DES SIGLES UTILISES

- **AKC** : American Kennel Club
- **CKC** : Canadian Kennel Club
- **FCI** : Fédération Cynologique Internationale
- **KC** : Kennel Club
- **LOF** : Livre des Origines Français
- **MLS** : Musladin - Lueke Syndrom
- **OFA** : Orthopedic Foundation for Animals
- **SCC** : Société Centrale Canine

SOMMAIRE DES FIGURES

➤ Figure 1 : Dessin représentant le profil du Beagle idéal.....	38
➤ Figure 2 : Schéma représentant l'anatomie d'un Beagle.....	39
➤ Figure 3: Schéma représentant une denture en ciseaux (gauche) recommandée dans le standard du Beagle et une denture en tenaille (droite) à proscrire	40
➤ Figure 4: Schéma représentant le profil de tête idéal du Beagle (1) et les anomalies non conformes au standard (2 à 5)	42
➤ Figure 5: Schéma représentant la ligne de l'œil chez le Beagle	43
➤ Figure 6: Schéma représentant une bonne ligne d'épaule (A-B) et le profil idéal du Beagle (trait plein). En pointillés on peut voir un profil à proscrire.....	45
➤ Figure 7: Schéma représentant l'anatomie du pied du Beagle correcte et incorrecte ainsi que les positions correctes ou non des membres antérieurs et postérieurs.....	46
➤ Figure 8: Schéma représentant des aplombs corrects (gauche) et incorrects (droite) du membre postérieur (canon métatarsien vu de profil).....	47
➤ Figure 9: Schéma représentant le port de queue correct (droite) ou incorrect (gauche) du Beagle.....	47
➤ Figure 10: Schéma représentant deux types d'anomalies pouvant être à l'origine de la non confirmation d'un Beagle: prognathisme inférieur ou prognathisme supérieur.....	48
➤ Figure 11 : Schéma représentant le mode de transmission autosomique récessif des gènes.....	57
➤ Figure 12 : Schéma représentant le mode de transmission autosomique dominant des gènes	58
➤ Figure 13 : Schéma représentant le mode de transmission récessif lié à l'X des gènes.....	58
➤ Figure 14 : Schéma représentant le mode de transmission dominant lié à l'X des gènes.....	59
➤ Figure 15 : Schéma représentant le mode de transmission lié à l'Y des gènes.....	59

SOMMAIRE DES PHOTOGRAPHIES

- **Photographie 1 et 2 :** Peinture datant de 1847 de W. et H. Barraud représentant le portrait du cavalier William Long accompagné à la chasse par trois Beagles de l'équipage du prince Albert. Détail de la peinture représentant les chiens (à droite).....23
- **Photographie 3 :** Peinture réalisée par F. Masson au XIXème représentant une meute de Beagles Elisabeth appartenant à M. Paul Caillard24
- **Photographie 4 :** Peinture réalisée par F. Masson en 1889 représentant Babiole du Rallye Monjoye.....26
- **Photographie 5 :** Dessin réalisé par L. Verrier en 1890 représentant Montjoye I.26
- **Photographie 6:** Gravure réalisée par Thomas Bewick (1753-1828) en 1790 représentant un ancêtre des Beagles actuels27
- **Photographie 7:** Peinture réalisée par Harry Mall en 1845 représentant des « Merry-Beagles ».....28
- **Photographie 8:** Reproduction d'une peinture du XVIIIème siècle réalisée par E. Fitch Daglish (1892-1966) au XXème siècle représentant les caractéristiques morphologiques d'un Beagle au XVIIIème siècle.....28
- **Photographie 9:** Photographie datant de 1889 représentant des Beagles Elisabeth ou « Pocket Beagles » lors d'une exposition anglaise.....30
- **Photographie 10:** Chiot Beagle à la naissance avec un nez rose, dépigmenté.....43
- **Photographies 11 (a à f):** Photographies représentant différentes couleur de robe autorisées dans le standard américain pour les Beagles50
- **Photographie 12:** Photographie représentant un « Puggle », croisement entre deux races : le Beagle et le Carlin52
- **Photographie 13:** Photographie représentant un « Bogle », croisement entre deux races : le Beagle et le Boxer52
- **Photographie 14:** Photographie représentant un « Beabull », croisement entre deux races : le Beagle et le Bulldog52
- **Photographie 15:** Photographie représentant un « Labbe », croisement entre deux races : le Beagle et le Labrador52
- **Photographie 16:** Photographie représentant un Beagle-Harrier53

➤ Photographie 17: Photographie représentant un Harrier	53
➤ Photographie 18 : Photographie représentant un Beagle atteint d'achondroplasie: cou de taille réduite, dos incurvé et pattes déformées	63
➤ Photographie 19: Photographie représentant une luxation de la glande de la membrane nictitante au niveau de l'œil droit chez un Beagle	70
➤ Photographie 20: Photographie représentant un chiot Beagle atteint de MLS	73
➤ Photographie 21: Photographie représentant des chiots Beagles de 4 mois. Le second chiot du 1 ^{er} rang ; le 1 ^{er} et le 3 ^{ème} du rang d'en dessous sont atteints par le MLS.	73
➤ Photographie 22: Photographie représentant un chien Beagle atteint de MLS.....	74
➤ Photographie 23: Photographie représentant des Beagles atteints de MLS.....	74
➤ Photographie 24: Photographie représentant l'histologie de la peau d'un individu MLS comparée avec celle d'un individu sain (WT)	75
➤ Photographies 25 et 26: Photographies représentant des équipages de chasse à courre.....	80
➤ Photographie 27: Photographie représentant une trompe de chasse utilisée lors de chasse à courre	81
➤ Photographie 28: Photographie représentant des Beagles appartenant à un équipage de chasse à courre au chenil	83
➤ Photographie 29 : Photographie représentant des Beagles appartenant à un équipage de chasse à courre partant à la chasse aux lapins.....	83
➤ Photographie 30: Photographie représentant des membres de la "Brigade des Beagles" à la recherche de denrées alimentaires interdites dans les bagages des passagers	86
➤ Photographie 31: Photographie représentant un Beagle venant rendre visite à une personne malade dans un hôpital américain.....	87
➤ Photographie 32: Photographie représentant « Snoopy ».....	101
➤ Photographie 33: Photographie représentant « Odie ».....	101
➤ Photographie 34: Photographie représentant Wallace et son chien « Gromit ».....	102
➤ Photographie 35: Photographie représentant « Finot », chien de l'Inspecteur Gadget.....	102

➤ Photographie 36: Photographie représentant « Underdog ».....	102
➤ Photographie 37: Photographie représentant « Mr Peabody » accompagné de son ami humain.....	103
➤ Photographie 38: Photographie représentant « Poochie ».....	103
➤ Photographie 39: Photographie représentant les « <i>Beagles Boys</i> ».....	103
➤ Photographie 40: Photographie représentant « <i>The Beagles</i> ».....	104
➤ Photographie 41: Photographie représentant « <i>Beagle</i> ».....	104
➤ Photographie 42: Photographie représentant l’affiche du film <i>Cats and Dogs</i>	104
➤ Photographie 43: Photographie représentant l’affiche du film <i>The Great Rescue</i>	105
➤ Photographie 44: Photographie représentant l’affiche du film <i>Shilo</i>	105
➤ Photographie 45: Photographie représentant Porthos, Beagle de <i>Star Trek : Enterprise</i>	105
➤ Photographie 46: Photographie représentant le Président américain Lyndon Baines Johnson avec deux de ses Beagles.....	106

SOMMAIRE DES TABLEAUX

- **Tableau 1 :** Tableau représentant la liste des maladies héréditaires à prédisposition raciale chez le Beagle61
- **Tableau 2 :** Liste des maladies héréditaires ou supposées héréditaires que l'on retrouve chez le Beagle.63
- **Tableau 3 :** Tableau représentant l'évolution du nombre d'animaux vertébrés utilisés en France en expérimentation animale entre 1984 et 2007.....90
- **Tableau 4 :** Tableau représentant le classement des inscriptions provisoires au LOF ainsi que le nombre d'inscription des chiens de race en France en 2000, 2004, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010 et 201194
- **Tableau 5 :** Tableau représentant le classement des races de chiens inscrites au LOF ainsi que leurs effectifs en Grande-Bretagne en 2010 et 2011.....97
- **Tableau 6:** Tableau représentant l'évolution des effectifs de Beagles inscrits au Kennel Club de 2002 à 201198
- **Tableau 7:** Tableau représentant le classement des 10 races les plus importantes en termes d'effectif enregistré à l'American Kennel Club en 2011 et permettant de faire une comparaison avec leurs classements en 2010, 2006 et 2001.....99
- **Tableau 8:** Tableau représentant l'évolution de l'effectif des Beagles inscrits à l'« *Australian National Kennel Council* » de 1986 à 2011.....99

SOMMAIRE DES ANNEXES

- **Annexe 1** : Glossaire des termes de cynologie.....115
- **Annexe 2** : Glossaire des termes de génétique.....117
- **Annexe 3** : Glossaire des termes de chasse à courre.....119
- **Annexe 4** : Liste des pays affiliés à la Fédération Cynologique
Internationale (FCI).....121
- **Annexe 5** : Standard de la race aux Etats-Unis.....123
- **Annexe 6** : Règlement officiel des épreuves de chasse pour chiens courants.....127

INTRODUCTION

Le Beagle est un chien courant anglais (groupe 6 FCI) dont l'origine semble très ancienne. Cette race bénéficie d'une popularité importante dans le milieu de la chasse à courre depuis plusieurs siècles. Par ailleurs, les Beagles sont aussi tristement connus pour être la race de chien principalement utilisée lors d'expérimentation animale.

Il existe de nombreux articles scientifiques qui font référence à la race, cependant ces derniers s'intéressent généralement aux Beagles comme chiens d'expérimentation. Ils permettent ainsi d'établir des conclusions scientifiques sur d'autres races ou sur d'autres espèces. On ne trouve donc que peu d'ouvrages qui traitent spécifiquement de la race et qui décrivent à la fois ses origines, son standard ainsi que les pathologies récurrentes auxquelles le propriétaire et le vétérinaire devront parfois faire face.

Ce travail a pour objectif d'étudier cette race de chien encore peu connue du grand public en France de manière la plus exhaustive possible. Pour cela nous étudierons le Beagle à travers son histoire, son standard, ses pathologies les plus fréquentes, ses utilisations et enfin sa popularité à travers le monde.

Nous verrons tout d'abord quelle est l'histoire de la race depuis ses plus lointains ancêtres jusqu'à nos jours. Puis nous étudierons les caractéristiques du standard de la race dans différents pays. Ensuite, nous nous intéresserons aux pathologies que l'on retrouve le plus fréquemment chez le Beagle. Dans une quatrième partie nous verrons les différents domaines dans lesquels cette race est utilisée. Enfin, nous finirons par l'importance de la race en termes d'effectif et de popularité au cours des cinquante dernières années.

Un glossaire des termes de cynologie, de génétique et de chasse utilisés dans la thèse est disponible en Annexes 1, 2 et 3 en fin d'ouvrage.

PREMIÈRE PARTIE : HISTORIQUE DE LA RACE

Dans cette première partie nous allons essayer de déterminer à quelle époque l'on retrouve les premiers ancêtres des Beagles et dans quelle région du monde. Nous verrons ensuite l'évolution du standard de la race au fil des siècles dans les différents pays d'origine puis l'introduction de ces chiens dans d'autres régions du monde. Enfin nous étudierons l'étymologie du terme Beagle.

I) Les origines de la race (jusqu'au XXème siècle)

Le Beagle est un chien anglais de très vieille souche dont l'histoire est liée à son évolution dans son pays d'origine. Cette race est ainsi fixée depuis plusieurs siècles en Angleterre.

Le Beagle est une miniature parfaite de chien courant pour pratiquer une des chasses à courre les plus difficiles, celle du lièvre. Il est ainsi capable de prendre, en meute, un lièvre à courre et il peut être suivi à pieds pendant la chasse (« *Beagling* »).

Tous les auteurs ne sont pas d'accord quant aux lieux et dates d'apparition de la race. Nous allons nous intéresser ici à la théorie soutenue par de nombreux auteurs anglais (E. Fitch Dalglish, Thelma Gray, Heather Priestley, Catherine Sutton, A. Courtney Williams) et qui semble la plus probable [20]. Selon eux, l'origine de la race remonterait à la Grèce Antique où l'on trouverait les ancêtres des Beagles actuels.

Ainsi, dans son ouvrage intitulé *L'art de la chasse*, l'écrivain grec Xénophon (430-355 av J.-C.) indique que la chasse était le « travail principal et le meilleur passe temps » et qu'elle était pratiquée avec des petits chiens courants qui chassaient le lièvre à la trace et que l'on pouvait suivre à pieds. Il décrit deux variétés de chiens : le chien « castorien » et le chien « vulpin » (ce dernier évoquant le renard). Et, il suggère 47 noms possibles pour les chiens de lièvre, qui, selon lui, doivent être « forts, puissants, musclés, avec une poitrine large et des membres forts, une tête plate et un crâne large, des yeux noirs proéminents, avec une expression vive et espiègle, une robe bicolore, surtout noire et feu, avec une liste blanche en tête, parfois une robe unicolore. Les chiens aux membres graciles, manquant de proportions, couards, et ayant un flair insuffisant, doivent être éliminés. » [20]

Homère (fin VIIIème siècle av J.-C.), deux siècles auparavant, connaissait déjà l'élevage des chiens à lièvre et faisait référence à Argos, le célèbre chien d'Ulysse, qui excellait à démêler les voies. [20]

En outre, au deuxième siècle de notre ère, dans l'*Onomasticon*, une encyclopédie en dix volumes rédigée en grec, Julius Pollux (IIème siècle ap J.-C.) confirme l'existence de chiens employés par l'homme pour la chasse. [53]

Il semble donc permis de déduire que l'ensemble des chiens décrits précédemment étaient assez petits et assez similaires aux Beagles actuels pour pouvoir les considérer comme les ancêtres les plus anciens des Beagles.

La chasse du lièvre à courre semble avoir peu varié depuis Xénophon : il décrit ainsi les quatre actes de cette chasse : « on prend le pied du lièvre en le faisant suivre par des chiens dressés et entraînés, puis c'est le déboulé, la poursuite et bien souvent la prise... Courir le lièvre fait goûter les joies paisibles de la campagne, savourer les plaisirs de la découverte et de la poursuite de cet animal ». Il étudie aussi toutes les conditions de la réussite de cette chasse,

en décrivant plus particulièrement les qualités de la voie, si variable selon les conditions atmosphériques.

C'est donc certainement à cette époque que débute la chasse aux chiens courants, avec des lointains ancêtres des Beagles : chiens de lièvre, capables de prendre à courre et assez petits pour être suivis à pied. [20]

A l'époque de la Grèce Antique, d'autres auteurs font aussi référence aux ancêtres des Beagles dans d'autres pays. C'est notamment le cas des poètes Oppien de Syrie (III^{ème} siècle ap J.-C.) et Arrien (II^{ème} siècle ap J.-C.).

Arrien, qui vivait en Asie mineure, a repris presque dans son ensemble la description de Xénophon. Cependant, en plus des deux variétés décrites par Xénophon (les chiens « castoriens » et « vulpins » originaires d'une région de Grèce : la Laconie), il parle d'une troisième variété le « gaulish » dont les femelles ne commençaient à chasser qu'à 10 mois et les mâles à 2 ans, contrairement aux deux autres variétés qui commençaient à chasser à 8 mois pour les femelles et 10 mois pour les mâles. [20]

Il semble probable que les chiens décrits précédemment aient ensuite été élevés à Rome.

Puis, quelques-uns de leurs descendants furent sûrement introduits en France lors de l'occupation romaine. Ainsi, le poète écossais Ossian (III^{ème} siècle après J.-C.) fait référence aux ancêtres de cette race en France dans un poème : « Il existe une espèce de chiens très renommée pour la chasse à courre. Ils sont braves au combat. Les Bretons les appellent « Beagles » et les emploient à la chasse ; leur corps est si petit... que vous les prendriez pour des chiens d'appartement... ». [20]

1) Grande-Bretagne

L'arrivée des ancêtres des Beagles au Royaume Uni s'est sûrement faite après leur introduction en France. Ainsi, pendant une dizaine de siècles, il n'existe pas d'écrits qui font mention des chiens courants de petite taille outre Manche. Puis, en 1016, dans les lois de la forêt de Canute promulguées en Grande-Bretagne et réglementant sévèrement la chasse, on fait pour la première fois référence à de petits chiens courants, probablement ancêtres des Beagles au Royaume Uni : « Tout chien assez grand pour chasser le cerf et le saisir était rendu incapable de courir rapidement par mutilation d'un pied, seuls étaient privilégiés les chiens de salon et certains petits chiens courants » (E. Fitch-Daglish (XX^{ème} siècle ap J.-C.) dans *Beagle* 1961). [20, 53]

A cette époque il n'existait au Royaume Uni que trois principales variétés connues de chiens courants:

- Le « Southern-Hound », chien du Sud : « son museau est plus long, ses babines et ses oreilles sont plus courtes, sa silhouette élancée rappelle un lévrier. Son odorat est développé et il est rapide mais, eu égard à sa gueule, sa voix est aiguë et manque de profondeur et de douceur » selon Gervase Markham (1568-1637).

- Le « Northern-Hound », chien du Nord : ce sont des chiens aux « babines courtes et fermes » qui sont les plus rapides selon William Youatt (1776-1847) dans son livre *The Dog* publié en 1846.

- Le Talbot, grand chien courant à robe blanche dominante : c'est peut être l'ancêtre du *Fox Hound* actuel.

Tous ces sujets étaient de modèle plus grands que le Beagle mais il semble qu'ils en soient à l'origine. Ainsi, la plupart des spécialistes tels que William Youatt dans *The Dog* ou Stonehenge, pensent que le Beagle moderne est issu du croisement du Harrier (race de chien actuelle) avec le *Southern-Hound* après sélection, portée après portée, d'animaux de plus petite taille.

Selon certains auteurs (en particulier Hubbard dans *Dogs in Britain*), ces ancêtres britanniques des Beagles auraient été importés de France au XI^{ème} siècle par Guillaume le Conquérant (1027-1087) qui fut roi d'Angleterre de 1066 à 1087.

Pour d'autres auteurs, comme Davis ou William Youatt, les *Southern-Hound* seraient des chiens provenant du sud de la France qui auraient été ramenés de Gascogne et de Saintonge (Charente actuelle) par des soldats au cours de la guerre de Cent ans. Ces chiens seraient descendants des chiens noirs et des chiens blancs de Gaston Phoebus (1331-1391), comte de Foix. [20]

Au XIV^{ème} siècle d'autres références à la race ont pu être retrouvées au Royaume Uni.

Ainsi, dans les contes de Canterbury de Chaucer (XIV^{ème} siècle) il est fait mention de « petits chiens courants appartenant à une prieure ».

De même, dans le livre *Maitre de chasse*, écrit par Edouard second duc d'York (1373-1415) vers 1406, et dans *Le Livre de Saint Albans* écrit par J. Berners (XV^{ème} siècle) en 1481, on trouve des allusions à un petit chien courant connu sous le nom de « Beagle ».

Sous le règne du roi Henri VII (1457-1509), on trouve de fréquentes références aux Beagles qui « devront être gardés à la cour avec douceur, salubrité et propreté ». [20]

Henri VIII (1491-1547) eut un intérêt certain pour les Beagles. Ainsi, dans les comptes privés de ce monarque il est fait mention « des frais et débours faits à Robert Shere, le gardien des Beagles, concernant la nourriture, les soins, les colliers des chiens... ». [20]

De même, la reine Elisabeth I^{ère} d'Angleterre (1533-1603), fille d'Henri VIII et d'Anne Boleyn, fut une des plus grandes amatrices de Beagles de tous les temps. Elle possédait une meute de petits Beagles qui mesuraient tous moins de 10 pouces (0,26 m) au garrot, certains arrivant à peine à 0,18 mètres. Cette meute avait été obtenue par sélection génétique sur plusieurs générations pour obtenir une si petite taille. [20]

A cette époque on trouvait de nombreuses meutes de petits Beagles de ce type entretenues par des châtelains anglais. Il s'agissait de sujets sélectionnés pour la compagnie et non pas pour la chasse, ils étaient alors très répandus parmi les dames de la cour. Suivant si la meute se situait au nord ou au sud du pays, les dénominations pour la désigner étaient différentes : « rabbit-Beagle », « pocket-Beagle », « glove-Beagle », « dwarf-Beagle » ou encore « Beagle Elisabeth » en souvenir de la reine.

Le grand écrivain Shakespeare (1564-1616) mentionne également l'existence des Beagles dans son livre *Twelfth Night*. [20]

Dans les premières années du XVII^{ème} siècle, le zoologiste Edouard Topsell (-1638) écrivit deux ouvrages sur les animaux ; il y parle alors de Beagle comme de « chiens à flair ».

Après le décès de la reine Elisabeth I^{ère} d'Angleterre, ce fut au tour de son successeur le roi Jacques I^{er} d'Angleterre (1566-1625) d'avoir une meute de Beagles de taille standard (33-40 cm au garrot) [53]. Il fut un grand pratiquant de la chasse à courre du lièvre. Ce monarque adorait ses Beagles et appelait, dit-on, sa reine « ma chère petite Beagle » et son ami Robert Cecil (1563-1615), comte de Salisbury « mon petit Beagle ». Il était si attaché à ses chiens que dans une de ses lettres il parle de son « chenil de si jolis chiens courants, bien construits, si mignons, chassant si bien en groupe compact ». [20]

Puis, les souverains Charles II d'Angleterre (1630-1685) et le roi Guillaume III d'Angleterre (1650-1702) perpétuèrent la tradition de la chasse à courre du lièvre avec leurs Beagles. Le poète Dryden (1631-1700) fait aussi référence aux Beagles dans une de ses fables de la fin du XVIIème siècle: « La gracieuse déesse était pare en vert. A ses pieds, on voyait de petits Beagles. Qui suivaient les yeux levés les gestes de leur reine... ». [20]

Au même moment, vers le milieu du XVIIème siècle, le Beagle est utilisé pour la chasse à courre du lièvre à travers toute l'Angleterre.

Ainsi, le cinquième duc de Bedford courait aussi le lièvre avec ses Beagles dans le célèbre parc de Woburn (Bedfordshire). D'après les factures précisant « les frais de biscuits, pain brisé, orge, autres provisions et inscriptions gravées pour les Beagles » datées de 1644, trente couples de Beagles y étaient entretenus. [20]

En outre, le poète anglais Pope (1688-1744) décrit dans un de ses poèmes la chasse aux lièvres: « avec des Beagles de bonne race, nous espérons et suivons les dédales du lièvre qui court en faisant des cercles ». [20]

En 1650, dans *The Gentleman's magazine*, Bloome décrit trois types de Beagles :

-Les Beagles du Nord : de taille moyenne et doués d'une grande rapidité.

-Les Beagles du Sud ou Kerry-Beagles : de 0,45m au garrot minimum et possédant une robe blanche et noire ou noire et feu. Ces chiens n'étaient pas en réalité des Beagles mais des grands chiens courants, pouvant atteindre 0,60 mètre au garrot, originaires du comté de Kerry en Irlande. Ils ressemblaient aux « *Blood-Hounds* » ou aux chiens de Saint-Hubert par certains caractères et chassaient aussi le lièvre à courre. [53]

-Les « Cat-Beagles », petits Beagles à lapins : dont la taille atteignait rarement plus de 0,35 mètres au garrot. Ces petits chiens très actifs avaient une robe blanche, piquetée de points noirs ou gris et marquée de taches noires, fauves ou orange. Leurs oreilles étaient larges et plates, portées en avant. [53]

Puis, durant le règne de George IV (1762-1830), on décrit deux variétés de Beagles du Nord, à poil dur et à poil lisse, cette dernière ayant la préférence du souverain. [53]

Dans de nombreuses peintures représentant le roi George IV, on peut le voir à la chasse entouré de ses Beagles. Il en est de même pour le prince Albert (1819-1861).

Ainsi, dans une œuvre des artistes W. et H. Barraud on peut observer l'équipage de Beagles du prince Albert qui chassait dans le parc de Windsor (Cf. Photographies 1 et 2). [53, 20]

Photographies 1 et 2: Peinture datant de 1847 de W. et H. Barraud représentant le portrait du cavalier William Long accompagné à la chasse par trois Beagles de l'équipage du prince Albert. [61]

Détail de la peinture représentant les chiens (à droite).



La présence de Beagles à la cour se poursuit ensuite jusqu'à la fin du XIXème siècle.

2) France

Comme nous l'avons évoqué précédemment (Cf. Première partie I1)), les ancêtres des Beagles se trouvaient sûrement en France avant d'être importés en Grande-Bretagne.

Selon Ronan de Kermadec, écrivain cynégétique de la première moitié du XXème siècle, le Beagle serait un modèle réduit descendant du chien français d'Artois. Paul Daubigné (XXème siècle), président du Club français du Beagle de 1946 à 1951, pense quant à lui que son ancêtre viendrait du nord-est de la France. Ainsi, à cette période il existait « un chien très en honneur du temps de Gaston Phoebus, au front plat, à l'oreille en forme de rognon, avec un corsage très arrondi », caractéristiques présentes actuellement chez le Beagle. [20]

Il est certain quoi qu'il en soit que, pendant plusieurs siècles, il y eut des mélanges de sang entre les chiens courants britanniques et ceux du continent à la faveur des relations entre les souverains anglais et français.

Ainsi, le roi français Henri IV (1553-1610) et Jacques Ier d'Angleterre (1566-1625) firent des échanges de chiens. De même, Louis XIII (1601-1643) reçut en cadeau d'Ecosse une meute entière de chiens de lièvre, dont on retrouve des traces à la vénerie royale française jusqu'à la Révolution française. Et ensuite, durant la révolution et pendant les années qui suivirent, de très nombreux aristocrates français se réfugièrent outre-manche, en emmenant avec eux les meilleurs chiens de leurs meutes, dont certains produisirent et restèrent certainement ensuite en Angleterre. [20]

Au XIX^{ème} siècle, on retrouve de nouveau des traces d'importation de Beagles britanniques en Normandie. Ainsi, M. Joseph Lavallée (XIX^{ème} siècle) y fait allusion dans son ouvrage sur la chasse à courre datant de 1859 : « Il nous est encore venu d'Angleterre une autre espèce de chiens; ce sont les Beagles. Ils n'ont que 0,33m à 0,37m de hauteur, leur poil est ras, souvent marqué de noir et de feu. Ils chassent bien le lièvre, le renard, le chevreuil et même le sanglier. Ils avaient été introduits avant la révolution dans la Basse-Normandie par le comte de Roncherolles, célèbre chasseur. Puis ils s'étaient bientôt abâtardis par des croisements avec des hourets du pays. Mais, depuis quelque temps, on en a de nouveau importés; ils jouissent en général d'une assez grande faveur. ». [20]

En 1867, Bénédict-Henry Revoil (1822-1900) parle aussi de l'importation des Beagles du comte de Roncherolles dans son livre *Histoire des chiens de toutes les races*.

De même, dans son livre *Les chiens de chasse* (1875), H. de la Blanchère (XIX^{ème} siècle) écrit : « Nous nous souvenons d'avoir chassé, vers 1840, dans la Mayenne, avec une meute de petits Beagles, importée au château de T... Ces petits chiens poussaient au renard avec une furie et un courage extraordinaires ; ils allaient au terrier sans peur et, chose curieuse, le renard, qui aurait pu les couper en deux d'un coup de dent, avait une telle frayeur de leurs abois qu'il n'osait se défendre et quittait sa demeure devant eux... ». Enfin, E. Derflat (XIX^{ème} siècle) évoque aussi cette introduction de Beagle en France au XVIII^{ème} siècle puis au XIX^{ème} siècle dans un article datant de 1888 intitulé : *Des chiens Beagles et de l'utilité des petits chiens pour la chasse du lièvre*. [20]

Les premiers Beagles importés en France ne semblent pas avoir donné une descendance importante car on n'en trouve que peu de traces dans la première moitié du XIX^{ème} siècle.

Il semblerait que Paul Caillard (XIX^{ème} siècle) fasse partie des premiers grands importateurs de Beagles. Cet amateur avisé de chiens de chasse de race anglaise allait très souvent en Angleterre et ramenait avec lui quelques spécimens des races de chiens de chasse de ce pays (Cf. Photographie 3). C'est ainsi qu'il offrit en 1864 au comte de Chabot et à son frère le vicomte Jules de Chabot quelques Beagles dont la race fut conservée très précieusement dans le chenil de « Boissière » dans les Deux-Sèvres. Ces chiens chassèrent d'abord à tir puis ils montèrent un équipage pour chasser le lièvre à courre. Ces Beagles obtinrent de très grands succès en expositions notamment en 1882 et en 1883. Les Anglais achetèrent l'excédent de remonte de cet élevage ce qui prouve le très haut niveau atteint par cet élevage après une vingtaine d'années de sélection. [20]

Photographie 3: Peinture réalisée par F. Masson au XIX^{ème} représentant une meute de Beagles Elisabeth appartenant à M. Paul Caillard [20].



Par la suite, le vicomte G. de Chabot céda quelques chiens à son cousin, le comte de Beauregard, qui commença aussi à élever des Beagles. Ses chiens, répartis en deux équipages, furent très réputés sur le terrain et hautement primés à l'exposition de Niort en 1891. Ils produisirent beaucoup de sujets et c'est à ces deux élevages que l'on peut faire remonter l'origine des meutes de Beagles qui se créèrent ensuite.

L'écrivain cynégétique E. Derflat fait référence aux Beagles des équipages de Chabot et de Beauregard dans *La gazette des Sports* des années 1888 et 1889 : ce sont des « Beagles pour forcer le lièvre, et même le forcer très rapidement... ». Il souligne particulièrement l'intérêt des petits Beagles : « Ces Beagles sont capables de réaliser pour le chasseur l'idéal du chien courant ». Il leur trouve deux grands avantages matériels : leur taille réduite ce qui rend facile le transport d'une meute entière en chemin de fer ou en voiture, et le coût peu élevé de leur nourriture : « Une meute de six chiens Beagles ne mangera pas autant que deux chiens d'arrêt ou trois gros bassets. » La revue dans laquelle il fait une telle description des qualités de chasse du Beagle est très diffusée à cette époque, il contribue donc, de façon très importante, à intéresser les chasseurs français à cette race anglaise encore récemment importée. Il donne alors à la race une très grande popularité.

Sa description est la suivante : « S'agit-il de débusquer un lapin ou un lièvre dans une haie ?, le Beagle, emporté par son ardeur naturelle, bravera ronces, épines, ajoncs, qu'il traversera mieux certainement que les grands chiens et arrivera vite à son but. Il franchira facilement tous les obstacles situés sur le terrain. Lancé à la poursuite d'un lièvre, il traversera une rivière sans difficulté. Les vrais Beagles sont gorgés, très gorgés, le timbre est aigu et s'entend fort de loin : si vous avez le vent vous les entendrez à plusieurs kilomètres... Comme finesse de nez, ils ne le cèdent pas aux autres chiens, ils rapprochent même sur les chemins, sont très droits sur la voie... ». Il termine son article en disant : « Nous croyons ce chien appelé, en France, à un brillant avenir, d'autant plus que, rentrés au logis, nous avons affaire à de mignons petits animaux, très intelligents, susceptibles d'éducation, et capables de tenir le coin du feu aussi bien que n'importe quel chien de salon... ». [20]

En 1889, l'équipage du « Rallye-Montjoye », appartenant à Messieurs Roger et Maurice de la Borde, fut exposé pour la première fois à Paris et il obtint un très grand succès. Ces chiens descendaient des premiers Beagles de Messieurs de Chabot, puis de ceux qu'ils cédèrent plus tard à leurs neveux Messieurs De Beauregard.

Messieurs de la Borde conduisirent leur élevage avec beaucoup de méthode et de science, ils maintinrent ainsi cette souche et ils la perfectionnèrent. C'est ainsi qu'en 1891 et 1892, lors des présentations de cette meute à Paris, le succès fut tel que E. Derflat décrivit dans la *Gazette des Sports* : « C'est la meute qui présente le plus d'homogénéité. L'œil du maître a présidé à ces nombreux croisements qui perpétuent cette race si jolie, depuis déjà un si grand nombre d'années, et qui, néanmoins, constituent si bien la même famille qu'on serait tenté d'appeler les Beagles « français » ». [20]

Deux Beagles de cet équipage furent particulièrement connus : l'étalon Montjoye I (Cf. photographie 5) et Babiole (Cf. photographie 4), prix d'honneur à Paris en 1889.

Photographie 4: Peinture réalisée par F. Masson en 1889 représentant Babiole du Rallye Montjoye. [20]



Photographie 5 : Dessin réalisé par L. Verrier en 1890 représentant Montjoye I. [20]



La méthode d'élevage et de sélection de M. Roger de la Borde consistait à introduire du sang étranger dans les croisements pour conserver la vigueur, la taille et la couleur feu vif mais il n'introduisit pas pour autant du sang absolument différent à chaque accouplement.

En 1890, dans son *Manuel de vénerie française*, le comte le Couteulx de Canteleu (1827-1910) énumère la liste des principaux équipages de Beagles de l'époque : [20]

- La meute de Deffend du comte de Beauregard (30 Beagles)
- La meute du baron Maurice Gérard (20 Beagles)
- Le Rallye-Montjoye (20 Beagles)
- La meute de M. Le-moine (20 Beagles)

A la fin du XIXème siècle le niveau de sélection dans les équipages français de Beagle était donc si élevé que des connaisseurs anglais de la race venaient en France chercher de nouveaux chiens. Ainsi, Joseph Oberthur (1872-1956) affirme dans son ouvrage intitulé *Le chien* datant de 1940 que les anglais venaient avant 1914 chercher en France des étalons et des lices. Ces importations de Beagles français en Angleterre se sont ensuite arrêtées à cause de

l'instauration de nouvelles lois dont la quarantaine de six mois à l'entrée des animaux en Angleterre. [64]

Au début du XXème siècle, les Beagles de Boissière existaient toujours et on peut supposer que jusqu'en 1939 tous les Beagles français avaient du sang de Boissière.

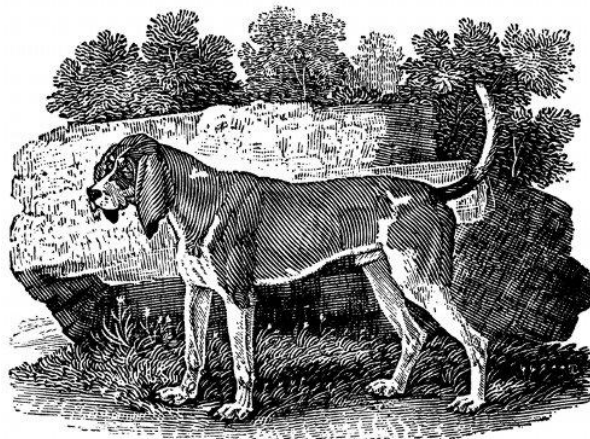
II) Evolution du standard de la race

1) Grande-Bretagne

Le type et la taille des chiens appelés Beagles ont bien varié au cours des siècles d'après les illustrations les représentant. Selon les époques certains étaient trapus, lourds avec une tête chargée, un front plissé et des babines pendantes tandis que d'autres étaient de construction plutôt légère avec des membres trop grêles. [20]

Ainsi, en 1790, dans le livre *Histoire de quadrupèdes* de Thomas Bewick (1753-1828), on peut voir une gravure représentant un Beagle avec de bonnes proportions d'ensemble (Cf. photographie 6).

Photographie 6: Gravure réalisée par Thomas Bewick (1753-1828) en 1790 représentant un ancêtre des Beagles actuels. [90]



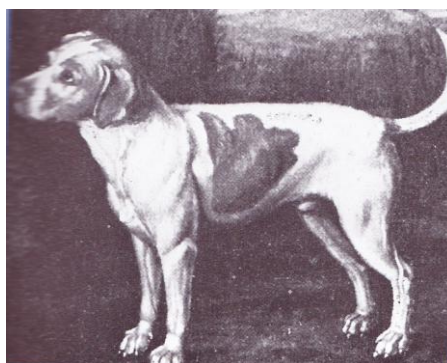
Entre 1830 et 1850, le Révérend anglais Philip Honeywood (XIXème siècle), créa une meute dont le modèle semble avoir été très proche du Beagle actuel : les « Merry-Beagles ». Cette meute est ainsi représentée dans une peinture de Harry Hall datant de 1845 (Cf. photographie 7).

Photographie 7: Peinture réalisée par Harry Mall en 1845 représentant des « Merry-Beagles ».
[20]



Dans une peinture du XIXème siècle de la collection E. Fitch Daglish (1892-1966), on peut voir un Beagle avec de bonnes proportions de tête, une solide ossature, mais dont l'oreille diffère très sensiblement de celle du Beagle actuel (Cf. photographie 8).

Photographie 8: Reproduction d'une peinture du XVIIIème siècle réalisée par E. Fitch Daglish (1892-1966) au XXème siècle représentant les caractéristiques morphologiques d'un Beagle au XVIIIème siècle. [20]



Jusqu'au milieu du XIXème siècle, le type du Beagle varie dans chaque région, mais aussi dans chaque meute, selon les goûts des maîtres d'équipages et la nature des terrains de chasse. L'uniformisation des modèles ne commence vraiment en Grande-Bretagne que dans la seconde moitié du XIXème siècle avec la fondation du *Kennel Club* en 1873, puis celle du *Beagle Club of England* en 1890 et enfin la création de l'*Association of Masters of Harriers and Beagles* (« Association des maîtres d'équipages de Harriers et de Beagles ») le 24 mars 1891. Ces deux dernières sociétés furent créées pour servir la cause du Beagle. [20]

-*Le Kennel Club* (« société centrale canine anglaise »): fut fondé pour promouvoir toutes les races de chiens notamment grâce à l'organisation régulière d'expositions canines. La première participation attestée de Beagles date de 1884 : huit ou neuf chiens concoururent au Tun-

bridge Wells Dog Society Show. Il y avait une classe distincte pour les Beagles de chaque taille.

-*Le Beagle Club* : accueillait tous ceux qui s'intéressaient à la race, que ce soit pour la chasse, l'exposition ou la compagnie. Ses objectifs ont été publiés en 1899 et ils sont restés inchangés depuis lors : « Il accueille aussi bien le maître de Beagles qui souhaite maintenir ou former une meute ; le sportif accompli qui élève quelques couples pour lever le lièvre ou le faisan ; le chasseur occasionnel qui aime passer un après midi en plein air à observer les chiens au travail et à écouter leurs aboiements ; le fervent des expositions qui recherche la perfection et qui accomplit un travail des plus utiles en faisant connaître la beauté de la race, la dame qui apprécie le Beagle en tant que chien de compagnie intéressant et intelligent ; enfin, et non des moindres, l'ancien chasseur que l'âge a poussé à remiser son fusil et dont l'expérience et les souvenirs ont une inestimable valeur pour la jeune génération. Tous sont désormais unis dans le même effort ». [53]

Le *Beagle Club* établit alors un standard avec une échelle de points. Cet effort de standardisation et d'amélioration du modèle a conduit à la création des expositions de chiens courants dont celle de Peterborough qui devint rapidement la plus réputée. C'est en 1896 que le Beagle Club fait sa première exposition à Peterborough et en 1897 il publie son premier Year Book. [20, 53]

-« *L'association des maîtres d'équipages* » (*Association of Masters of Harriers and Beagles*) était réservée à ceux qui possédaient ou dirigeaient des meutes de Beagles ou de Harriers dûment répertoriées et régulièrement employées à la chasse à courre du lièvre. Ces chiens de chasse étaient inscrits sur le *Stud-book* : livre d'origine tenu par *The Association of Masters of Harriers and Beagles* à la naissance.

L'objectif de ces clubs était de promouvoir le Beagle tout en uniformisant la race.

Malgré les efforts entrepris, la taille des sujets de chaque meute était encore très variable (0,30 à 0,42 mètres au garrot) au début du XXème siècle. Ainsi d'après Herbert Compton, sur les soixante meutes enregistrées en 1900 (contre vingt en 1879), seulement la moitié avait un type standardisé. Les meutes étaient alors surtout dirigées par les jeunes gens de la haute société de la campagne anglaise. [20]

Les modèles devinrent nettement plus homogènes autour de 1910. Voici ce qu'en écrivit alors F.B. Lord, maître d'équipage et exposant connu : « Le type a été lamentablement négligé jusqu'à ce que le *Beagle Club* prenne les choses en main mais, depuis lors, année par année, le type a été amélioré aussi bien que les qualités de travail, et c'est maintenant l'exception de voir un mauvais Beagle exposé. ». Selon lui, les expositions canines organisées notamment par le *Beagle Club* ont donc largement contribué à l'amélioration de la race.

L'échelle de points établie par ce club joua un très grand rôle : elle cherchait à définir les meilleurs critères permettant au Beagle de posséder les qualités physiques optimales pour courir le lièvre.

Au fur et à mesure des années de nombreuses variétés de Beagle ont disparu pour laisser la place à une variété unique répondant à un standard spécifique. On peut donc noter la disparition des variétés suivantes : [20]

-Les Beagles Elisabeth (Cf. photographie 9) furent très répandus en Grande-Bretagne jusqu'au XIXème siècle. Trois meutes furent particulièrement célèbres : celle du colonel Hardy dépeinte en 1803 dans le *Sportsman's Cabinet*, celle de M.Crane à laquelle Stonehenge fait

allusion dans *Chiens des Iles Britanniques* et celle de M.G.H. Nutt qui fut hautement primée à une exposition du *Kennel Club*. Les chiens de la meute de M.Crane mesuraient en moyenne 0,20 à 0,25 mètres mais son standard fut conservé avec difficulté car beaucoup de chiennes avaient du mal à mettre bas à cause de cette miniaturisation et l'élevage fut décimé en 1890 par la maladie de Carré. A la disparition de M.Crane en 1894, il ne restait donc plus que quelques sujets de son élevage.

Dans le premier standard du Beagle établi en 1890 il y avait un paragraphe concernant le « Pocket-Beagle » précisant que ce modèle ne devait pas dépasser 10 pouces (soit 26,4 cm). Mais ces petits Beagles disparurent progressivement en dépit de tentatives d'E. Fitch Daglish au début du XXème siècle puis d'éleveuses anglaises dans les années 1950 de reformer une meute de Beagle Elisabeth.

Photographie 9: Photographie datant de 1889 représentant des Beagles Elisabeth ou « Pocket Beagles » lors d'une exposition anglaise. [20]



-Les Beagles à poil dur constituaient une variété dont l'origine provient du Pays de Galles. Stonhenge décrit ce modèle qui était utilisé pour chasser le lapin dans les terriers très durs et fourrés (ajoncs, ronces...). Cette variété, qui avait été obtenue à partir de Fox Terriers à poil dur, n'a jamais été très répandue. Le dernier Beagle à poil dur présenté en exposition semble l'avoir été au début de ce siècle à Reigate.

-Les Beagles « bleus » étaient originaires du Pays de Galle, ils étaient très mouchetés mais ils se sont raréfiés au cours des années jusqu'à leur disparition quasi totale aujourd'hui. Rawdon B.Lee fait allusion à cette variété dans son ouvrage : *Modern Dogs of Great Britain* datant de 1893.

Pendant la première guerre mondiale, toutes les manifestations cynophiles furent arrêtées en Angleterre et la plupart des meutes fut alors dispersée. A la reprise des expositions en 1920, les Beagles furent ainsi absents et la race semblait alors sérieusement compromise.

C'est grâce à des éleveurs férus de la race comme Mrs Nina Elms que la race survécut. Son élevage, Reynalton, particulièrement dynamique et bien conduit remporta de très nombreuses récompenses dans les années 1930. De nombreuses meutes furent rendues célèbres à cette

époque et les étalons Beagles gagnant de Peterborough ont particulièrement marqué les années 1930-1940. [20]

Les élevages des Beagles de chasse et ceux d'exposition devinrent de plus en plus florissant entre les deux guerres et ces deux filières d'élevage se séparèrent alors de plus en plus.

Avant la seconde guerre mondiale le standard du Beagle s'était bien amélioré et sa popularité avait atteint un très haut niveau en Grande-Bretagne.

Lors de seconde guerre mondiale les efforts entrepris furent de nouveau en partie anéantis et ce fut Lord Chelmsford qui joua un très grand rôle dans le maintien du *Beagle Club* pendant cette période.

En 1945, un seul Beagle fut inscrit au *Kennel Club*, puis leur nombre augmenta peu à peu et de nombreux élevages se créèrent après la guerre. Ce sont en majorité des dames de la haute société anglaise qui se préoccupèrent alors de l'élevage des Beagles inscrits au *Kennel Club*. A partir de 1960, plusieurs champions américains furent importés en Grande-Bretagne car l'élevage américain avait atteint alors une grande perfection. Ils produisaient des sujets remarquablement construits, avec toutefois des têtes un peu « chargées » et des lèvres un peu importantes. Parmi ces Beagles importés en Angleterre, on peut citer les champions tels que Rozavel Elsy's, Diamond Jerry, Appeline Top Ace, Barvae Benroe Wrinkles etc... dont on retrouve les noms sur les pedigrees des Beagles anglais importés en France. [20]

Après les années 1960 l'élevage anglais continua à s'intensifier avec un nombre croissant de chiens inscrits au *Kennel Club* jusqu'en 1970. La production de Beagle devint ensuite trois fois moins importante dans les années 80 et en 2011 elle atteint environ 2500 individus en Angleterre [81].

Actuellement, certaines souches de Beagles anglais présentent encore un ergot « *dew-claw* » sur les membres postérieurs. Ils sont excisés à la naissance mais sont transmis à la descendance. Or c'est une tare éliminatoire pour la confirmation en France (formalité qui n'existe pas en Angleterre), il faut donc éviter d'importer de tels chiens en France. L'origine de ces ergots aux postérieurs provient peut être d'une infusion de Fox Hounds parmi les Beagles ou bien de l'infusion de sang de Border Collie, pratique faite chez d'autres chiens de chasse en Angleterre afin de donner encore plus de sociabilité au Beagle.

2) France

Depuis l'origine et jusqu'au 1^{er} janvier 1972, date à laquelle le standard fut harmonisé avec celui du *Kennel Club*, les Beagles français étaient classés en trois variétés :

-Les Beagles Elisabeth ou Beagle nains, « *pocket-Beagles* », « *rabbit-Beagles* » : plus petits qu'un Beagle avec une tête plus ronde, plus courte, les yeux plus saillants et le museau plus pointu.

-Les petits Beagles de 0,3 à 0,36 mètres au garrot : ils présentaient toutes les caractéristiques d'un Beagle avec une taille réduite.

-Les Beagles appelés souvent « grands » beagles ou « *Batcomb Beagles* » : de 0,37 à 0,42 mètres, ce modèle convenait à toutes les chasses et c'est encore le plus recherché de nos jours.

Le Beagle Elisabeth était encore fréquemment rencontré au début du XXème siècle mais sa sélection était très difficile et le maintien de cette variété était donc très aléatoire, ce qui explique sa disparition quasi-totale à l'heure actuelle en France comme en Angleterre.

En ce qui concerne la couleur du pelage, certains équipages sélectionnaient d'emblée les chiens tricolores à grand manteau tandis que d'autres ne se préoccupaient pas de la couleur. Toutes les robes ont toujours été admises et la sélection a permis d'éviter les problèmes de dépigmentation et de ladre.

La création du Club français du Beagle, Beagle-Harrier et Harrier en 1914 joua un grand rôle dans l'expansion de la race. La première assemblée constitutive fut tenue à Paris en mai 1914, puis les activités du Club s'arrêtèrent avec la guerre. [27]

Le Club se reconstitua ensuite le 26 juillet 1921 lors d'une réunion au Grand Palais à Paris. Le premier bureau fut alors constitué avec à sa tête le comte Bernard de Chabot qui prit alors la « défense de la chasse du lièvre aux chiens courants, les conditions de ce genre de chasse paraissant être menacées... ». Par ailleurs il précisa le modèle du Beagle à rechercher : « Petit chien réunissant sous un volume très restreint le maximum de force, d'énergie et de résistance réclamé par le genre de chasse auquel il est destiné. » [27]

La première exposition spéciale du Club du Beagle, Beagle-Harrier et Harrier fut organisée à Angers le 13 juin 1926 et la deuxième à Rennes en 1927. [20]

C'est en 1926 que fut décidée la création du Répertoire des chiens Beagles, Beagles-Harriers et Harriers (R.C.B) : pour y être inscrit un chien devait avoir obtenu en exposition au moins le qualificatif « bon » en classe ouverte par un juge agréé par le Club. Le démarrage du RCB fut très lent car en dix ans seulement dix chiens furent inscrits.

En 1929, le Club du Beagle, Beagle Harrier et Harrier comptait 164 membres et jusqu'à l'après guerre ce Club fut assez fermé, il fallait être parrainé pour y entrer.

En 1930 des cynologues avisés mirent en garde les éleveurs contre certains croisements effectués avec des chiens français donnant des Beagles massifs et communs avec des têtes trop lourdes. Et ainsi grâce à ces conseils les Beagles furent nombreux et de qualité dans les années précédant la guerre de 1939-1945. Le Beagle était déjà alors le « plus recherché et le plus employé de tous les chiens de petite vénerie » (J. Oberthur).

Pendant la seconde guerre mondiale les équipages furent décimés et beaucoup de chiens furent dispersés, ce qui conduisit à une réduction importante du cheptel en six ans. Mais l'éloge de la race faite par P. Daubigné, cynologue, veneur et juge, peu de temps après la libération, contribua certainement au nouvel essor du Beagle après la guerre. [20]

A partir de 1946, le Beagle a été dans notre pays l'objet d'un grand mouvement évolutif influencé par deux facteurs dominants :

- Une réglementation plus affinée de la cynophilie officielle concordant avec le dynamisme de l'association française de la race.
- De profonds changements intervenus dans la pratique de la chasse.

Avant la Seconde Guerre Mondiale le Beagle était surtout destiné au courre du lièvre, d'où la volonté des maîtres d'équipages d'obtenir des sujets de 0,42-0,43 mètres au garrot et parfois davantage. A l'issue de la seconde guerre mondiale, le cheptel s'est alors reconstitué en s'axant plus particulièrement sur la chasse au tir du lièvre et du lapin car cette pratique de chasse était alors plus utilisée.

Les Beagles exposés dès 1950 s'illustraient alors dans deux catégories : [20]

- Les petits Beagles : 0,33 à 0,36 mètres au garrot, utilisés par les chasseurs de lapins.
- Les grands Beagles : 0,37 à 0,42 mètres au garrot, utilisés notamment pour la chasse aux lièvres.

Paul Daubigné, en qualité de président du Club français du Beagle en 1947, trouvait que les Beagles avaient alors une tête forte, lourde voire commune avec un museau raccourci et presque écrasé, il incita donc certains éleveurs français à pratiquer une retrempe destinée à améliorer le capital génétique de la race en important des géniteurs de Grande-Bretagne issus du *Kennel Club*.

Cette importation anglaise a permis de retrouver un modèle plus harmonieux de Beagle : une meilleure conformation morphologique générale ainsi qu'une meilleure esthétique en conformité avec les subtilités du standard. Les Beagles se caractérisaient alors par :

- une meilleure ossature avec des aplombs corrects, des doigts plus serrés et arrondis, un poil plus long et plus épais, une ligne dorsale plus soutenue et un meilleur port de fouet ;
- une babine plus importante, un chanfrein plus long, des oreilles plus épaisses ;
- une excellente denture ;
- un équilibre, un tempérament de qualité.

Le vice le plus sérieux amené par de nombreux Beagles importés, se traduisait dans le port d'ergots aux membres postérieurs. Ainsi, en 1976, le Comité du Club français du Beagle décida de refuser à l'examen de confirmation tous les sujets présentant des traces d'ablation d'ergots, considérant qu'il s'agissait pour un chien courant d'une tare rédhibitoire.

Par ailleurs, le sang anglais a aussi contribué à la présence d'yeux enfoncés et petits ainsi qu'à une tendance à « grisonner » relativement tôt (4 à 5 ans). [20]

L'instauration de l'identification par tatouage en 1971 puis de l'examen de « confirmation » en 1974 ont pallié, pour l'essentiel, la disproportion et les défauts les plus criants.

Puis, par la suite, de nombreux facteurs ont conduit à une évolution de l'aspect, du comportement et de l'utilisation du Beagle dans notre pays. Ainsi, l'application stricte du standard anglais imposée par la Société Centrale Canine dès le 1^{er} janvier 1972, codifiant la taille au garrot de 0,33 à 0,41 mètres en une seule catégorie, la raréfaction progressive du lapin de garenne dès 1952, la disparition lente du lièvre depuis 1960, la désertification des campagnes françaises sont autant de raisons expliquant l'évolution du modèle Beagle en France depuis 1950.

En dépit de cette évolution du modèle, le Beagle a réussi en parallèle à voir son nombre de sujet augmenter considérablement jusqu'aux années 1980.

Au cours des quatre dernières décennies l'évolution du Beagle en France s'est traduite pour l'essentiel par :

- La suppression de deux catégories de taille
- L'homologation de nombreux champions de beauté : Ch.B., aujourd'hui champions de conformité au standard : Ch.CS., et de champions de travail.
- La vulgarisation et la multiplication des épreuves de brevets de chasse et des expositions canines de beauté.
- L'infusion anglaise qui a favorisé l'amélioration du phénotype et a aussi contribué à parfaire les qualités de chasse du Beagle en lui donnant plus de train et de « perçant ».

Aujourd'hui, le Beagle connaît une popularité moins importante que durant la seconde moitié du XX^{ème} siècle. Le nombre de chiots de race Beagle inscrits provisoirement au LOF est stable d'année en année, il est de 3437 individus en 2011 ce qui correspond à la 17^{ème} position dans le classement général (Cf. partie V).

III) Introduction du Beagle aux Etats-Unis et dans le reste du monde

Lors de la colonisation de l'Amérique (au XVème siècle après J.-C.), les émigrants venus d'Europe amenèrent des chiens avec eux pour garder leurs propriétés, pour tirer des charrettes ou pour les aider à la chasse. Cependant, les premières traces de Beagles aux Etats-Unis datent du XVIIème siècle. [53]

Ainsi, dans *History of Ipswich, Essex and Hamilton* publié en 1834, Joseph Barrow (1803-1893) mentionne la présence de la race aux Etats-Unis. Ce livre est en partie fondé sur les archives d'une ville de pionniers dans lesquelles il est question de Beagles aidant les habitants à tenir les loups à l'écart de la ville en 1642. [53]

Par ailleurs, avant la guerre de sécession (1861-1865), les gens du Sud utilisaient de petits chiens courants, dont les Beagles, pour chasser le renard et le lièvre.

Puis, pendant la guerre, toute forme de chasse avec chien disparut mais cette activité trouva un regain d'intérêt après les hostilités. Certains riches chasseurs importèrent alors des Beagles d'Europe afin d'améliorer leur élevage.

Au début des années 1870, le Général Richard Rowett (1830-1887) s'intéressa vivement aux Beagles. Il importa des chiens d'Angleterre et les animaux issus de son chenil furent jugés très représentatifs de la race par les amateurs de l'époque. M. Norman Elmore (XIXème siècle), autre éleveur remarquable de cette fin de siècle, importa lui aussi des chiens. Ces deux éleveurs travaillèrent de concert et de l'avis général c'est de leurs chenils que sortirent les meilleurs Beagles de l'époque. [53]

En 1885, un chien nommé Blunder fut le premier Beagle inscrit au Livre des Origines de l'*American Kennel Club*. Le *National Beagle Club of America* fut fondé en 1884 et deux années plus tard il organisa le premier field trial à Hyannis dans le Massachusetts auquel participèrent 18 chiens et où un Beagle gagna un Best in Show. Ce Club défini un standard, ce qui permit une évolution rapide de la morphologie des chiens. [53]

Comme au Royaume Uni, l'activité durant la Première Guerre Mondiale fut minimale mais ensuite le développement de la race reprit plus vite aux Etats-Unis.

En 1917, l'inscription de 75 Beagles au *Westminster Kennel Club Dog Show*, la plus importante exposition canine du pays, organisée annuellement à New York, atteste de la popularité de la race en tant que chien de concours. Les Beagles remportèrent alors plusieurs prix dont le premier prix du groupe Chien de chasse, le premier prix Couple de chiens de chasse et le premier prix Meute de chasse. Les Beagles concourraient alors pour la première fois en deux variétés : moins de 33 cm et de 33 cm à 38 cm, ce qui est encore le cas actuellement.

En 1959, c'est le chien Derawunda Vixen qui gagna le Best in show au Crufts. Et en 2008, le Beagle Uno gagne la catégorie Best in show au *Westminster Kennel Club* pour la première fois de l'histoire de la compétition. [53]

Aux Etats-Unis, contrairement aux pays d'origine de la race, le Beagle est une race très populaire actuellement et elle est classée dans les dix races les plus populaires depuis plus de trente ans.

La race a commencé à se répandre ensuite dans le monde entier à partir du début du XXème siècle.

IV) Étymologie du terme « Beagle »

L'origine du terme « Beagle » est incertaine.

- La première hypothèse serait que ce mot provienne du français « bégueule » (de « béer » et de « gueule ») ou du français « beugler » en référence à la voix puissante du Beagle. [20]
- L'autre hypothèse serait que ce mot soit issu du terme celtique « beag » qui signifie « petit ».

On retrouve la trace de ce terme dans l'ancien anglais « begle » et dans l'ancien français « beigle » avant qu'il ne soit orthographié « Beagle ». [20]

En français la prononciation actuelle est [bigl] ou [bigəl].

DEUXIÈME PARTIE: STANDARD DE LA RACE

Dans cette seconde partie nous allons étudier le standard actuel de la race Beagle dans différents pays. Puis nous verrons brièvement quelques croisements de la race avec d'autres races avant de citer deux races de chiens courants apparentés au Beagle : le Beagle-Harrier et le Harrier.

Un glossaire des termes de cynologie utilisés dans cette partie est disponible en Annexe 1 en fin d'ouvrage.

I) Standard de la race en France

1) Fédération Cynologique Internationale

La France fait partie des 86 pays affiliés (Cf. Annexe 4) à la Fédération Cynologique Internationale (FCI).

La FCI fut créée le 22 mai 1911 par l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la France et les Pays-Bas afin d'encourager et de protéger la cynologie et les chiens de race pure [33].

Lors de la Première Guerre Mondiale la FCI fut dissolue et ce n'est qu'en 1921 qu'elle fut recréée. Cette organisation se veut d'être « l'Organisation Canine Mondiale ». Ainsi, elle est composée de 86 pays membres avec un partenaire sous contrat par pays (la Société Centrale Canine pour la France). Ces pays émettent chacun leurs pedigrees et forment leurs juges. La FCI garantit la reconnaissance mutuelle des juges et des pedigrees au sein de ses pays membres. De plus, elle a des accords avec d'autres grandes organisations tels que le *Kennel Club* (Royaume-Uni), l'*American Kennel Club* (Etats-Unis) ou le *Canadian Kennel Club* (Canada) car ces trois pays ne sont pas membres de la FCI.

Les pays membres de la FCI ont tous le même standard pour chaque race, ce qui garantit une uniformité dans les jugements aux expositions entre ces pays et les mêmes objectifs en terme de sélection des reproducteurs. Les groupes de race sont classés dans une nomenclature définie par la FCI (groupe 6 pour le Beagle).

La FCI gère aussi les affixes d'élevage ce qui garantit une protection internationale des noms d'élevage, elle centralise les résultats relatifs aux concours internationaux organisés par ses membres et délivre les titres de champion international dans différentes disciplines : beauté, travail, course, obéissance et agilité [33].

2) Standard N°161 de la FCI

a) Généralités

Le terme « standard » est apparu en 1702. Mais ce n'est qu'en 1857 qu'il est adopté par les anglais sous l'acceptation d'étalon type. Ce terme désigne l'ensemble des caractères morphologiques propres au modèle idéal de la race [20].

En 1934, au congrès mondial cynologique de Monaco, une uniformisation des formules de standard à l'échelon international a été souhaitée selon le schéma suivant :

- Ordre immuable dans la nomenclature des diverses parties du corps du chien
- Description utile de ces parties
- Echelle des points, c'est-à-dire une notation chiffrée des différents éléments corporels.

Si les deux premiers vœux ont été généralement exaucés, l'échelle des points par contre n'a pratiquement jamais été utilisée par les cynologues ou clubs de race. Pour pallier cette carence concernant le Beagle, l'association de la race en France (Club français du Beagle, Beagle Harrier et Harrier), fit imprimer un standard illustré par deux photographies représentant le modèle type vu de profil (Cf. Figure 1) et vu de face [27, 20].

Figure 1: Dessin représentant le profil du Beagle idéal [27]

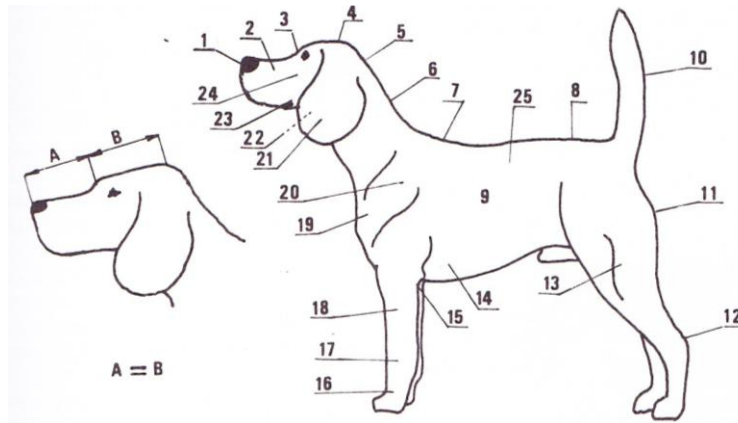


b) Standard

Au cours d'un congrès à Tel Aviv en juin 1987, la Fédération Cynologique Internationale a officialisé le standard du Beagle révisé en 1986 par le *Kennel Club* au Royaume-Uni. Voici la traduction par le Professeur R. Triquet de ce texte ainsi qu'un schéma représentant l'anatomie d'un Beagle [33, 20, 81, 22, 32] (Cf. Figure 2):

Figure 2: Schéma représentant l'anatomie d'un Beagle. Les différents numéros indiquent les parties du corps décrites dans le standard de la race. [20]

1. Nez-2. Museau-3.Stop-4.Crâne-5.Occiput-6.Ligne du cou-7.Sommet de l'épaule-8.Rein-9.Côtes-10.Fouet-11.Pointe de la croupe-12.Jarret-13.Jambe-14.Poitrine-15.Coude-16.Paturon-17.Genou-18.Avant-bras-19.Pointe de l'épaule-20.Epaule-21.Oreille-22.Fanon-23.Commissure des lèvres-24.Joues-25.Dos



UTILISATION : Chien courant

CLASSIFICATION F.C.I. : Groupe 6 : Chiens courants, chiens de recherche au sang et races apparentées.

Section 1.3 : Chiens courants de petite taille.

Avec épreuve de travail.

ASPECT GENERAL : Chien courant vigoureux, compact dans sa construction, donnant une impression de distinction dénuée de tout trait grossier.

COMPORTEMENT / CARACTERE : Chien gai dont la fonction essentielle est la chasse à courre, du lièvre en priorité, en suivant une voie. Hardi, doué d'une grande activité, d'énergie et de détermination, vif, intelligent et d'un tempérament égal. Aimable et éveillé, ne montrant ni agressivité ni timidité.

TETE : De bonne longueur, puissante sans être grossière, plus fine chez la femelle, sans ride ni froncement.

- Région crânienne :

-Crâne : Légèrement en dôme, de largeur modérée, avec une légère crête occipitale.

-Stop : Bien marqué, divisant la tête dans sa longueur entre l'occiput et l'extrémité de la truffe de façon aussi égale que possible.

- Région faciale :

-Truffe : Large, de préférence noire mais une pigmentation moindre est admise chez les chiens à robe plus claire. Les narines sont bien ouvertes.

-Museau : Il n'est pas en sifflet.

-Lèvres : Raisonnablement bien descendues.

-Mâchoires/dents : Les mâchoires doivent être fortes et présenter un articulé en ciseaux parfait, régulier et complet, c'est-à-dire que les incisives supérieures recouvrent les inférieures dans un contact étroit et sont implantées à l'aplomb des mâchoires (Cf. Figure 3).

Figure 3: Schéma représentant une denture en ciseaux (gauche) recommandée dans le standard du Beagle et une denture en tenaille (droite) à proscrire [27].



-Yeux : Brun foncé ou noisette, assez grands, ni profondément enfoncés dans les orbites ni proéminents, bien écartés, avec une expression douce et attachante.

-Oreilles : Longues ; l'extrémité est arrondie ; lorsqu'on les étire, elles atteignent presque l'extrémité du nez. Elles sont attachées bas ; leur texture est fine et elles pendent gracieusement contre les joues.

COU : De longueur suffisante pour permettre au chien de mettre aisément le nez au sol, légèrement incurvé, présentant peu de fanon.

CORPS :

Ligne du dessus : Droite et de niveau.

Rein : Court mais l'ensemble est bien proportionné. Le rein est puissant et souple.

Poitrine : Poitrine descendue sous le coude. Les côtes, bien cintrées, s'étendent bien en arrière.

Ventre : Pas exagérément relevé.

QUEUE : Forte, de longueur modérée. Attachée haut, portée gaiement mais pas enroulée au-dessus du dos ni inclinée vers l'avant à partir de sa naissance. Bien couverte de poil, surtout sur la partie inférieure (espié).

MEMBRES :

- Membres antérieurs : Les membres antérieurs sont droits et d'aplomb, bien placés sous le corps. La substance est bonne et l'ossature est ronde. Le membre ne s'amincit pas en fuseau vers le pied.

- Epaules : Omoplates bien obliques et non chargées.
- Coudes : Solides, ne tournant ni en dehors ni en dedans. La hauteur du coude au sol est à peu près la moitié de la hauteur au garrot.
- Métacarpe : Court.
 - Membres postérieurs :
- Cuisses : Musclées.
- Grassets : Bien angulés.
- Jarrets : Fermes, bien descendus, parallèles.
- Pieds : Serrés et fermes, pourvus de bonnes jointures et de coussinets solides. Pas de pieds de lièvre. Les ongles sont courts.

ALLURES : Le dos est horizontal, ferme ; le chien ne roule pas dans les allures. Le pas est sans contrainte avec beaucoup d'allonge des antérieurs, et droit devant, sans allure relevée, les membres postérieurs donnant l'impulsion. En action, le chien ne doit pas être serré derrière ni faucher ou tricoter devant.

ROBE :

- Poil : Court, dense et résistant aux intempéries.
- Couleur : Toute couleur reconnue pour les chiens courants autre que foie. Extrémité de la queue blanche.

TAILLE :

Hauteur au garrot : Minimum souhaitable : 33 cm,
Maximum souhaitable : 40 cm.

DEFAUTS : Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité et de ses conséquences sur la santé et le bien-être du chien. Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental sera disqualifié.

N.B. : Les mâles doivent avoir deux testicules d'aspect normal complètement descendus dans le scrotum.

c) Description du standard [20]

• **ASPECT GENERAL :**

Le Beagle est un chien bréviligne de petite taille mais aussi long que haut. Il est compact et sa morphologie s'inscrit dans un carré. Ce chien doit impérativement être court; au pire aussi long que haut.

La longueur du corps se mesure de la pointe de l'épaule à la pointe de la fesse et la hauteur s'exprime par la distance qui sépare le sol du garrot si le chien a une position naturelle.

Le Beagle doit être harmonieux dans l'ensemble de sa silhouette et bien proportionné.

- **COMPORTEMENT / CARACTERE :**

En ce qui concerne son caractère, le Beagle est vif, remuant, enjoué, docile, cajoleur, intrépide et généreux. Dès son plus jeune âge le Beagle exprime un caractère impétueux qu'il pourra ensuite exprimer pleinement sur le terrain de chasse.

Il a un tempérament doux et il est de bonne disposition. Décrit comme gai, il est aimable et en général ni agressif, ni timide. Réputé gentil et très affectueux, il se montre un compagnon attachant. Bien qu'il puisse être distant avec les étrangers, il aime la compagnie et est en général sociable avec les autres chiens.

Le Beagle est intelligent, mais ayant été élevé pendant des années pour poursuivre le gibier, il est aussi têtu et entêté, ce qui peut le rendre difficile à éduquer. Il est en général obéissant lorsqu'il y a une récompense à la clef mais est facilement distrait par les odeurs autour de lui.

- **TETE :**

L'une des caractéristiques essentielles de cette race est que la tête n'est pas lourde.

La tête se divise en deux parties principales : le crâne et la face qui se réunissent au niveau de la cassure crânio-faciale ou stop.

La longueur de la tête du sommet de la crête occipitale à l'extrémité de la truffe doit être proche de 18-19 cm et la largeur de la tête doit faire environ 10 à 12 cm pour que les mensurations idéales de la tête soient respectées (Cf. figure 4).

➤ **Région crânienne :**

Le stop ne doit pas être trop accusé car il génère alors des têtes dites refoulées voire bouledoguées dues à un raccourcissement extrême de la face avec des arcades zygomatiques trop saillantes entourant un œil exorbité (Cf. figures 4 et 5).

Le Beagle, comme tous les chiens de race longilignes, présentent une région crânio-frontale plus importante que la région faciale.

Figure 4: Schéma représentant le profil de tête idéal du Beagle (1) et les anomalies non conformes au standard (2 à 5) [20].

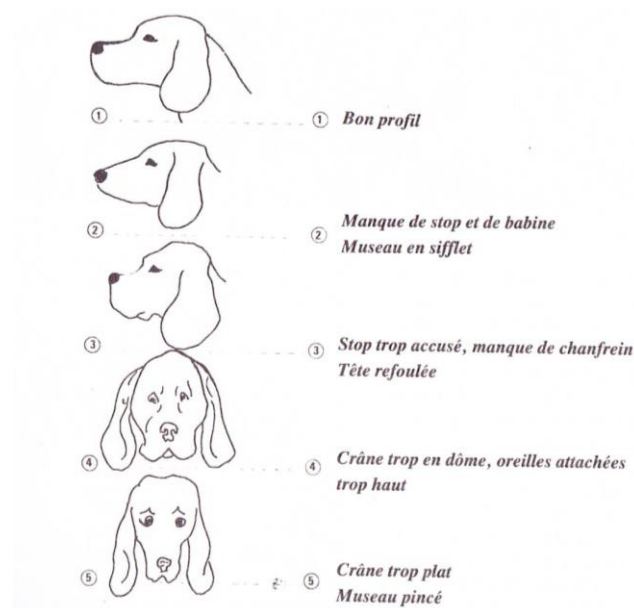


Figure 5: Schéma représentant la ligne de l'œil chez le Beagle [20].



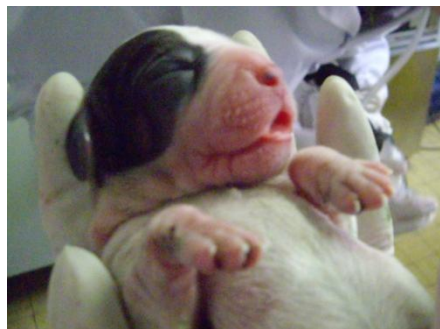
➤ Région faciale :

-Truffe :

La coloration de la truffe doit être obligatoirement noire. Depuis de nombreuses années, les Beagles tricolores à manteau ne présentent pas d'anomalie de couleur de la truffe. Par contre, il semblerait que les sujets de robe claire (lemon ou tan) seraient plus facilement atteints de dépigmentation et la couleur de leurs muqueuses est toujours plus pâle.

Le chiot naît avec un nez rose et la pigmentation s'opère au cours des deux premiers mois (Cf. Photographie 10).

Photographie 10: Chiot Beagle à la naissance avec un nez rose, dépigmenté.



Parfois la dépigmentation du fond des narines ne s'efface qu'à dix-huit mois.

Les narines bien ouvertes sont un bon signe car elles témoignent d'un sens olfactif puissant. Entretienue par la sécrétion des glandes muqueuses nasales abondantes, l'humidité de la truffe doit être constante afin de garantir une olfaction correcte.

-Chanfrein :

Le museau est droit dans sa partie supérieure et en harmonie avec le volume du front. Il est limité en arrière par le front, latéralement par les yeux, les joues et la lèvre supérieure en avant de la truffe. En ce qui concerne les proportions, le double du chanfrein doit être légèrement inférieur à la longueur de la tête. Vu de profil le chanfrein a plus l'aspect d'un triangle rectangle que d'un carré. Il est important qu'il soit assez large dans sa partie supérieure et bien garni musculairement.

-Babines :

La particularité de ces muqueuses est que les lèvres supérieures recouvrent totalement les lèvres inférieures dans une courbe régulière naissant par un raphé vertical médian.

Latéralement et en arrière, les lèvres supérieures et inférieures se rejoignent par deux commissures arrondies où elles se confondent. La peau de la lèvre supérieure donne naissance à de nombreux poils tactiles actionnés par de petits muscles striés.

Ces lèvres doivent être pourvues d'une bonne pigmentation ; le ladre est à proscrire.

-Oreilles :

L'oreille du Beagle est dite « tombante », elle est située sur la partie latérale et supérieure du crâne, de chaque côté de la nuque. La partie qui la relie au crâne se nomme la base et l'autre extrémité doit être arrondie en « rognon ». Chez de nombreux Beagles importés d'Angleterre, on trouve à la partie inférieure du bord postérieur un léger diverticule : oreillon ou auricule constitué par un tégument dédoublé avec une échancrure dans sa partie médiane.

Si l'oreille est bien formée, bien portée, bien attachée et dirigée, on dit que le chien est bien coiffé. L'importance de l'oreille dans son expression est capitale pour juger la tête dans son ensemble.

Dans le standard officiel anglais il est bien stipulé « *long with rounded tip* », que l'on peut traduire par : longue avec une extrémité bien arrondie. L'oreille ne doit pas dépasser le bout de la truffe mais elle doit quand même atteindre l'extrémité du nez.

L'oreille doit être large et souple sans pour autant être plissée (on dit alors qu'elle est évaporée). Pour éviter cela il faut que l'oreille soit assez épaisse.

Dans ses contours les deux bords doivent être convexes, plus légèrement pour le bord antérieur.

Chez le Beagle, la raie de jonction de l'oreille sur le crâne doit se situer sur la ligne tangentielle partant de la truffe et passant par le milieu du diamètre longitudinal de l'œil. Enfin elle est portée un peu en avant du crâne.

-Yeux :

L'œil doit être de forme ronde, gros sans être exorbité et de couleur marron (les yeux bleus ne sont pas conformes au standard).

-Cou :

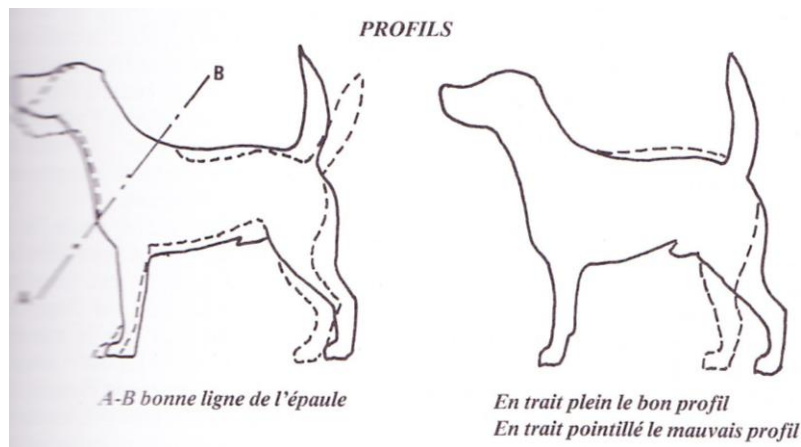
Il paraît plutôt court chez le Beagle.

L'encolure est « bien portée » quand elle forme un angle de 45° avec l'horizontale. Le standard admet peu de fanon.

- Epaules :

Il faut qu'elles soient obliques. Cette obliquité se mesure à deux endroits : dans le sens longitudinal d'avant en arrière (angle formé par l'axe longitudinal de l'omoplate avec l'horizontale) et dans le sens transversal. Pour que les épaules remplissent bien leur fonction il faut qu'elles soient assez longues, convenablement obliques, bien attachées, bien situées et assez musclées (Cf. Figure 6).

Figure 6: Schéma représentant une bonne ligne d'épaule (A-B) et le profil idéal du Beagle (trait plein). En pointillés on peut voir un profil à proscrire [20]



-Membres antérieurs :

L'angle scapulo-huméral oscille chez le Beagle autour de 90°. La position du bras par rapport au plan médian est significative. Si le bras est dans un plan parallèle, le mouvement est facilité, les aplombs des membres antérieurs sont assurés. Si le bras converge, le coude trop serré au corps déporte la partie inférieure du membre : on dit que le chien est « panard ». S'il y a trop de divergence, le coude est décollé, l'extrémité du membre est tournée en dedans : le chien est dit « cagneux » (Cf. Figure 7).

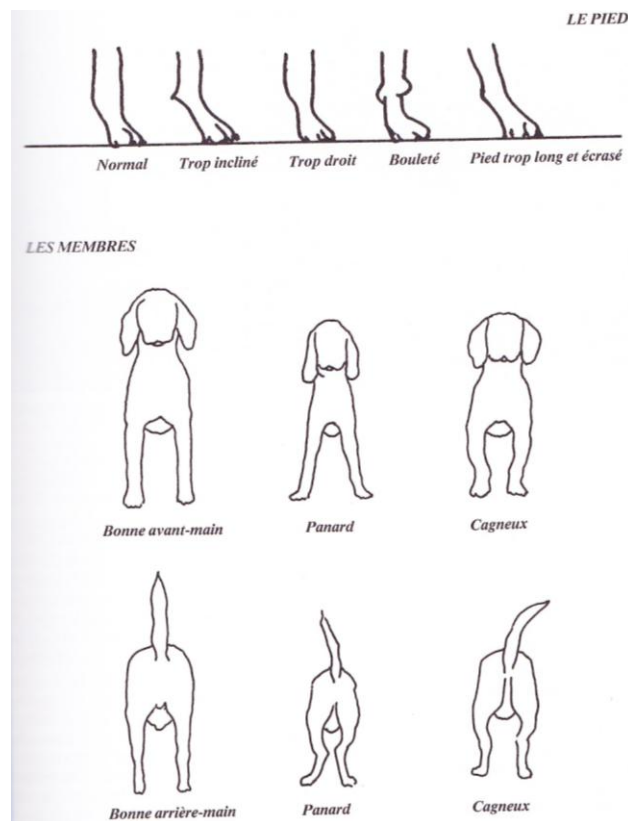
L'avant bras constitué de l'ensemble radius-ulna doit avoir une position verticale, il ne doit être ni arqué, ni grêle. Il doit être musclé et harmonieux. C'est un élément essentiel de la locomotion qui règle l'amplitude du pas et la rapidité des allures.

La région carpienne doit avoir une position verticale pour préserver de bons appuis : le chien ne doit pas être « arqué » ou « bouleté » (Cf. Figure 7).

-Pieds :

Le Beagle doit avoir des pieds ronds, compacts, avec des doigts forts et très serrés (Cf. Figure 7).

Figure 7: Schéma représentant l'anatomie du pied du Beagle correcte et incorrecte ainsi que les positions correctes ou non des membres antérieurs et postérieurs. [20]



-Poitrines et côtes :

Elle doit être large et descendre au dessous du niveau des coudes.

-Dos/reins :

La colonne vertébrale doit être parfaitement tendue: bien que le rachis soit légèrement incliné de l'arrière vers l'avant, l'horizontalité de la ligne du dessus doit être évidente et le garrot légèrement surélevé.

-Flancs/hanches :

Le Beagle doit présenter un flanc plein et descendu de préférence. La hanche fait saillie de chaque côté du bord antérieur de la croupe.

L'angle tibia-fémur est généralement de 130-135°.

-Jarrets :

L'angle du jarret doit avoir une ouverture raisonnable : 140° environ de sorte que toutes les actions propulsives du membre postérieur puissent s'exercer avec efficacité. Le jarret doit être large pour être solide. L'angle tibio-tarsien doit être convenablement ouvert. Sur le plan vertical le jarret doit être parallèle au plan médian du corps (Cf. Figure 8).

Figure 8: Schéma représentant des aplombs corrects (gauche) et incorrects (droite) du membre postérieur (canon métatarsien vu de profil). [20]



-Fouet ou queue:

Sa longueur moyenne est d'environ 27-28 cm pour un Beagle de 0,40 m au garrot. La queue doit être grosse à sa base et aller en s'amenuisant jusqu'à l'extrémité en forme de lame de sabre et espiée (en épi) (Cf. Figure 9). Elle doit être portée sur le plan médian sans tourner à son extrémité à droite ou à gauche, ni être enroulée sur le dos.

Dans la course pour changer de direction ou modifier une allure, la queue joue un rôle de gouvernail pour maintenir un équilibre.

Figure 9: Schéma représentant le port de queue correct (droite) ou incorrect (gauche) du Beagle. [20]



-Robe :

Toutes les couleurs sont admises sauf le « foie ».

La robe la plus commune est la robe tricolore à manteau, mais les robes tricolores à taches réparties et bicolores (lemon-citron, tan-feu) sont parfaitement admises à condition qu'elles soient accompagnées d'une truffe noire et d'un poil pas trop court ou trop ras. La qualité du poil et du sous poil est très importante pour un chien courant comme le Beagle appelé à explorer les ronciers lors de la chasse.

Autrefois certains Beagles présentaient des robes « bleues mouchetées » issues de « Beagles bleus du Pays de Galles » elles sont devenues rares. On voit parfois des sujets présentant des mouchetures dans leur robe, ce qui n'est pas un défaut.

-Taille :

Le nouveau standard admet une marge de 7 cm entre la taille minimale (0,33m) et maximale (0,41m). La majorité des Beagles présente une taille allant de 0,37m à 0,41 m au garrot.

-Allures :

Le Beagle est un chien aux « allures vives ». Quelle que soit l'allure (pas, trop ou galop) il faut que :

- Les mouvements s'opèrent normalement, sans oscillations excessives,
- Le déplacement soit souple, franc, énergétique ou régulièrement saccadé (course),
- Les membres respectent le parallélisme au plan médian du corps.

L'allure sera jugée mauvaise lorsque la locomotion est sautillante ou féline, lorsque les pieds croisent intérieurement ou sont tournés vers l'extérieur...

-Points de non confirmation [67]:

Les points de non-confirmation pour le Beagle, le Beagle-Harrier et le Harrier sont les suivants :

- Type général : manque de type, taille en dehors des limites du standard.
- Points particuliers : construction et ossature rendant inaptes à la chasse, fouet défectueux, présence d'ergots aux membres postérieurs ou toutes traces d'ablation d'ergots aux membres postérieurs.
- Robe: yeux trop clairs, ladre : excès de ladre à l'extérieur des narines, aux paupières, aux bourses ou à la vulve.
- Anomalies : monorchidie, cryptorchidie, prognathisme supérieur et inférieur (Cf. Figure 10).
- Taille : Aucun Beagle dépassant 0,42 cm au garrot ne doit être confirmé (à 0,43 cm = élimination). Pas de classement ni de CAC au delà de 0,41 cm au garrot (un Beagle de 0,42 cm peut être confirmé s'il s'agit d'un excellent modèle).

Figure 10: Schéma représentant deux types d'anomalies pouvant être à l'origine de non confirmation d'un Beagle: prognathisme inférieur ou prognathisme supérieur [27].



-“Pocket Beagle” [55]:

En France, il existe un élevage récent spécialisé dans la production de « Olde English Pocket Beagle » mais ces chiens ne sont pas reconnus par le standard actuel de la FCI.

II) Situation en Grande-Bretagne

Le *Kennel Club*, ayant conclu des accords avec la Fédération Cynologique Internationale, ne reconnaît qu'un seul standard, le standard n°161 de la FCI (Cf. I) 2)b)), standard qui d'ailleurs avait été repris sur celui admis par le *Kennel Club* en 1986 [33].

III) Situation aux Etats-Unis

1) Description du standard

L'American Kennel Club a établi un standard propre (validé le 10 septembre 1957), reconnu par la FCI (car il existe des accords entre le Club et la FCI).

Les quelques différences par rapport au standard de la FCI sont les suivantes [5]:

-Hauteur au garrot : deux hauteurs au garrot différentes sont reconnues dans le standard américain du Beagle. Ainsi, les chiens peuvent mesurer 13 inches (33 cm) ou moins; ou bien ils peuvent avoir une taille comprise entre 13 inches (33 cm) et 15 inches (38 cm) au garrot.

-Couleurs de pelage : toutes les variétés du tricolore, lemon et « *red and white* » sont reconnues dont le « foie ».

-Mesure de disqualification : hauteur au garrot supérieure à 15 inches.

2) « *Pocket Beagle* »

Les Beagles de petite taille (20 à 23 cm au garrot) surnommé « *Pocket Beagles* » sont connus depuis le règne de la reine Elisabeth. Le standard qui stipulait que la taille ne devait pas excéder 25,4 cm au garrot existait encore en 1890 et il a disparu actuellement. Depuis cette lignée est éteinte mais certains éleveurs, surtout aux Etats-Unis, tentent de recréer la race avec des chiens atteints de nanisme ou issu de reproducteurs de petite taille. D'autres élevages effectuent des croisements de Beagles avec des teckels afin d'obtenir des chiens de plus petite taille. [66]

3) Couleurs de pelage

Le standard américain admet les mêmes couleurs de pelage que le standard français à l'exception du « foie ».

- Chiens tricolores :

Ces chiens ont un pelage blanc avec des taches noires et marron.

Toutefois, de nombreuses variations de couleurs sont possibles. La couleur marron du pelage peut varier du chocolat au roux très clair.

Ils peuvent aussi présenter des motifs variés, il existe ainsi :

- le « *classic tricolore* » (Cf. Photographie 11 f) qui possède des taches aux couleurs bien dissociées,

- le « *dark blue tricolore* » (Cf. Photographie 11 f) dont la couleur marron est diluée dans le noir,

- le « *light blue tricolore* » (Cf. Photographie 11 f) dont la couleur noire est diluée dans le marron,

- les Beagles pie (« *open marked* ») (Cf. Photographie 11 e) dont les couleurs forment des taches sur un fond majoritairement blanc.

Les Beagles tricolores naissent le plus souvent noir et blanc.

Les aires blanches sont définitives dès huit semaines mais les zones noires peuvent ternir en brun durant la croissance (le marron peut mettre un à deux ans avant de se développer). Quelques beagles changent graduellement de couleur pendant toute leur vie et peuvent perdre leur couleur noire.

- Les chiens bicolores :

Ces chiens ont toujours une base blanche avec des taches d'une seconde couleur. Le feu et blanc est la couleur la plus commune des Beagles bicolores, mais il y a une large palette d'autres couleurs comme le « *lemon* » (citron) (Cf. Photographie 11 a) un marron très clair proche du crème, le rouge (roux très marqué), le marron, le foie (Cf. Photographie 11 b et d), le marron foncé et le noir.

La couleur foie est peu commune et elle n'est pas acceptée dans les standards français et anglais par contre elle est autorisée dans le standard américain; elle est souvent associée à des yeux jaunes.

- Les variétés mouchetées (« *mottle* »): (Cf. Photographie 11 c)

Elles sont de couleur noire ou blanche constellée de petites taches colorées comme le Beagle « *blue-mottled* » aussi appelé « *Beagle bluetick* », qui a des taches qui ont une couleur bleu nuit (similaire à la robe du basset bleu de Gascogne). Quelques beagles tricolores ont aussi cette robe particulière.

- La seule robe unie autorisée est la robe blanche, c'est une couleur très rare.
 - Deux robes supplémentaires, non reconnues par les clubs canins, existent :
 - Le Beagle bleu norvégien (*Norwegian blue Beagle*), aussi appelé Beagle bleu russe (*Russian blue Beagle*) dont la robe est merle, c'est-à-dire gris clair et parsemée de taches plus foncées.
 - Le Beagle bringé.
- Ces deux nouveaux types de robe sont des résultats de croisements avec d'autres races.

Quelle que soit la robe du Beagle l'extrémité de sa queue doit être munie de longs poils blancs formant un panache. Ce fouet blanc a été sélectionné par les éleveurs pour que le chien soit visible même si sa tête est baissée au sol, lorsqu'il piste une proie.

Photographies 11 (a à f): Photographies représentant différentes couleur de robe autorisées dans le standard américain pour les Beagles [13, 14].

Photographie a : « *lemon* », Photographie b : chocolat (foie), Photographie c: moucheté (« *mottle* »), Photographie d: « *lilac* » chocolat dilué (foie), Photographie e : pie (« *open marked* »), Photographie f: tricolores à gauche « *light blue tricolore* », au centre « *tricolore* », à droite « *dark blue tricolore* »



a



b



c



d



e



f

IV) Situation au Canada

Le standard de la race au Canada repose sur les mêmes critères que le standard américain. [12]

V) Spécificité de l'élevage français

Le beagle est considéré comme une race facile à élever. En France, le choix des reproducteurs est aisé du fait de l'important cheptel qui permet de trouver facilement un bon géniteur. L'importation de reproducteurs en France est régulière depuis les années 1970. Les sujets sont importés du Royaume-Uni, mais également du Canada et de l'Europe de l'Est notamment. [20]

En France, le principe des éleveurs de la race est d'obtenir un Beagle « beau et bon », c'est-à-dire qu'il n'y a pas de lignées consacrées au travail (chasse) et d'autres consacrées à la beauté. En effet, ils considèrent que les meilleurs sujets sont capables de remporter les épreuves de travail et les expositions. Un chien ne peut être champion de beauté tant qu'il n'a pas obtenu un qualificatif « Très bon » au travail. [20]

VI) Croisements avec d'autres races et races apparentées

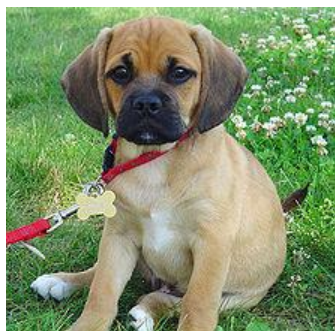
1) Croisements

Actuellement, la tendance aux Etats-Unis est de croiser le Beagle avec d'autres races.

C'est notamment le cas du croisement entre le Beagle et le Carlin qui permet d'obtenir le « Puggle » [69]. Les éleveurs réalisent ce croisement car ils trouvent que le Puggle est souvent plus calme que le Beagle et il demande moins d'exercice. Ce croisement est donc plus adapté à la vie en ville (Cf. Photographie 12).

D'autres croisements sont populaires, comme le Bogle (Boxer/Beagle) (Cf. Photographie 13) [19], le Beabull (Bulldog/Beagle) (Cf. Photographie 14) [11] ou encore le Labbe (Labrador/Beagle) (Cf. Photographie 15) [49].

Photographie 12: Photographie représentant un « Puggle », croisement entre deux races : le Beagle et le Carlin [69].



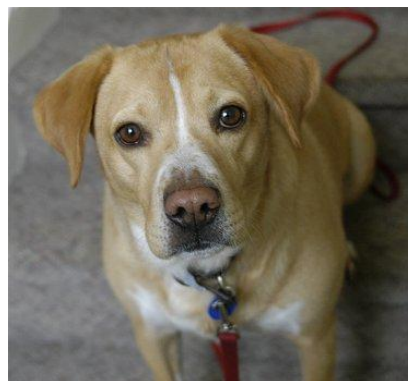
Photographie 13: Photographie représentant un « Bogle », croisement entre deux races : le Beagle et le Boxer [19].



Photographie 14: Photographie représentant un « Beabull », croisement entre deux races : le Beagle et le Bulldog [11].



Photographie 15: Photographie représentant un « Labbe », croisement entre deux races : le Beagle et le Labrador [49].



2) Races apparentées : le Harrier et le Beagle-Harrier

Il existe deux autres races de chiens courants proches du Beagle, il s'agit du Beagle-Harrier et du Harrier (Cf. Photographies 16 et 17). Ces deux races ont des ancêtres communs avec le Beagle mais elles ont actuellement chacune un standard propre défini par la FCI [27, 33].

Photographie 16: Photographie représentant un Beagle-Harrier [81]



Photographie 17: Photographie représentant un Harrier [81]



TROISIÈME PARTIE: PATHOLOGIES DE LA RACE

Chez le chien plus de 370 maladies sont reconnues actuellement comme étant héréditaires (ou à composante génétique) et de nouvelles pathologies sont découvertes chaque année.

Ce nombre inclut les maladies à prédisposition raciale c'est à dire ayant une forte prévalence dans une race donnée.

Chez les chiens courants (groupe 6 de la SCC) certaines races, comme le Beagle, sont plus répandues donc mieux connues. On connaît donc pour ces races un grand nombre de maladies héréditaires ce qui ne signifie pas pour autant que ces races sont plus concernées par la pathologie d'origine héréditaire que les autres races du groupe 6.

Chez le Beagle les maladies héréditaires sont nombreuses, en effet on dénombre actuellement 66 maladies à transmission génétique confirmée ou supposée à ce jour. Cependant la majorité d'entre elles sont peu connues car elles sont très rares. [10, 25, 60, 30]

Nous verrons tout d'abord dans cette partie des rappels sur les notions de base en génétique et sur les différents modes de transmissions des maladies génétiques. Puis nous ferons une synthèse des maladies héréditaires ou supposées héréditaires de la race. En effet, nous étudierons tout d'abord les pathologies héréditaires à prédisposition raciale chez le Beagle avant de voir la liste la plus exhaustive possible des maladies héréditaires que l'on peut retrouver chez les individus de cette race. Enfin nous nous intéresserons à l'étude plus particulière d'une maladie héréditaire qui concerne exclusivement le Beagle : le « MLS » (« *Musladin - Lueke Syndrom* ») avant de voir quelques maladies non héréditaires fréquentes dans la race.

Un glossaire des termes de génétique utilisés dans cette partie est disponible en Annexe 2 en fin d'ouvrage.

I) Quelques définitions et notions de base en génétique

1) Définitions

Héréditaire : Qui suit les lois de l'hérédité. On l'emploie pour désigner un caractère qui se transmet de génération en génération. [25]

Maladie génétique : Affection pour laquelle le génome joue un rôle prépondérant.

Congénital : Terme désignant un caractère exprimé dès la naissance qu'il soit d'origine génétique ou non. [25]

2) Notions de base en génétique

- Le phénotype d'un individu se décompose en un grand nombre de caractères qui se regroupent en trois catégories : [10, 25]
- Les caractères qualitatifs : ils se définissent par une qualité, ils subissent une variation discontinue (les individus se rangent en classes distinctes sans intermédiaires). Par exemple, la couleur du pelage chez le Labrador : noire, sable ou chocolat.

- Les caractères quantitatifs : ils se définissent par une quantité ou une mesure, ils subissent une variation continue (dans une population il existe tous les intermédiaires entre les valeurs extrêmes). Par exemple, la mesure de la pression artérielle.
 - Les caractères méristiques (ou à seuil) : ils se définissent par une quantité ou une mesure mais subissent une variation discontinue. Par exemple : taille d'une portée.
- Il existe différents types d'hérédités selon le caractère concerné : [10, 25]
 - Les caractères peuvent être portés par des chromosomes sexuels (gonosomes) : on parle alors d'hérédité gonosomique ou ils peuvent être portés par des chromosomes non sexuels (autosomes) : on parle alors d'hérédité autosomique.
 - Les caractères peuvent être régis par un gène du génome de l'individu (monogénique ou Mendélien) ou plusieurs gènes (polygènes).
 - Les caractères peuvent aussi être homozygotes ou hétérozygotes selon la présence ou non au locus du gène du même allèle sur les deux chromosomes de la paire.
 - Les caractères peuvent être issus de gènes dominants : ils s'expriment lorsqu'un seul allèle de la paire de chromosome est défectueux ; ou de gènes récessifs : ils s'expriment lorsque les deux allèles de la paire de chromosomes sont défectueux.

En général les caractères qualitatifs sont régis par un seul gène (monogénique ou Mendélien) voire deux.

Tandis que l'hérédité des caractères quantitatifs procède à la fois d'effets génétiques et d'effets de l'environnement. Les effets génétiques sont régis par un très grand nombre de gènes (polygènes) ayant chacun un faible effet sur le caractère considéré. La part des effets du milieu ou des effets génétiques est très variable selon le caractère quantitatif considéré. [10, 25]

II) Mécanismes génétiques incriminés dans la transmission des affections

1) Hérité monogénique (Mendélienne)

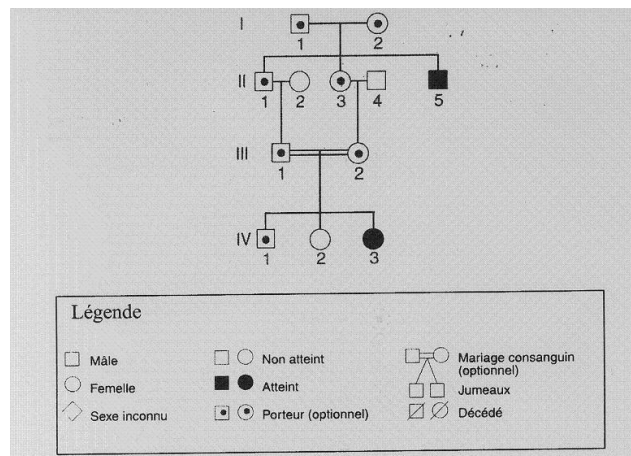
La transmission d'une maladie due à un seul gène est le modèle le plus simple à étudier. Quand les animaux possédant ce caractère sont connus et répertoriés sur plusieurs générations on peut établir un pedigree avec les ascendants et les collatéraux qui permet de déterminer le mode de transmission du caractère étudié. [10]

On pourra retenir les règles suivantes:

- Transmission autosomique récessive (Cf. Figure 11): [10]
 - Les mâles et les femelles sont atteints dans la même proportion dans une population.
 - Les parents d'animaux malades lorsqu'ils sont sains sont hétérozygotes ou porteurs sains.
 - Des animaux malades peuvent naître de parents indemnes, théoriquement dans la proportion de 25 %.

- Les accouplements de sujets sains avec des sujets malades donnent naissance à des sujets normaux dans la majorité des cas. Si l'anomalie apparaît parmi les produits (théoriquement alors dans une proportion de 50%) c'est que le parent sain était en fait un hétérozygote porteur.
- Accouplés entre eux les animaux malades (tous homozygotes) ne donnent naissance qu'à des individus malades.

Figure 11 : Schéma représentant le mode de transmission autosomique récessif des gènes. Exemple d'arbre généalogique. La légende est commune aux figures 11, 12, 13, 14 et 15. [10]

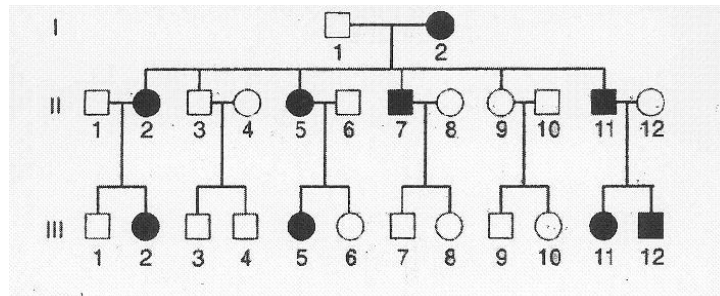


➤ Transmission autosomique dominante (Cf. Figure12): [10]

- Les mâles et les femelles sont atteints dans la même proportion dans une population. La maladie apparaît en général à chaque génération.
- Tout sujet atteint a au moins l'un de ses deux parents qui est atteint.
- Les accouplements de sujets sains avec des sujets affectés donnent statistiquement 50% de produits sains et 50% d'individus malades.
- Les homozygotes sont rares (l'état homozygote est souvent létal)
- Les produits sains issus d'un parent affecté accouplés avec des sujets indemnes n'engendrent que des produits normaux.
- Quand l'individu hétérozygote exprime la maladie, on dit que la pénétrance est complète.
- Dans certains cas, un individu qui devrait être malade ne l'est pas, on dit alors que la pénétrance de la maladie est incomplète.

Figure 12 : Schéma représentant le mode de transmission autosomique dominant des gènes. [10]

Exemple d'arbre généalogique. La légende est représentée Figure 11.

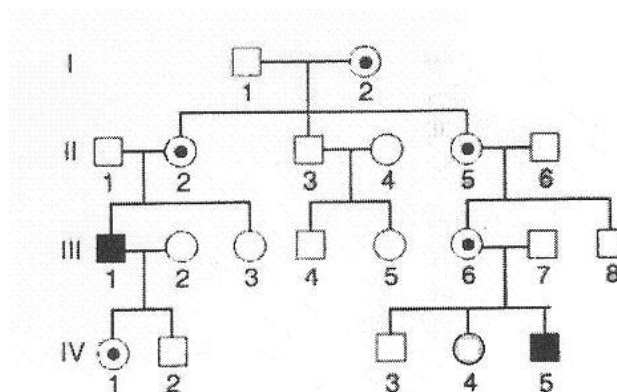


➤ Transmission récessive liée au sexe X (Cf. Figure 13): [10]

- Le croisement entre une femelle hétérozygote et un mâle sain donne 50% de mâles affectés et 50% de femelles vectrices hétérozygotes.
- Le croisement entre un mâle affecté et une femelle saine donne 0% de mâles affectés et 100% de femelles vectrices hétérozygotes.
- La prévalence de l'affection est très supérieure chez les mâles. Les femelles homozygotes sont rares.

Figure 13 : Schéma représentant le mode de transmission récessif lié à l'X des gènes [10]

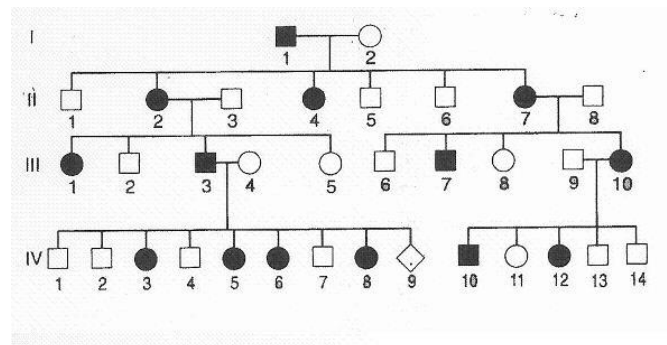
Exemple d'arbre généalogique. La légende est représentée Figure 11.



➤ Transmission dominante liée au sexe X (Cf. Figure 14): [10]

- Le croisement entre une femelle hétérozygote et un mâle sain donne 50% de mâles touchés et 50% de femelles touchées.
- Le croisement entre un mâle affecté et une femelle saine donne 0% de mâles affectés et 100% de femelles affectées
- Généralement, il y a deux fois plus de femelles affectées que de mâles affectés (sauf si la maladie est létale).

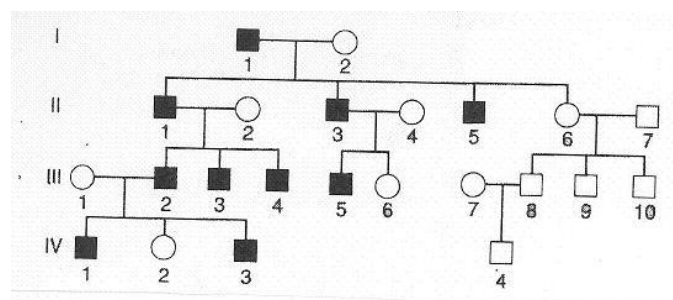
Figure 14 : Schéma représentant le mode de transmission dominant lié à l’X des gènes. [10]
Exemple d’arbre généalogique. La légende est représentée Figure 11.



➤ Transmission liée au chromosome Y (Cf. Figure 15): [10]

- Elle affecte seulement les mâles.
- Tous les mâles affectés ont un père affecté.
- Tous les fils d'un mâle affecté sont affectés (aucune maladie décrite chez le chien).

Figure 15 : Schéma représentant le mode de transmission lié à l’Y des gènes. [10]
Exemple d’arbre généalogique. La légende est représentée Figure 11.



2) Hérité polygénique

Cette hérédité concerne les caractères quantitatifs. Dans ce type d'hérédité l'action des facteurs de milieu est requise pour que les gènes délétères s'expriment, on parle d'hérédité de prédisposition.

- Principes fondamentaux [10]
 - Tout caractère quantitatif est régi par un grand nombre de gènes : certains d'entre eux ont pour effet d'augmenter la valeur génétique moyenne du caractère, d'autres n'ont aucun effet. Ce mode d'action des gènes constitue l'effet additif.
 - Loi de l'hérédité intermédiaire et notion d'hétérosis : Tout descendant présente une valeur génétique sensiblement intermédiaire entre celle de ses parents. Il est cependant des cas où le caractère quantitatif s'écarte de la loi de l'hérédité intermédiaire. On parle alors d'hétérosis qui s'explique par l'effet non additif des gènes, c'est-à-dire l'existence d'interactions géniques.
 - Caractères à seuil : ce sont des caractères quantitatifs qui ne s'expriment que par paliers : il faut l'accumulation d'un certain nombre de gènes pour qu'un premier stade de la maladie soit atteint etc... C'est par exemple le cas de la dysplasie coxo-fémorale.
 - Facteurs d'environnement : les caractères quantitatifs subissent également l'influence d'un grand nombre de facteurs d'environnement.

Le niveau phénotypique d'un caractère quantitatif est donc la résultante de l'accumulation d'une certaine quantité de gènes agissant dans la même direction additionnant leurs effets et de l'action d'un certain nombre de facteurs de milieu connus et inconnus.

L'analyse de ce type d'hérédité est difficile sur les pedigrees, il y a suspicion lorsque l'on ne peut pas mettre en évidence une des situations vues en 1).

- Notion d'héritabilité [10, 25]

La part des effets génétiques et des effets du milieu est variable selon les caractères considérés. On parle donc d'héritabilité comme le rapport entre la variance génétique additive et la variance phénotypique totale. Elle vise à apprécier pour un caractère donné et dans une population donnée dans quelle mesure les individus apparentés se ressemblent plus que des individus non apparentés.

Dans l'espèce canine, selon la base de données IDID [45] environ 500 anomalies génétiques sont considérées à transmission monogénique, avec la plupart d'entre elles de type autosomique récessif.

Le mode de transmission récessif lié à l'X, ainsi que le mode de transmission de type autosomique dominant sont également décrits mais dans des proportions beaucoup plus faibles.

A ce jour un seul cas de maladie à transmission dominante liée à l'X est décrit dans l'espèce canine, il s'agit de la néphrite du Samoyède.

Il n'existe à ce jour aucune maladie à transmission liée à l'Y décrite chez le chien.

Enfin, un certain nombre de maladies se transmet selon un mode polygénique, alors que le mode de transmission reste inconnu pour beaucoup d'autres.

Dans certaines races et pour certaines pathologies dont le mode de transmission génétique est bien connu des tests génétiques sont disponibles. Ces tests permettent de distinguer les individus porteurs ou non d'un gène responsable d'une maladie héréditaire. C'est le cas pour certaines maladies héréditaires chez les Beagles. Les maladies pour lesquelles ces tests sont disponibles sont présentées dans les tableaux (Cf. Troisième partie III)).

III) Pathologies héréditaires chez le Beagle

Il existe de très nombreuses maladies héréditaires canines, nous tenterons ici d'établir la liste la plus exhaustive possible des maladies héréditaires à prédisposition raciale chez le Beagle (ayant une incidence supérieure chez le Beagle). Puis nous verrons l'ensemble des pathologies héréditaires ou supposées héréditaires que l'on retrouve actuellement dans cette race.

Lorsqu'un test génétique est disponible pour une maladie nous le signalerons dans les Tableaux 1 et 2.

1) Maladies héréditaires à prédisposition raciale chez le Beagle

Nous allons voir la liste des maladies héréditaires à prédisposition raciale chez le Beagle ou que l'on retrouve plus particulièrement dans cette race (la fréquence pouvant alors être faible malgré tout) (Cf. Tableau 1).

Tableau 1: Tableau représentant la liste des maladies héréditaires à prédisposition raciale chez le Beagle. Si un test génétique est disponible il est indiqué dans le tableau. [10, 26, 29, 40, 60, 25, 23]

Abréviations utilisées dans le tableau :

+ : Maladie survenant occasionnellement dans cette race.

++ : Maladie fréquente dans cette race.

+++ : Maladie très fréquente dans cette race ou race la plus touchée par cette maladie

Pathologie	Clinique	Fréquence	Déterminisme génétique	Test génétique disponible
Achondroplasie (Cf. Photographie 18)	Croissance anormale des os des pattes et des vertèbres à l'origine de douleurs plus ou moins importantes. Les membres sont courts et arqués mais le crâne est normal Âge : >3 semaines	+	Autosomique récessif (30 gènes sur le chromosome 6)	Non
Hernie discale	Prédisposition car race chondrodystrophique : métaplasie chondroïde des disques vertébraux qui les minéralise. Âge : >3 ans	++	Probablement polygénétique	Non
Microphthalmie – Microphakie (Persistance de la membrane pupillaire)	Hétérozygotes : persistance des membranes pupillaires et cataracte congénitale (microphakie) Homozygotes : microphthalmie, anomalies oculaires multiples, aveugles.	+++	Autosomique dominant à pénétrance incomplète	Non
Déficit en facteur VII	Anomalie sanguine à l'origine de saignements. Hétérozygotes : asymptomatiques	+++ Pathologie rapportée aux Etats Unis, au Canada, en Europe et en Australie	Autosomique dominant à pénétrance incomplète ou autosomique récessif	Existence d'un test génétique (PennGen, VetGen, Laboklin)
Fente palatine	Absence de substance de la voûte buccale aboutissant à une communication entre le nez et la bouche.	+	Polygénique	Non
Hernie ombili-	Faiblesse de la ligne	+++	Polygénique à	Non

cale	blanche au niveau du nombril pouvant être à l'origine de hernies d'organes abdominaux.		seuil	
MLS (Musladin - Lueke Syndrom) ou appelé aussi "syndrome Chi-nois"	Fibrose de la peau et des articulations. Âge : à partir de 3 semaines	+ ++ (Australie, Etats Unis, Angleterre et Japon)	Maladie touchant spécifiquement cette race. Mode autosomique récessif.	Existence d'un test génétique (Musladin-Lueke Syndrome University of California)

Photographie 18 : Photographie représentant un Beagle atteint d'achondroplasie: cou de taille réduite, dos incurvé et pattes déformées [43 : Diane Quenell, published in *The New Beagle*. 1998 Edition]



2) Autres pathologies héréditaires rencontrées chez le Beagle

Le Tableau 2 récapitule la liste des maladies héréditaires ou supposées héréditaires que l'on retrouve chez le Beagle.

Tableau 2: Liste des maladies héréditaires ou supposées héréditaires que l'on retrouve chez le Beagle. Si un test génétique est disponible il est indiqué dans le tableau. [10, 26, 29, 40, 60, 25, 23]

Types d'affections	Pathologie	Clinique	Fréquence	Déterminisme génétique	Test génétique disponible
Affections cardio-vasculaires	Sténose pulmonaire	Anomalie congénitale cardiaque		Mode polygénique	Non
	Vasculite des artères coronariennes	Asymptomatique	Identifiée chez 34 % des jeunes Beagles	Origine inconnue	Non
	Polyartérite juvénile canine (« Beagle pain Syndrome » ou « Steroid Responsive Meningitis » (SRM))	Syndrome douloureux (cervical), tremblements, fièvre, anorexie, spasmes musculaires, léthargie	Rapportée chez le Beagle en France, aux Etats-Unis d'Amérique et au Royaume-Uni.	Prédisposition génétique supposée	Non, à l'étude
	Vasculopathie familiale	Vasculite nécrosante des artères de petit et moyen calibre Âge : précocement			Non
Affections dermatologiques	Hypotrichose congénitale	Dépilations symétriques Généralement l'alopecie est apparente à la naissance puis elle s'aggrave au cours des semaines suivantes		Mode autosomique récessif	Non
	Alopecie des couleurs diluées	Perte de poils		Mode autosomique récessif	Non
	Atopie	Développement de multiples allergies associées		Hérédité suspectée	Non

	Dysplasie folliculaire des poils noirs	Âge : précoce-ment	Rare	Mode auto-somique ré-cessif	Non
	Asthénie cutanée (Syndrome d'Ehlers-Danlos)	Mort des homo-zygotes		Mode auto-somique do-minant	Non
	Dermatose répondant au Zinc		Chez les chiots rece-vant une alimentation carencée en Zinc		Non
	Dermatite solaire du tronc canine	Cette maladie implique une pho-tosensibilisation	Survient surtout dans les régions ensoleillées		Non
Affections endocri-niennes	Thyroïdite lymphocytaire (provoquant une hypothy-rôidie)	Âge : chien âgés		Hérédité po-lygénique	Non
	Hypercorti-cisme d'origine hy-pophysaire	Âge : âge moyen ou âgés (la mé-diane se situe à 10 ans) 55 à 60 % des animaux concer-nés sont des fe-melles		Il y aurait une prédisposi-tion raciale mais elle n'a pas été en-core démon-trée	Non
	Diabète sucré	Âge : 4 à 14 ans avec un pic d'incidence entre 7 et 9 ans Les femelles âgées non stérili-sées sont prédis-posées			Non
Affections gastro-	Hépatite chronique		Incidence plus élevée		Non

<i>intestinales</i>			que pour les autres races		
Affections hématologiques/ immunologiques	Déficit immunitaire combiné sévère	Hypoplasie du thymus et à une lymphopénie		Mode héréditaire récessif lié au chromosome X	Non
	Déficit sélectif en Ig A	Affections respiratoires chroniques et dermatites Peur être associée à une maladie auto immune			Non
	Déficit en pyruvate kinase	Hématies anormales dont la durée de vie est d'environ 20 jours			Existence d'un test génétique (PennGen, genetic technologies Ltd; Laboklin)
	Anémie hémolytique non sphérocytaire	Anomalie du système de la pompe calcium-ATPase			Non
	Hémophilie A			Mode héréditaire récessif lié au chromosome X	Non
	Hyperlipidémie idiopathique primaire			Familiale	Non
	Leucodystrophie à cellules globoïdes		Rare	Mode autosomique récessif	Non
Maladies infectieuses	Coccidioïdomycose	Âge : Jeunes chiens mâles Lieu : Etats-Unis, Mexique et dans certaines régions d'Amérique centrale et d'Amérique du	L'incidence de cette maladie est augmentée chez le Beagle, cela peut être dû à un risque		Non

		Sud	d'exposition plus élevé		
Maladies musculo squelettique	Polyarthrite/méningite	Âge : 6 à 9 mois		Origine idiopathique	Non
	Dysplasie épiphysaire multiple			Mode de transmission autosomique récessif	Non
	Brachyourie			Mode de transmission autosomique dominant	Non
	Dysplasie du coude : non-union du processus anconé	Âge : 6 à 12 mois		Multifactorielle	Non
	Dysplasie coxo-fémorale	Âge : 6 à 12 mois	Prévalence : 18% chez les Beagles (étude aux Etats-Unis sur les Beagles soumis à radiographie de contrôle de l'OFA)	Multifactoriel : polygénique et environnemental	Non
Affections néoplasiques	Mastocytome	Âge : à partir de 4 mois mais généralement observée chez des animaux plus âgés			Non
	Kératose actinique (kératose solaire)	Plus fréquemment observée chez des animaux à peau claire et exposés à un rayonnement solaire intense	Un risque plus élevé est rapporté pour cette maladie chez les Beagles		Non

	Tumeurs des glandes sébacées	Âge : âgés (environ 10 ans)	Une prédisposition raciale à l'hyperplasie sébacée nodulaire est possible		Non
	Hémangiopéricytome	Âge : 7 à 10 ans			Non
	Adénomes des glandes périanales (glandes hépatoïdes)	Âge : en moyenne de 10,5 ans Plus particulièrement les mâles entiers	Prédisposition raciale pour cette maladie suggérée		Non
	Hémangiome cutané	Âge : en moyenne de 8,7 ans	Prédisposition raciale pour cette maladie possible		Non
	Lymphosarcome	Âge : en moyenne de 6 à 7 ans.	Incidence plus élevée est notée chez les Beagles		Non
Affections neurologiques	Syndrome vestibulaire congénital	Âge : < 3 mois Peut être associée à une surdité congénitale			Non
	Surdité congénitale	Symptômes observables dès la naissance		Polygénique ?	Non
	Maladie lysosomales (maladies de surcharge)-gangliosidose à GM1 et glycoprotéinose neuronale (maladie de	Âge : 3 à 12 mois	Rares	Autosomique récessif	Existence d'un test génétique pour la gangliosidose à GM1

	Lafora)				
	Dégénérescence cérébelleuse	Âge : 3 semaines	Rare Pathologie rapportée au Japon	Mode autosomique récessif	Non
	Epilepsie essentielle	Âge : 6 à 36 mois Surtout chez les mâles	Pathologie fréquente	Polygénique	Non
	Narcolepsie-cataplexie	Âge : < 1 an		Multifactoriel ou gène dominant à faible pénétrance	Non
	Lissencéphalie	Âge : < 1 an	Rare		Non
	Ataxie des chiens de chasse	Âge : 2 à 7 ans.	Pathologie décrite au Royaume-Uni		Non
	Méningite et polyartérite	Âge : < 1 an			Non
	Spina bifida	Âge : apparition précoce des signes cliniques	Rare	Affection congénitale	Non
Affections oculaires	Luxation de la glande de la membrane nictitante (« cherry eye ») (Cf. Photographie 19)	Âge : < 1 an		Mode de transmission héréditaire récessif suspecté	Non
	Dystrophie lipidique cornéenne stromale	Âge : 8 à 15 ans N'altère pas la vision	17 % des Beagles	Mode autosomique récessif ?	Non
	Anomalie oculaires multiples du segment postérieur	Les anomalies comprennent une persistance de l'artère hyaloïde, une myélinisation		Mode de transmission inconnu, peut être autosomique réces-	Non

		augmentée du disque optique et une néovascularisation de la rétine, avec une prédisposition aux hémorragies intra-oculaires		sif	
	Micropapille-Hypoplasie du nerf optique		Occasionnellement chez les Beagles		Non
	Dégénérescence rétinienne progressive généralisée	Âge : 3 à 5 ans		Mode autosomique récessif	Non
	Dégénérescence tapétale	Pathologie mineure (sans conséquences sur la vision)		Mode autosomique récessif	Non
	Dysplasie rétinienne multifocale	Anomalies de différenciation des couches rétinienne		Mode autosomique récessif Affection congénitale	Non
	Cataracte héréditaire	1 ^{ère} forme : antérieure capsulaire unilatérale affectant rarement la vision 2 ^{nde} forme : postérieure corticale bilatérale causant des déficits visuels chez les chiens âgés		Sûrement héréditaire : autosomique dominant	
	Luxation du cristallin	Survient souvent en association avec le glaucome			Non
	Glaucome primaire à angle ouvert	Âge : 2 à 5 ans		Mode autosomique récessif	Non

<i>Affections rénales et urinaires</i>	Amyloïdose rénale (glomérulaire)	Protéinurie et insuffisance rénale Décrite chez des Beagles âgés appartenant à une même famille		Hérédité suspectée	Non
	Agénésie rénale unilatérale		Peu fréquente mais une prévalence élevée est rapportée dans certaines familles de Beagles		Non
<i>Troubles de la reproduction</i>	Inversion sexuelle XX			Affection congénitale	Non

Photographie 19: Photographie représentant une luxation de la glande de la membrane nictitante au niveau de l'œil droit chez un Beagle [43].



3) Conduite à tenir devant une pathologie d'origine génétique

➤ Examens à réaliser avant la mise à la reproduction [10]

- Radiographies des coudes pour le diagnostic de non union du processus anconé.
- Radiographie des hanches pour dépister une dysplasie coxo-fémorale.

- Examen de l'œil à la lampe à fente pour diagnostiquer une persistance de la membrane pupillaire.
- Examen du fond d'œil à l'ophtalmoscope tous les ans pour dépister une atrophie rétinienne progressive et établir des pedigrees.
- Procéder à un test génétique de dépistage du déficit en facteur VII.
- Doser systématiquement le facteur VIII chez les chiens ayant un pedigree suspect.
- Procéder systématiquement à un test génétique de dépistage du déficit en pyruvate kinase et de la gangliosidose GM1.
- En cas de suspicion de surdité ou si on a rapporté des cas de surdité dans la lignée, rechercher une surdité congénitale par enregistrement et analyse des potentiels auditifs évoqués.

➤ Conduite à tenir pour choisir ses reproducteurs [10]

- On retire de la reproduction les chiens ayant eu des chiots atteints de dégénérescence cérébelleuse, de leucodystrophie à cellules globoïdes, de dysplasie folliculaire des poils noirs et d'alopécie des robes diluées car ces anomalies sont rares et se transmettent selon un mode autosomique récessif.
- On retire de la reproduction des mères ayant eu des chiots atteints de déficit immunitaire combiné sévère (X-SCID) ou ayant un frère atteint.
- On ne met pas à la reproduction les chiens atteints de microphthalmie, de persistance de la membrane pupillaire, de spina bifida, de gangliosidose GM1, de leucodystrophie à cellules globoïdes, de déficit en IgA, de glycoprotéinose, de non union du processus anconé et de dysplasie coxo-fémorale (stades III et IV), de dysplasie rétinienne multifocale, d'hypotrichose congénitale, d'alopécie des couleurs diluées, de dysplasie folliculaire des poils noirs, d'asthénie cutanée, d'anémie hémolytique non sphérocytique ou de surdité congénitale.
- On ne met pas à la reproduction les chiens atteints de déficit en facteur VII ou de gangliosidose GM1, ni si possible les chiens porteurs.
- On ne met pas à la reproduction les mâles hémophiles A, ni les femelles suspectes d'être porteuses (repérées grâce au dosage du facteur VIII, il est alors inférieur à 75% de celui d'un témoin sain de la race). Si on souhaite garder un mâle hémophile, on le croise obligatoirement avec une femelle saine et on stérilise les femelles issues du croisement.
- On ne met pas à la reproduction les chiens atteints de déficit en pyruvate kinase.

4) Etude spécifique d'une maladie héréditaire spécifique du Beagle : MLS (« *Musladin - Lueke Syndrom* ») ou appelé aussi "syndrome Chinois"

Le « *Musladin-Lueke Syndrom* » (MLS) est une maladie génétique qui touche spécifiquement le Beagle. Cette pathologie a été découverte au début des années 90 aux Etats-Unis par les Docteurs Tony et Judy Musladin et Ada Lueke, puis les recherches génétiques furent conduites par le docteur Mark Neff de l'Université Californienne de Davis [9, 43, 24].

➤ Clinique

Les chiots atteints peuvent être repérés dès l'âge de deux semaines grâce à une observation attentive car ils sont de petite taille et ont une démarche rigide, mais tous les chiens ne développent pas les mêmes signes.

Les différentes manifestations cliniques sont les suivantes [43, 24, 9]:

- Fibrose de la peau, des tendons et des muscles ; ce qui provoque des douleurs.

- Musculature développée
- Extrémités des pattes plus courtes. Cela concerne généralement les pattes avant mais les quatre pattes peuvent être touchées, le chien donne l'impression de marcher sur la pointe des pieds (Cf. photographies 21, 22, 23). Cette raideur des membres persiste sous anesthésie générale.
- Conformation anormale de la tête : cou plus court, crâne plat, les oreilles sont implantées assez haut sur le crâne et comportent un pli (Cf. Photographie 20), les yeux sont inclinés et étroits, la queue est très raide et présente des zones de frisottis.

Les symptômes de cette maladie s'aggravent en général jusqu'à l'âge de 1 an avant de se stabiliser. A moins d'avoir une pathologie génétique ou congénitale associée, les animaux atteints par le MLS ont une durée de vie normale.

Photographie 20: Photographie représentant un chiot Beagle atteint de MLS. [43]

Les oreilles de ce chiot à la naissance ne tombent pas à côté de la tête comme celles d'un chiot normal, elles ont une position droite. A deux ou trois semaines elles retrouvent une position plus naturelle. Ce chiot a de grande chance d'être porteur ou atteint par le MLS.



Photographie 21: Photographie représentant des chiots Beagles de 4 mois. [43]

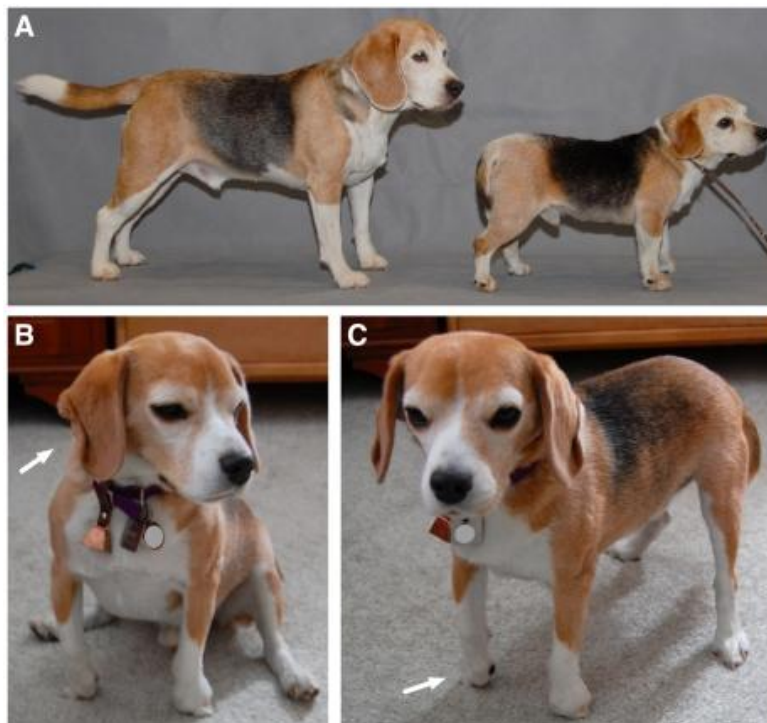
Le second chiot du 1^{er} rang ; le 1^{er} et le 3^{ème} du rang d'en dessous sont atteints par le MLS. Ces chiots ont un port de queue raide et ils commencent à se tenir sur leurs doigts surtout au niveau des postérieurs.



Photographie 22 : Photographie représentant un chien Beagle atteint de MLS. [43]
Ce chien est de petite taille et il présente une digitigrade (surtout au niveau des antérieurs).



Photographie 23: Photographie représentant des Beagles atteints de MLS. [9]
(A) Beagles non atteints (gauche) et Beagles atteints (droite) : ils sont de très petite taille.
(B) Chiens atteints par la maladie : pli au niveau de l'oreille (Cf. flèche) et posture assise très raide.
(C) Même chien que sur la photographie (B) avec une position debout digitigrade. (Cf. flèche)
L'aspect typique de la tête se retrouve sur les photographies (B) et (C).

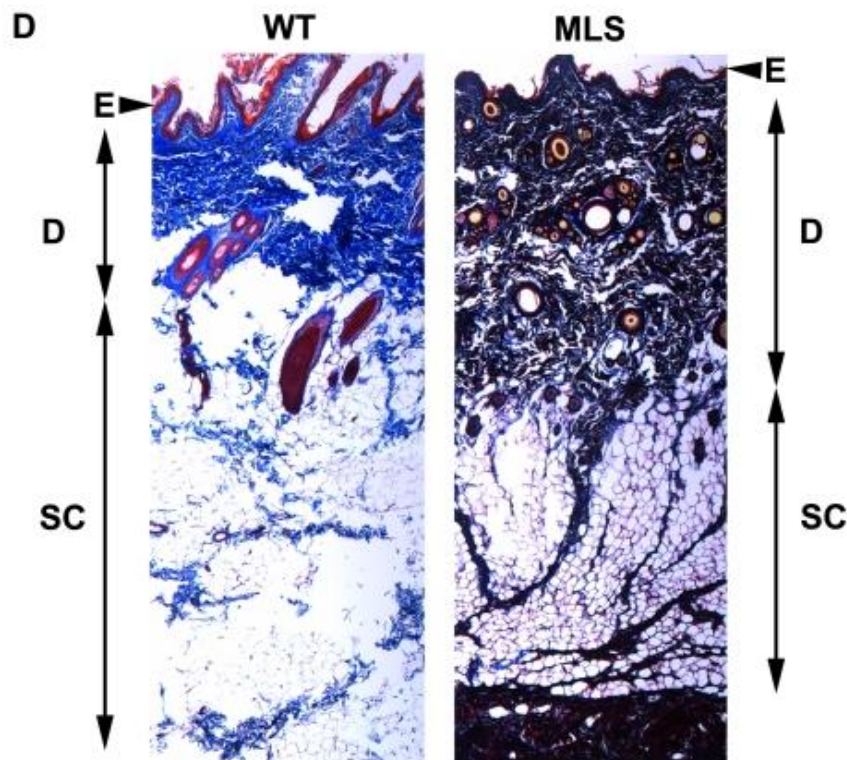


➤ A l'examen nécropsique

Les chiots atteints par la maladie ne présentent aucune anomalie systémique autre que la finesse de leur peau. La peau est adhérente aux structures sous jacentes. (Cf. Photographie 24) [9]

Photographie 24: Photographie représentant l'histologie de la peau d'un individu MLS comparée avec celle d'un individu sain (WT) : Présence anormale de collagène (bleu) du derme jusqu'aux tissus sous cutanés chez l'individu malade. [9]

E, épiderme ; D, derme ; SC, tissu sous cutané



➤ Origine génétique

Le MLS est une maladie héréditaire à mode de transmission autosomique récessif. Les chiens affectés par la maladie possèdent deux copies du gène muté, la sévérité de leurs signes cliniques est alors variable. [24, 43, 9]

Les chiens qui ne possèdent qu'une seule copie du gène muté dans leur génome peuvent présenter quelques signes cliniques mais ces signes ne semblent pas avoir d'effets sur leur santé.

Si un chien porteur d'une seule copie du gène est utilisé comme reproducteur avec un chien non porteur, les chiots de la portée ont 50 % de chance d'hériter d'une copie du gène muté.

Tandis que si les deux parents sont porteurs d'une copie du gène mutant, 25 % de la portée sera atteinte par le MLS et 50 % des chiots seront porteurs d'une copie du gène muté.

L'origine génétique de cette maladie est une mutation du gène ADAMTSL2 qui sert normalement à relier les microfibrilles entre elles. La conséquence de cette mutation est la formation de dimères de ponts disulfures à ce niveau. [9]

➤ Test génétique

Il est très important de réaliser un test génétique sur les reproducteurs ou à défaut sur les chiots de la portée car les signes cliniques sont très variables d'un individu à l'autre. Certains chiots ne montrent pas de symptômes et sont pourtant porteurs du gène tandis que d'autres peuvent rassembler plusieurs symptômes de la maladie sans pour autant être atteints. [43, 24]

Un test génétique a été développé et il est aujourd'hui disponible aux éleveurs à travers le monde. Il s'agit d'un test américain commercialisé par le laboratoire de génétique vétérinaire de l'École de Médecine Vétérinaire de l'Université de Californie à Davis. Ce test a un coût de 50\$ (41 euros). [24]

Le laboratoire Français Antagène pourrait aussi prochainement proposer un test de détection du MLS. Actuellement il lui manque un cas avéré afin d'être homologué.

➤ Similitudes avec la Gaucher Disease

Une maladie humaine est cliniquement proche de la MLS : c'est la Gaucher Disease (GD). Même si la mutation retrouvée chez le Beagle en cas de MLS est différente de celle retrouvée chez l'humain lors de Gaucher Disease, la découverte du gène impliqué chez le chien offre de nouvelles possibilités de recherche sur les mécanismes de la maladie chez l'être humain. [9]

IV) Pathologies non héréditaires fréquentes chez le Beagle

1) « *Reverse sneezing* »

Le « *reverse sneezing* » ou « éternuement inversé » est un phénomène respiratoire courant chez les Beagles comme chez les chiens de petite taille et il n'est pas grave.

Il se manifeste par une inspiration bruyante et difficile d'une durée pouvant atteindre plusieurs minutes et il est parfois accompagné de ptyalisme. Pour aider les chiens à arrêter ce phénomène il faut les forcer à avaler, pour cela on peut leur maintenir la gueule fermée tout en leur bouchant les narines.

L'origine de ce phénomène n'est pas connue à l'heure actuelle, il pourrait être lié à une affection sous jacente telle qu'une sinusite, de l'allergie ou d'autres désordres de l'appareil respiratoire supérieur. [43]

2) « Syndrome de colique du Beagle »

Le syndrome de colique du Beagle désigne un ensemble de symptômes qui semblent affecter un nombre croissant de chiens (étude aux Etats-Unis) [43].

Les symptômes sont les suivants : [43]

- Météorisation
- Les chiens avalent et lèchent tout ce qu'ils voient (ils se lèchent même eux-même) et peuvent alors ingérer des corps étrangers. Ils vomissent, se roulent par terre de douleur, gémissent, boivent de grandes quantités d'eau et ils ont un abdomen tendu.

Les chiens ne présentent pas tous ces symptômes ensemble.

Souvent ce type de colique survient 30 à 60 minutes après un repas mais ce n'est pas toujours le cas.

Les études sur les chiens malades n'ont pas permis de trouver l'origine certaine du problème mais on peut suspecter certaines hypothèses : [43]

- le sphincter entre l'estomac et l'intestin grêle serait trop étroit
- le chien souffrirait d'une allergie alimentaire
- il y aurait un défaut de motilité du gros intestin à l'origine d'un transit trop lent et donc de la formation d'une quantité anormale de gaz intestinaux

3) « *Beagle tail* »/ « *cold tail* »/ « *limp tail* »

Ce syndrome peut survenir au lendemain d'un bain ou d'un exercice sous la pluie froide. Il se caractérise par un port de queue anormal au niveau de sa partie terminale. L'extrémité de la queue est molle et engourdie et le chien semble avoir mal comme si elle était cassée. En général quelques jours après la queue redevient normale sans aucun traitement. [43]

Une étude de Janet E. Steiss, DVM, Ph.D., and J.C. Wright, DVM, Ph.D., chercheurs dans le programme de médecine vétérinaire du sport de l'université d'Auburn a montré que la créatine kinase (enzyme reflétant la souffrance musculaire) était élevée lors de l'apparition de ce trouble mais ils n'ont pas réussi à trouver l'étiologie de ce problème. [43]

4) « *Skipping* » Beagle

Certains Beagles peuvent avoir une démarche sautillante « *skipping* » ou « *hitching* » au niveau des postérieurs. Les Beagles sautillent alors avec l'un ou leurs deux postérieurs de manière plus ou moins constante lors de la marche. Ce phénomène ne semble pas perturber le chien dans ses activités car il peut courir, jouer et sauter comme n'importe quel autre chien. Cette démarche peut être disqualifiante lors de concours. L'étiologie de ce trouble est inconnue, il apparaît généralement chez des chiots de 6 mois et dure toute la vie de l'animal. [43]

5) « *Drunken* » ou « *tumbling puppy syndrome* »

Ce syndrome se caractérise par une démarche anormale du chiot : il est instable sur ses pattes, décrit des cercles et tombe toujours du même côté. Sa tête est inclinée et on remarque un nystagmus au niveau des yeux. A l'âge de 10-12 semaines cette démarche se confirme et elle est conservée à l'âge adulte.

Plusieurs origines sont suspectées :

- Hypoplasie cérébelleuse
- Atteinte infectieuse ou congénitale de l'oreille moyenne

- Atrophie cérébelleuse due à un développement anormal

La transmission génétique n'a pas encore été prouvée mais une transmission héréditaire sur un mode récessif est suspectée. [43]

V) Longévité

Selon l'étude de Bronson (1982) la moyenne d'âge de décès du Beagle est de 6,2 ans +/- 4,2 ans (étude sur 68 sujets) et d'après l'étude de Patronek et al (1997) elle est de 6,6 ans (étude sur 417 sujets). [76]

En 2006, une étude a été menée sur 507 Beagles (enquête sous forme de questionnaire envoyé initialement à 585 propriétaires de chiens de race Beagle, 177 réponses ont été obtenues ce qui représentait 507 chiens) par le *Kennel Club* anglais et la *British Small Animal Veterinary Association*. [83]

Dans cette étude, l'âge moyen de mortalité des chiens de cette race était de 12 ans et 8 mois (minimum : 1 an et 2 mois, maximum : 17 ans et 9 mois) ce qui est supérieur aux valeurs vues précédemment cependant il existe des biais dans cette étude. On peut considérer que cette étude n'est pas représentative de la population de Beagles du pays.

La longévité moyenne des chiens de race Beagle serait donc plus proche des valeurs obtenues dans les études de 1982 et de 1997 vues précédemment.

QUATRIÈME PARTIE: UTILISATION DE LA RACE

Le Beagle est une race de chien de chasse par excellence qui a été sélectionné depuis plusieurs siècles afin d'être mieux adapté à la chasse à courre. En effet, les Beagles ont un flair très développé qui leur permet de trouver la piste du gibier assez facilement même dans les conditions climatiques défavorables que l'on retrouve souvent lors de chasse à courre.

Cette aptitude olfactive exceptionnelle est aussi mise à profit aujourd'hui par certaines équipes de policiers, de douaniers ou même par des agences de désinsectisation à travers le monde pour les aider dans leur travail de recherche.

Par ailleurs, cette race de chien connaît actuellement une popularité croissante auprès des familles, ce qui le place aujourd'hui dans de nombreux pays du monde comme un chien de compagnie à part entière.

Enfin, les Beagles sont aussi tristement connus pour être la race de chien que l'on retrouve principalement dans les laboratoires d'expérimentation.

Nous allons donc voir dans cette partie tout d'abord l'utilisation du Beagle comme chien de chasse, puis comme chien de recherche. Nous verrons ensuite que le Beagle est un très bon chien de compagnie avant d'étudier les raisons de son utilisation dans les laboratoires d'expérimentation animale et de voir quelle est la situation actuelle.

I) Chien de chasse

Un glossaire des termes de chasse à courre utilisés dans cette partie est disponible en Annexe 3 en fin d'ouvrage.

1) Vènerie ou chasse à courre

a) France

α) Description

➤ Définition

La Vènerie (ou chasse à courre) est un mode de chasse très ritualisé. Elle consiste à chasser des animaux sauvages dans leur milieu naturel jusqu'à leur prise éventuelle par les chiens, et eux seuls. Elle se distingue de la chasse à tir car seuls les chiens chassent grâce à leur odorat et leur instinct naturel de prédateur. Le rôle de l'homme consiste à les contrôler.

En Vènerie, la manière compte davantage que le résultat qui ne peut être que d'un seul animal par laisser-courre. La défense des animaux chassés réside dans la fuite et les multiples ruses qu'ils développent instinctivement pour échapper aux chiens. Cette défense doit pouvoir s'exprimer librement, sans intervention de l'homme qui n'est que le spectateur avisé de la partie qui se joue entre l'animal sauvage et le chien. [97, 18, 38, 42]

Il existe deux types de Vènerie : [97]

- La Grande Vènerie : chasse au grand gibier (cerf, daim, chevreuil et sanglier), les chiens utilisés sont des chiens courants de grande taille.
- La Petite Vènerie : chasse au petit gibier (lièvre, lapin, renard), les chiens utilisés sont des chiens courants de taille moyenne ou petite tels que les Beagles.

Les prélèvements par la chasse à courre sont très faibles [97]:

- Lapins : 500 individus par an (0,002% des prélèvements totaux).
- Lièvres : 650 animaux par saison sur 1 500 000 environ prélevés au total par la chasse ou écrasés sur les routes.
- Renards : 400 renards par an sur les 400 000 prélevés au total par la chasse.

Pratiquée selon un code d'éthique strict, cette tradition fait partie du patrimoine historique français.

➤ Ethique à respecter

Quelque soit l'animal chassé, une journée de chasse à courre se déroule de façon identique et s'appuie sur des principes d'éthique que l'on retrouve dans la charte de Vènerie française datant de 2004. Les grandes règles sont les suivantes [97, 38, 42]:

- Le veneur est respectueux de la loi naturelle, il prend soin de ne pas compromettre l'intégrité et la loyauté de la confrontation entre la meute et l'animal chassé.
- A la chasse le veneur se déplace à pied ou à cheval, et ne recourt pas aux moyens mécaniques, sauf exception justifiée par un motif de sécurité.
- Le veneur exerce son art avec les moyens hérités de la tradition, ainsi chasse-t-il à « cor et à cri », avec sa trompe et sa voix.
- S'il y a prise à la fin de la chasse, elle doit être entourée de respect et de dignité.

➤ Une structure centrale : l'équipage

Chaque équipage possède une identité particulière définie par son appellation, sa tenue, ses couleurs et sa fanfare. Les membres de l'équipage (appelés boutons, gilets, épingles...) peuvent être amenés à intervenir durant le laisser-courre, ils le font dans le strict respect des consignes données par le maître d'équipage (Cf. Photographies 25, 26).

Les enfants et les femmes sont nombreux dans les équipages, ce qui est une caractéristique originale de ce mode de chasse. [97, 38, 42]

Photographies 25 et 26: Photographies représentant des équipages de chasse à courre [34]



➤ La Vènerie : une chasse à « cor et à cri »

La trompe de chasse est indissociable de ce mode de chasse (Cf. Photographie 27). Elle est, pendant la chasse, le moyen utilisé par les veneurs pour communiquer entre eux et appuyer les chiens. [42, 97]

Photographie 27: Photographie représentant une trompe de chasse utilisée lors de chasse à courre [97]



➤ Les chiens de meute

Avec environ 17 000 chiens actuellement en France, les meutes de chiens de Vènerie, dont les Beagles font partie, n'ont jamais été aussi nombreuses en France. [97]

Le chien de Vènerie est aussi appelé chien d'ordre car lors de la chasse la meute doit être attentive aux ordres du maître d'équipage. [97]

➤ Les animaux de Petite Vènerie

Les animaux de Petite Vènerie, chassés notamment par les meutes de Beagles, sont au nombre de trois : renard, lièvre et lapin. Ils ont tous en commun le fait qu'ils soient totalement sauvages, jamais issus de l'élevage ou de lâchés, et ils sont chassés exclusivement dans leur milieu naturel. [97]

β) Histoire de la Vènerie française

➤ XXème siècle

Avec la Première Guerre Mondiale la chasse à courre du XIXe siècle disparaît. Ainsi, les 250 équipages répertoriés avant la première guerre, souvent fondés et maintenus par une famille, vont disparaître progressivement au cours de la première moitié du XXe siècle. [97, 20] Ensuite, pendant l'entre-deux-guerres, de nombreux équipages bénéficieront de la solidarité des veneurs pour la reconstitution des meutes et s'adapteront aux populations de grands animaux très variables d'un massif à l'autre. Cependant, cette période sera de courte durée et la Seconde Guerre Mondiale réduira à néant tous ces efforts et la quasi-totalité des meutes. [97, 20]

➤ Après la seconde Guerre Mondiale

Après la Seconde Guerre Mondiale, la chasse à courre renaît et s'adapte aux nombreuses mutations du siècle. Apparaissent alors les premières structures associatives (Loi 1901), telles que l'Association Française des Equipages de Vènerie et la Société de Vènerie, qui permettent aujourd'hui aux équipages d'accueillir de nombreux adeptes venant de milieux socio-professionnels très variés. [97, 20, 34]

Dès l'après-guerre, la Vènerie participe à la gestion des animaux chassés en respectant les plans de chasse. Par ailleurs, la Société de Vènerie et l'Association Française des Equipages de Vènerie veillent au maintien et à l'amélioration des races de ses 17 000 chiens de Vènerie sous l'égide du club du chien d'ordre. [97, 20, 34]

Critiquée par certains au point même d'être menacée de disparaître au début des années 80, la chasse à courre va voir ensuite le nombre d'équipages progresser sans cesse.

γ) Situation actuelle de la Vènerie

➤ Partisans

Actuellement, en France, il y a plus de 420 équipages de chiens courants représentant 10 000 pratiquants répartis sur 69 départements. Ils chassent le cerf, le chevreuil, le sanglier, le renard, le lièvre et le lapin selon la région où ils se trouvent et le type de chiens dont ils disposent. [97]

En 2010, on dénombre plus de 10 000 "boutons" qui portent la tenue d'un équipage et quelques 100 000 suiveurs passionnés qui sont régulièrement présents lors des chasses.

Ces chiffres témoignent de la popularité actuelle de la chasse à courre. [97]

La chasse à courre pratiquée avec les Beagles est la Petite Vènerie du lapin qui comporte 47 équipages actuellement en France, mais aussi celle du lièvre et du renard. [71, 97]

➤ Opposants

En France, suite à l'abolition de la chasse à courre en Grande-Bretagne avec le *Hunting Act* en 2005 [51], certaines associations de protection animale (le Rassemblement des opposants à la chasse, la SPA et l'association *One Voice* notamment) ont tenté d'obtenir la même loi en France. Ces associations se fondent sur les mêmes arguments de cruauté animale (souffrance du gibier chassé et des chiens de chasse) que les associations anglaises qui ont lutté pendant des années pour obtenir le *Hunting Act*.

Cependant, la chasse à courre est actuellement considérée par le Parlement français comme une richesse du patrimoine culturel français que l'on doit conserver [48].

Selon une étude de l'association *One Voice*, cette décision parlementaire ne reflèterait pas le point de vue de nombreux français [54]. Ainsi, dans un sondage de l'institut IPSOS commandé en 2010 par l'association on peut voir que près de quatre français sur cinq (79%) seraient opposés à la chasse à courre car elle serait jugée trop cruelle pour le gibier et pour les chiens de chasse qui ont des « conditions de vie difficiles » (chenils etc...) (Cf. Photographies 28 et 29)) et qui sont souvent blessés au cours de la chasse. Ainsi, trois français sur quatre (75%) seraient favorables à son interdiction.

Photographie 28: Photographie représentant des Beagles appartenant à un équipage de chasse à courre au chenil [34]



Photographie 29: Photographie représentant des Beagles appartenant à un équipage de chasse à courre partant à la chasse au lapin [34]



b) Grande-Bretagne

α) Description

Historiquement, la race Beagle a été développée en Grande-Bretagne pour la chasse à courre du lièvre puis pour celle du lapin et du renard (« *fox hunting* »), avant d'être utilisée couramment en France. La chasse à courre qui était pratiquée avec les Beagles en Grande-Bretagne se nommait alors le « *Beagling* ».

L'organisation des équipages anglais et le déroulement de la chasse étaient similaires à ce que l'on retrouve en France actuellement.

β) Situation de la Vènerie

La chasse à courre du lièvre est illégale en Ecosse depuis le *Protection of Wild Mammals Scotland Act* de 2002.

La Vènerie a ensuite été interdite en Angleterre et au Pays de Galle en février 2005 (*Hunting Act*). Ainsi, le *Hunting Act* stipule que « la chasse d'un animal sauvage avec un chien, sauf exception prévue par la loi » est interdite. [51]

Cette interdiction a été très mal accueillie dans l'univers de la Vènerie anglaise car cette activité réunissait de nombreux adeptes. Ainsi selon la *Countryside Alliance* (association anglaise de défense de la chasse à courre) environ 300 000 britanniques avaient l'habitude de chasser à courre avant son interdiction en 2005. [51]

Cependant, cette loi fait suite à un combat mené depuis une vingtaine d'années par la ligue contre les sports cruels en Grande-Bretagne et elle a été soutenue par une grande partie de la population britannique dont certaines personnalités comme le Prince Charles. [51]

c) Autres pays

➤ Chasse à courre autorisée

La Vènerie est très largement pratiquée dans d'autres pays comme l'Irlande, les Etats-Unis, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, et aucun d'entre eux n'envisage d'en interdire la pratique. [48]

Aux Etats-Unis, les Beagles sont employés principalement pour la chasse aux lapins depuis les premières importations.

En Italie et au Portugal la chasse à courre est aussi autorisée même s'il n'y a que peu d'équipages qui la pratiquent. [48]

➤ Chasse à courre interdite

Hormis l'Angleterre et l'Ecosse, la chasse à courre est aussi interdite en Allemagne depuis 1933 et en Belgique depuis 1995. [51]

2) Pratique de la chasse à courre

a) Organismes responsables de la chasse à courre en France

En France trois organismes s'occupent des chiens courants et de la chasse à courre : la Société Centrale Canine (SCC), les clubs de chiens courants (en ce qui concerne le Beagle il s'agit du Club français du Beagle, du Beagle Harrier et du Harrier) et la Société de vénerie. [20]

➤ Société Centrale Canine (SCC)

La SCC est dirigée par un conseil d'administration qui délègue ses missions à des commissions dont la « Commission Vènerie ». Au sein de cette dernière chaque club de chiens courants est représenté par son président. C'est la SCC qui établit ensuite le programme annuel des expositions canines et des épreuves de travail. [81]

➤ Club français du Beagle, du Beagle Harrier et du Harrier

Ce club assure la direction technique des trois races. Il détermine les critères de l'examen de confirmation de ces races et organise l'exposition nationale d'élevage annuelle, des expositions régionales d'élevage et des épreuves de brevet de chasse. [27]

➤ Société de Vènerie

L'objectif de cette organisation est de protéger et d'encourager la chasse aux chiens courants. Elle veille au strict respect des règles de la Vènerie. [97]

b) Epreuve de travail : Brevet de chasse

Les épreuves de travail des chiens courants (Cf. Annexe 6) permettent l'obtention de brevets de chasse.

Elles ont été créées en 1925 pour tester les qualités de chasse des chiens de race pure sur le lièvre à courre. Depuis elles ont été étendues aux voies du lapin, du chevreuil, du renard et du sanglier. Il existe donc actuellement cinq sortes de brevets (lapin, lièvre, renard, chevreuil et sanglier). [73]

Lors des épreuves, les chiens sont mis en conditions de chasse, chaque maître d'équipage présente une meute (un lot) dont l'importance correspond au gibier chassé. Ce dernier dispose d'un temps limité (entre une heure et deux heures suivant les gibiers) pour prouver l'efficacité de son lot. Les juges, dirigés par le président du jury, sont au nombre de trois à six et ils suivent la chasse à pied ou à cheval.

Au moment de la présentation des lots aux juges, des notes de conformité au standard sont attribuées aux chiens. Ensuite, l'action peut commencer et le conducteur est libre d'exploiter le terrain qui lui est attribué comme il le souhaite. En général les territoires sont giboyeux, ce qui permet aux meutes d'être mises en présence de voies fraîches. Les juges apprécient le rapproché, le lancé et la menée et relèvent les qualités et les défauts du lot. Les chiens doivent faire preuve d'obéissance, de qualité de gorge et de finesse de nez. L'ensemble de la meute est aussi jugé sur sa cohésion et sur l'aptitude des chiens à rallier.

Chaque chien reçoit des notes correspondant à ces différents critères et si le total dépasse cent points, il donne droit au brevet de chasse assorti d'un qualificatif : bon, très bon ou excellent.

Si un chien courant obtient deux brevets plus une récompense en concours de beauté il reçoit le titre de champion de travail. [20, 56, 39]

II) Chien d'utilité publique

Nous allons voir dans cette seconde partie que l'odorat très développé du Beagle peut aussi être exploité dans d'autres domaines que la chasse à courre. En effet, les Beagles sont utilisés dans plusieurs pays comme chien de détection au niveau des douanes ou bien même lors d'expertises d'habitations susceptibles d'héberger des termites. Enfin ce sont des chiens très utilisés dans certains pays pour rendre visite aux malades ou aux personnes âgées.

1) Recherche de termites dans les habitations en Australie

En Australie, les Beagles sont utilisés comme chien de recherche pour la détection de termites dans les maisons. Grâce à leur odorat très développé ils sont capables de sentir ces insectes destructeurs de bois avant que le moindre dégât visible à l'œil nu n'apparaisse. Ils ont la

capacité de sentir ces insectes à travers de nombreux matériaux de construction avec un pourcentage de réussite proche des 100%. [84]

Les Beagles sont plus efficaces que les inspecteurs humains dans cette détection.

Ils sont entraînés de la même façon que les chiens détecteurs de drogues utilisés par la police ou par les agents de douane.

2) Recherche de denrées alimentaires interdites

a) Etats-Unis

La « brigade des Beagles » (*Beagle brigade*) comprend des agents des services d'inspection sanitaire Américains (*Animal and Plant Health Inspection Service*) et leurs Beagles. Ils inspectent les bagages des passagers à la recherche d'aliments dont l'importation aux Etats-Unis est interdite (Cf. Photographie 30). Pour ce faire ils utilisent des Beagles car ils ont un odorat très développé leur permettant de détecter des odeurs non perceptibles par les équipements scientifiques et car ils sont souvent gourmands ce qui les conduit facilement vers l'alimentation présente dans les bagages. Par ailleurs le fait que ces chiens soient de petite taille et d'un caractère docile sont autant d'avantages qui permettent à la brigade de travailler sans effrayer les voyageurs.

Les aliments recherchés sont des produits carnés ou des végétaux et ils sont recherchés avec soin car ils peuvent transporter des agents pathogènes et les transmettre ainsi aux cultures ou élevages du territoire américain.

Selon le département américain de l'agriculture en moyenne près de 75 000 saisies de produits illicites seraient réalisées chaque année par cette brigade.

Ce programme a débuté à l'aéroport de Los Angeles en 1984 et depuis il s'est étendu dans tout le pays en raison de son grand succès.

Les Beagles de cette brigade ont un taux de réussite de 90 % et ils peuvent reconnaître près de cinquante odeurs différentes. [95, 96]

Photographie 30: Photographie représentant des membres de la “brigade des Beagles” à la recherche de denrées alimentaires interdites dans les bagages des passagers [2]



b) Autres pays

On retrouve de mêmes brigades dans d'autres pays : Nouvelle Zélande, Australie, Canada, Japon et République populaire de Chine. En Nouvelle-Zélande ces équipes sont gérées par le *Ministry of Agriculture and Forestry* et en Australie c'est l'*Australian Quarantine and Inspection Service* qui s'en occupe. [8, 59]

Les Beagles peuvent aussi être utilisés pour la recherche d'explosifs ou de drogue même si les races de chien plus grands sont préférées car leur taille leur permet plus facilement de pouvoir grimper sur les bagages.

3) Thérapie animale

En raison de leur tempérament amical et de leur gabarit, les Beagles sont aussi fréquemment utilisés en thérapie animale notamment aux Etats Unis (Cf. Photographie 31). De nombreuses associations organisent des visites pour les malades et les personnes âgées dans les hôpitaux. [4]

Photographie 31: Photographie représentant un Beagle venant rendre visite à une personne malade dans un hôpital américain [4]



III) Chien de compagnie

1) Situation en France

De nos jours, en France, les Beagles sont principalement utilisés pour la chasse à courre même si ceux sont aussi de très bons chiens de compagnie. En effet, en 2011 seul 10 % de la population française de Beagles a été utilisée pour la compagnie. [81]

Cependant, cette race suscite un engouement croissant d'année en année auprès des familles françaises. Ainsi, le Beagle réunit dans un petit format un grand nombre de qualités. Comme le décrit le standard, c'est un « chien gai, hardi, doué d'une grande activité, d'énergie et de détermination. Vif, intelligent, d'un tempérament égal ». Ce chien, dépourvu de toute agressivité est donc un excellent compagnon familial un peu « pot de colle ». Très doux en général avec les enfants il partage volontiers leurs jeux.

Cependant, ce chien est très vif et pétillant, il a donc besoin de longues sorties journalières. Même s'il s'adapte à la vie en ville, il aura besoin d'espace pour se dépenser. [81, 20]

2) Situation aux Etats-Unis

Les Beagles sont des chiens de compagnie très populaires aux Etats-Unis (Cf. Partie V I) 3)).

IV) Chien d'expérimentation

1) Pourquoi utiliser des Beagles en expérimentation animale ?

La présence de Beagles dans les laboratoires d'expérimentation animale s'explique par les nombreuses qualités qu'ils possèdent. Ainsi, le Beagle est un chien de taille moyenne, ses poils sont ras, sa conformation correspond au chien type, c'est un chien robuste et son tempérament est agréable. De plus, le Beagle est un chien adapté à la vie en groupe (meutes de chasse à courre). [6]

Le tempérament aimable du Beagle et sa personnalité joyeuse sont deux de ses plus grands atouts car sa contention est aisée et un maintien minimum de l'animal est requis lors des procédures expérimentales. [6]

Une étude menée sur 18 grands élevages de Beagles a fourni les données suivantes concernant les proportions que les Beagles doivent avoir afin de satisfaire aux exigences de l'utilisation en expérimentation [6] :

Mâles (adultes) :

Poids : 10,5 kg

Taille au garrot : 34,2 cm

Longueur du torse : 52,5 cm

Femelles (adultes) :

Poids : 9,9 kg

Taille au garrot : 33 cm

Longueur du torse : 50,1 cm

Les Beagles d'expérimentation sont principalement tricolores, mais il existe aussi des Beagles majoritairement blanc ou marron. Chez les Beagles d'expérimentation bicolores on trouve des variations de fauve, de marron, de pie et de bleu-gris.

Les Beagles ont cependant quelques défauts en tant que chiens d'expérimentation. Ainsi, il peut exister des variations importantes de taille et de poids selon les individus. Les Beagles adultes ont un poids qui peut varier de 5,5 kg à 20,5 kg.

En outre, le Beagle a un aboiement fort et pénétrant que l'on peut entendre de loin et les Beagles en meute se mettent à aboyer sous n'importe quel prétexte. Cependant ce puissant aboiement est parfois contrôlé dans les laboratoires par une ventriculo-cordectomie partielle qui donne des résultats permanents. [6]

Bien que ces quelques particularités des Beagles puissent nuire à leur utilisation comme chiens de laboratoire, il reste l'une des races les plus adaptées à l'usage en expérimentation.

2) Législation

L'expérimentation animale consiste à utiliser des animaux afin d'acquérir des connaissances biologiques ou médicales.

En France, la loi Grammont votée en 1850 condamne les mauvais traitements infligés aux animaux domestiques sur la voie publique, et les droits des animaux sont proclamés en 1978 dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Animal. Cette dernière précise que toute expérimentation animale impliquant une souffrance de l'animal, que celle-ci soit physique ou psychique, est une violation de ses droits. [70]

Même si cette Déclaration s'intéresse déjà à l'animal d'expérimentation, il faudra attendre 1985 pour voir apparaître le premier texte européen concernant la protection de l'animal utilisé à des fins expérimentales : il s'agit de la Convention européenne n°123 sur la protection des animaux vertébrés utilisés à des fins expérimentales ou à d'autres fins scientifiques. [70]

Depuis, la réglementation de l'expérimentation animale n'a cessé d'évoluer : amendements, directives et annexes sont venus compléter ou modifier les textes originaux pour aboutir à la réglementation actuellement en vigueur en Union Européenne. [50]

Dans de nombreux pays, les Beagles de laboratoire sont « produits » spécialement dans ce but par des sociétés comme *Harlan Sprague Dawley Inc* ou *Marshall Bioresources*, qui ont une autorisation pour élever des Beagles destinés à la science. [72, 58]

Toutefois, des groupes anti-vivisection ont rapporté des abus sur les animaux de laboratoire et ils ont exercé des pressions pour faire cesser ces activités qu'ils jugeaient barbares. Par exemple, la société d'élevage *Consort Kennels* a dû fermer en 1997 au Royaume-Uni sous la pression des associations pour le droit des animaux. Les actions de ces groupes continuent encore de nos jours.

3) Situation en France

En France en 2004, les chiens représentaient 0,24% des animaux utilisés en recherche ce qui est très faible par rapport au nombre de rongeurs (87,5%) utilisés. Au total 2,3 millions d'animaux sont utilisés chaque année en France par l'expérimentation animale dont 5485 chiens en 2004. Le nombre de chiens utilisés dans les laboratoires est stable depuis 2001, avec en moyenne 5 500 chiens. [70]

Conformément à la réglementation européenne, des enquêtes sont régulièrement effectuées (1984, 1990, 1993, 1997, 1999, 2001, 2004, 2007) pour recueillir des informations statistiques concernant l'utilisation d'animaux à des fins expérimentales (Cf. Tableau 3) et l'on peut constater que de 1984 à 1999 le nombre de chiens utilisés a diminué de 50 % environ. Cependant, depuis cette date il reste à peu près stable. [50]

Tableau 3: Tableau représentant l'évolution du nombre d'animaux vertébrés utilisés en France en expérimentation animale entre 1984 et 2007. [50]

	1984	1990	1993	1997	1999	2001	2004	2007
Rongeurs	4 532 972	3 309 563	2 522 054	2 347 629	2 115 363	1 924 810	2 035 445	2 016 269
Lapins	103 820	113 773	108 262	63 727	48 836	53 545	93 282	96 427
Primates	3 226	3 132	2 685	2 622	2 322	3 840	3 789	2 748
Chiens	10 531	7 721	4 965	4 290	5 203	5 516	5 539	4 131
Chats	4 535	2 808	1 140	1 990	1 855	1 383	1 313	1 848
Equidés	317	258	613	839	440	536	223	652
Porcs	1 901	15 467	17 684	11 259	8 897	7 808	6 587	8 768
Caprins et Ovins	2 765	4 261	7 365	4 317	6 294	6 778	5 434	4 732
Bovins	596	2 425	4 980	1 636	3 104	2 648	1 296	3 206
Oiseaux	99 617	91 452	126 136	67 652	86 610	94 932	106 263	158 362
Reptiles	847	852	844	48	50	1 214	0	758
Amphibiens	34 312	30 690	20 509	14 403	6 187	12 218	15 675	9 451
Poissons	35 050	54 941	122 499	88 573	22 805	96 399	50 397	20 228
Autres	2 932	8 365	875	332	631	667	155	800
TOTAL	4 833 421	3 645 708	2 940 611	2 609 317	2 308 597	2 212 294	2 325 398	2 328 380

En France, la race de chien utilisée en expérimentation animale n'a pas obligation d'être spécifiée mais il s'agit en grande majorité de Beagles qui proviennent de deux grands élevages français. [56, 58] Ces chiens sont utilisés pour la médecine vétérinaire ou par des laboratoires pharmaceutiques pour tester des médicaments.

Les laboratoires sont dotés de comités d'éthiques et ils appliquent la « règle des trois R » : Raffiner (les doses utilisées pour les tests), Réduire (le nombre d'animaux utilisés) et Remplacer (les animaux par des méthodes alternatives comme les cellules en culture). Cette règle est issue du livre *The Principles of Humane Experimental Technique* de Russel et Burch (1959). [70]

En grande majorité les chiens sont euthanasiés après les tests pour l'étude de leurs corps. Mais ceux qui sont en bonne santé peuvent être proposés à l'adoption par le biais de structure

comme les Écoles Vétérinaires françaises (Unité de recherche « Biologie du Développement et de la Reproduction » de l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort par exemple) ou d'association telle que l'association Graal.

4) Situation en Grande-Bretagne

En Grande-Bretagne, sur les 8 018 chiens utilisés en 2004 dans l'expérimentation animale, 7 799 sont des Beagles (97,3 %) tandis qu'en 2005 ce pourcentage diminue à 96,6%. [63]

5) Situation dans l'Union Européenne

Le test des cosmétiques sur les animaux est interdit dans les pays membres de l'Union Européenne. [31]

Des procédures d'adoption du même type que celles pratiquées en France ont également lieu en Belgique ou en Italie.

6) Situation aux Etats-Unis

Aux Etats-Unis, où, comme en France, la race de chien utilisée en expérimentation animale n'est pas spécifiée dans les rapports, le nombre annuel de tests effectués sur les chiens a diminué de deux tiers, passant de 195 157 en 1973 à 64 932 en 2004. [96]

Des procédures d'adoption du même type que celles pratiquées en France ont également lieu aux Etats-Unis et au Canada.

CINQUIÈME PARTIE : IMPORTANCE DE LA RACE

Dans cette dernière partie nous allons voir l'importance de la race en France et dans plusieurs pays à travers le monde. Pour cela nous étudierons tout d'abord les effectifs et les classements de la race Beagle par rapport aux autres races dans ces pays. Puis nous nous intéresserons à l'importance des Clubs de race Beagle à travers le monde. Enfin, nous verrons la place du Beagle dans les médias à travers plusieurs exemples de livres, dessins animés ou films dans lesquels on retrouve des Beagles. L'importance du Beagle sur internet notamment sur les forums de discussion sera aussi évoquée dans cette dernière partie.

I) Beagle en chiffres

1) Effectifs en France

Chaque année, la SCC publie le palmarès des races de chiens inscrits au LOF (Livre des Origines Français). Cela donne une idée des races de chiens les plus « populaires » en France et nous permet de voir l'évolution au cours du temps de la popularité de chacune de ces races par rapport aux autres. [77]

Cependant, il faut tenir compte, dans la lecture de ce classement, du fait qu'il existe de très nombreux chiens non inscrits au LOF mais de type racial marqué qui ne sont pas pris en compte dans ce palmarès.

Le Tableau 4 présente la liste des 20 premières races en termes de nombre d'inscrits provisoires au LOF. Le terme « inscription provisoire » désigne les chiots issus de deux parents inscrits au LOF qui sont inscrits provisoirement à la naissance au LOF avant de pouvoir être confirmés à l'âge adulte.

Dans ce classement on constate l'évolution en termes d'effectif de la race Beagle de 2000 à 2011. Ce dernier reste à peu près stable au cours du temps avec 2000 à 3000 individus inscrits provisoirement au LOF. Depuis 2008, la race Beagle se situe en 17^{ème} position dans le classement des races de chiens LOF les plus représentées en France. [77, 52]

La popularité du Beagle, que l'on peut juger à l'aide de ce critère, est donc moins importante en France que dans d'autres pays tel que les Etats-Unis (Cf. Partie V I) 3)).

Tableau 4: Tableau représentant le classement des inscriptions provisoires au LOF ainsi que le nombre d'inscription des chiens de race en France en 2000, 2004, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010 et 2011. [77, 52]

Classement	2000	2004	2006	2007	2008	2009	2010	2011
1	Berger Allemand (BA) 11 835	BA 10 908	BA 11 025	BA 11 203	BA 11 408	BA 11 321	BA 11 265	BA 11 374
2	Labrador retriever (Lab) 9 359	Lab 7 778	Golden 7 408	Golden 8 483	Golden 8 491	Golden 7 787	Golden 8 388	Golden 8 480
3	Rottweiler (Rot) 5 925	Golden 7 347	Lab 6 941	CKC 6 655	CKC 7 508	CKC 7 192	CKC 8067	Berger Belge (4 variétés) 8 289
4	Golden Retriever (Golden) 5 413	CKC 6 071	CKC 6 319	Lab 6 569	Lab 7 120	Lab 6 433	Lab 7 127	CKC 7 825
5	Epagneul breton 5 290	Epagneul breton 5 353	Berger Belge (4 variétés) 5946	Berger Belge (4 variétés) 6 126	York 6 220	York 6 382	York 6 221	Lab 6 958
6	Setter Anglais 5 137	American Staffordshire terrier 5 308	American Staffordshire terrier 5 931	American Staffordshire terrier 6 159	Setter Anglais 6 029	Setter Anglais 6 268	Setter Anglais 6 095	York 6189
7	Yorkshire terrier (York) 4 769	Rot 5 201	York 5 493	York 5 653	Epagneul breton 5 583	Epagneul breton 5 382	Bouledogue Français 5 977	Setter Anglais 6 135

Classe ment	2000	2004	2006	2007	2008	2009	2010	2011
8	Teckel 4 157	Cocker Spaniel Anglais 4 953	Epa- gneul breton 5 474	Setter Anglais 5 591	Boule- dogue Fran- çais 5 320	Boule- dogue Fran- çais 5 244	Berger Belge Mali- nois 5 726	Boule- dogue Fran- çais 6 085
9	Cava- lier King Charles (CKC) 3 901	Setter Anglais 4 860	Setter Anglais 5 186	Epa- gneul breton 5 571	Ameri- can Staf- fordshi re ter- rier 5 222	Cocker Spaniel Anglais 5 203	Ameri- can Staf- fordshi re ter- rier 5 501	Berger Austra- lien 5 805
10	Cocker Spaniel Anglais 3 892	York 4 849	Cocker Spaniel Anglais 4 831	Cocker Spaniel Anglais 4 910	Cocker Spaniel Anglais 5 052	Berger Belge Mali- nois 5 136	Epa- gneul breton 5 361	Ameri- can Staf- fordshi re ter- rier 5 683
11	Beau- ceron 3 574	Teckel 4 096	Boule- dogue Fran- çais 3 773	Boule- dogue Fran- çais 4 286	Berger Belge Mali- nois 4 983	Ameri- can Staf- fordshi re ter- rier 5 048	Cocker Spaniel Anglais 5 214	Epa- gneul breton 5 092
12	Berger Belge Mali- nois 3 062	Beau- ceron 3 844	Teckel 3 669	Teckel 3 995	Teckel 4 293	Teckel 3 901	Berger Austra- lien 4 913	Cocker Spaniel Anglais 5 035
13	West Highlan d White terrier 2 814	Berger Belge Mali- nois 3 668	Bouvier Bernois 2 875	Bouvier Ber- nois 3 358	Bouvier Bernois 3 625	Berger Austra- lien 3 809	Teckel 4 215	Chi- huahua 4 966

Classe ment	2000	2004	2006	2007	2008	2009	2010	2011
14	Ameri- can Staf- fordshi re ter- rier 2 723	Jack Russel Terrier 3 170	Beagle 2 723	Shi-Tzu 2 770	Berger Austra- lien 3 325	Bouvier Bernois 3 365	Chi- huahua 3 808	Teckel 4 090
15	Boxer 2 275	Boule- dogue français 3 168	Shi-Tzu 2 380	Beagle 2 701	Beau- ceron 3 116	Jack Russel Terrier 3 226	Jack Russel Terrier 3 730	Jack Russel Terrier 3 742
16	Dober- mann 2 230	West Highlan d White terrier 2 624	Berger Austra- lien 2 177	Berger Austra- lien 2 601	Jack Russel Terrier 3 114	Chi- huahua 3 032	Bouvier Ber- nois3 514	Bouvier Ber- nois3 532
17	Bouvier Bernois 2 021	Boxer 2 565	Jack Russel Terrier 1 991	Jack Russel Terrier 2 588	Beagle 2 966	Beagle 2840	Beagle 3310	Beagle 3 437
18	Beagle 2 017	Bouvier Bernois 2 392	Cane Corso 1 810	Cane Corso 2 169	Shi-Tzu 2 935	Shi-Tzu 2 789	Shi-Tzu 2 996	Shi-Tzu 3 268
19	Shi-Tzu 1 950	Beagle 2 340	Chi- huahua 1 319	Chi- huahua 1 687	West Highlan d White terrier 2 511	Beau- ceron 2 656	Beau- ceron 2 797	Cane Corso 3 200

2) Effectifs en Grande-Bretagne

En Grande-Bretagne de 1964 à 1969, la popularité du Beagle était très importante. Ainsi, en 1954, il y avait 154 individus enregistrés au Kennel Club puis 1 092 en 1959, 2 047 en 1961 avant d'atteindre 3 979 individus en 1969. Le Beagle était alors le chien le plus populaire de Grande-Bretagne.

Actuellement la popularité de la race a largement diminué par rapport à celle des autres races de chiens. En effet, en 2010, le Beagle était classé à la 17ème position dans le palmarès des races inscrites au Kennel Club avec 2877 individus en 2010. Puis, en 2011, on ne le retrouve plus dans le classement des 20 races les plus populaires, il a été remplacé par une autre race: le Chihuahua (16ème position). (Cf. Tableau 5) [86, 21]

Tableau 5: Tableau représentant le classement des races de chiens inscrites au LOF ainsi que leurs effectifs en Grande-Bretagne en 2010 et 2011. [21]

Classement	2010	2011
1	Labrador 44 099	Labrador 39 964
2	Cocker Spaniel 23 744	Cocker Spaniel 23 258
3	English Springer 13 988	English Springer 12 883
4	Berger Allemand 10 364	Berger Allemand 9 893
5	Staffordshire Bull Terrier 8 663	Golden Retriever 8 081
6	Border Terrier 8 383	Cavalier King Charles 7 446
7	Cavalier King Charles 8 154	Border Terrier 7 188
8	Golden Retriever 7 911	Staffordshire Bull Terrier 7 113
9	Carlin 5 726	Carlin 6 221
10	Boxer 5 699	Schnauzer nain 5 924
11	Schnauzer nain 5 641	Boxer 5 641
12	West Highland White Terrier 5 361	Shih Tzu 5 083
13	Shih Tzu 5 247	Bouledogue anglais 4 659
14	Lhasa Apso 4 865	West Highland White Terrier 4 634

Classement	2010	2011
15	Bouledogue anglais 4 746	Lhasa Apso 4 551
16	Whippet 3 557	Chihuahua 3 319
17	Yorkshire Terrier 3 441	Whippet 3 295
18	Beagle 2 877	Yorkshire Terrier 3 040
19	Dogue de Bordeaux 2 841	Dogue de Bordeaux 2 895
20	Teckel 2 802	Teckel 2 802

Si l'on regarde l'évolution des effectifs de Beagles de 2002 à 2010 (Cf. Tableau 6), on constate une augmentation progressive du nombre d'individus.

En dépit d'une légère baisse d'effectif entre 2010 et 2011 (de 2877 individus à 2687 individus inscrits au Kennel Club) et d'une disparition du classement des 20 premières races en terme d'inscription au Kennel Club, l'effectif de la race reste conséquent en 2011: 2687 individus inscrits. [21]

Tableau 6: Tableau représentant l'évolution des effectifs de Beagles inscrits au Kennel Club de 2002 à 2011 [21]

2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
1007	1300	1451	1709	1817	2124	2405	2592	2877	2687

3) Effectifs dans d'autres pays

➤ Etats-Unis

Dans les années 1950, pendant six ans, le Beagle fut la race la plus populaire en termes d'effectif enregistré à l'*American Kennel Club*. Même si aujourd'hui cette race de chien n'est pas la plus populaire aux Etats-Unis, elle se trouve toujours dans le classement des 10 premières races. [5]

Ainsi, en 2011, les Beagles prennent la troisième place dans le classement des races les plus importantes en termes d'effectif inscrit à l'*American Kennel Club* à la place des Yorkshire

Terriers. Même si le Labrador a prouvé de nouveau en 2011 qu'il était le chien préféré des familles américaines (classé à la première place depuis 21 ans), cette année la grande nouveauté était la position du Beagle dans le classement (Cf. Tableau 7). [5]

De nos jours, la popularité de cette race aux Etats-Unis s'explique par son caractère aimable et joueur qui en fait le chien idéal pour les familles. Son effectif augmente d'années en années depuis 2006 et pourrait probablement atteindre la seconde place du classement dans les années à venir. [5]

Tableau 7: Tableau représentant le classement des 10 races les plus importantes en termes d'effectifs enregistrés à l'*American Kennel Club* en 2011 et permettant de faire une comparaison avec leurs classements en 2010, 2006 et 2001. [5]

Race	2011	2010	2006	2001
Labrador	1 ^{er}	1 ^{er}	1 ^{er}	1 ^{er}
Berger allemand	2 nd	2 nd	3 ^{ème}	3 ^{ème}
Beagle	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	5 ^{ème}
Golden Retriever	4 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	2 nd
Yorkshire	5 ^{ème}	3 ^{ème}	2 nd	6 ^{ème}
Bouledogue anglais	6 ^{ème}	6 ^{ème}	12 ^{ème}	19 ^{ème}
Boxer	7 ^{ème}	7 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}
Caniche	8 ^{ème}	9 ^{ème}	8 ^{ème}	7 ^{ème}
Teckel	9 ^{ème}	8 ^{ème}	6 ^{ème}	4 ^{ème}

➤ Australie

En Australie l'effectif de la race a plutôt tendance à baisser depuis 2007. En 2007 et en 2009 ils étaient environ 1053 individus inscrits à l'*Australian National Kennel Council* tandis qu'en 2011 seulement 800 individus étaient inscrits (Cf. Tableau 8). [7]

Tableau 8: Tableau représentant l'évolution de l'effectif des Beagles inscrits à l'*Australian National Kennel Council* de 1986 à 2011. [7]

Année	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Effectif	1232	1216	1149	1041	998	924	998	1001	1165

II) Clubs de race Beagle

1) France

En France, il existe un club de la race créé le 27 mai 1921: le Club français du Beagle, Beagle-Harrier et du Harrier qui est affilié à la Société Centrale Canine et agréé par le Ministère de l'Agriculture. [27]

Ce club préside aux destinées des trois races : Beagle, Beagle-Harrier et Harrier. Il contrôle les inscriptions au L.O.F et les examens de confirmation, gère l'élevage, organise des expositions nationales d'élevage, patronne des expositions régionales de races et des brevets de chasse et édite une revue semestrielle. Il représente aujourd'hui environ 2 000 sociétaires. [27]

2) Grande-Bretagne

En Grande-Bretagne, il existe *The Beagle Club* (créé en 1890) mais aussi un club dans chacun des pays de Grande-Bretagne. Le *Beagle Club* a pour objectif de promouvoir l'élevage des Beagles comme chien de compagnie et de chasse. Il s'oppose fermement à l'utilisation de la race pour l'expérimentation animale. Ce sont les membres de ce club qui ont défini les critères de standard du Beagle en association avec le *Kennel Club*. [86]

De 1964 à 1969, le Beagle était très populaire en Grande-Bretagne (Cf. infra), le nombre d'inscription au *Beagle Club* a alors augmenté considérablement jusqu'à 500 inscriptions à travers le monde.

Même si actuellement le Beagle est moins populaire au Royaume Uni, le *Beagle Club* reste encore actif actuellement avec de nombreux adhérents. [86]

3) Etats-Unis

La mission du *National Beagle Club of America* est d'encourager l'amélioration génétique de la race et la tradition de la chasse avec les Beagles. Le club s'occupe du standard de la race, du jugement des chiens lors des compétitions officielles et il enregistre les équipages de chasse au lapin et au lièvre. [62]

Ce club collecte aussi des informations de la part des propriétaires de chien et des éleveurs sur les pathologies rencontrées chez leurs chiens. Ces données permettent ensuite aux éleveurs de mieux connaître les pathologies génétiques dont l'incidence est importante chez le Beagle et donc d'en tenir compte lors de la mise à la reproduction. Le *National Beagle Club of America* conseille les éleveurs sur les tests génétiques à réaliser sur les reproducteurs et leur indique les pathologies héréditaires à risque que l'on retrouve chez le Beagle. [62]

4) Australie

En Australie, il existe plusieurs clubs de la race : un club par état. Ils ont les mêmes rôles que le club américain du Beagle. [98, 15, 16, 17, 87]

III) Beagle dans les médias

Les Beagles sont des chiens très populaires aux Etats-Unis, on les retrouve donc en grand nombre dans les courts et longs métrages américains.

Dans les différents films, dessins animés et bandes dessinées où les Beagles sont des héros, ils représentent le chien de famille par excellence. Qu'ils soient représentés comme des êtres très intelligents ou au contraire stupides, les Beagles sont toujours de très bons compagnons.

Nous allons voir ici quelques exemples de la présence de Beagles dans les dessins animés, films ou bandes dessinées. Puis nous étudierons l'engouement que suscite la race sur internet.

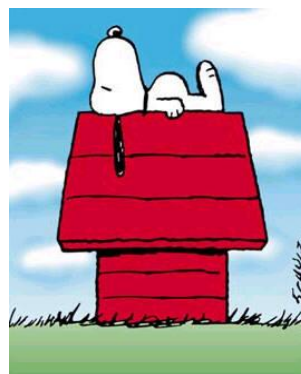
1) Les Beagles dans les bandes dessinées

- « Snoopy » chien de la bande dessinée *Peanuts* ou *Snoopy et les Peanuts* ou *Snoopy* (créée par Charles Schulz en 1950) [79, 80]

« Snoopy » (Cf. Photographie 32) est le chien très populaire de Charlie Brown dans la bande dessinée *Snoopy*. Il est, avec Charlie Brown, le personnage central des *Peanuts*.

Au fur à mesure de la bande dessinée, son comportement devient « humain » : il se met à marcher sur ses deux pattes, à penser et à philosopher.

Photographie 32: Photographie représentant Snoopy [80]



- « Odie » chien de la bande dessinée *Garfield* (créée par Jim Davis en 1978) [65]

« Odie » (Cf. Photographie 33) est le meilleur ami de Garfield même s'il est aussi son souffre-douleur. Selon Garfield il serait le croisement d'un Beagle et d'une Jack Russel.

Cependant dans les films tirés de la bande dessinée « Odie » n'est pas un Beagle mais un Danois.

Photographie 33: Photographie représentant Odie [65]



2) Les Beagles dans les dessins animés

- « Gromit », chien de *Wallace et Gromit* (sept courts et longs métrages britanniques créés par Nick Park de 1989 à 2010) [41, 57, 79]

« Gromit » (Cf. Photographie 34) est un personnage en pâte à modeler dont le modèle est un Beagle.

Les dessins animés de Wallace et Gromit racontent les aventures rocambolesques d'un inventeur génial amateur de crackers et de fromage (Wallace) et de son chien intelligent (Gromit).

Photographie 34: Photographie représentant Wallace et son chien Gromit [41]



- « Finot » chien du dessin animé *Inspecteur Gadget* (1983, dessin animé américano-franco-nippo-canadienne créé par Bruno Bianchi, Andy Heyward et Jean Chalopin) [47]

« Finot » (Cf. Photographie 35) est un personnage de dessin animé, c'est le chien de l'Inspecteur Gadget. Il ne parle pas mais est capable de communiquer avec Sophie (nièce de l'inspecteur) grâce à une caméra et à un micro présents dans son collier.

Dans l'adaptation cinématographique de 2003 (*Inspecteur gadget 2*), le rôle de Finot est interprété par un Beagle. [46]

Photographie 35: Photographie représentant Finot, chien de l'Inspecteur Gadget [47]



- « Underdog » chien du dessin animé *Underdog* (dessin animé américain créée par Buck Biggers & Chet Stover en 1964) [94]

« Underdog » (Cf. Photographie 36) est un Beagle doté de super pouvoirs.

La série était une parodie explicite de Superman.

Photographie 36: Photographie représentant Underdog [94]



- « Mr Peabody » chien du dessin animé *Rocky & Bullwinkle* (créé en 1950 et produit par Jay Ward) [74]

« Mr Peabody » (Cf. Photographie 37) est un chien savant qui avec son compagnon humain : un petit garçon nommé Sherman voyage dans le temps.

Photographie 37: Photographie représentant Mr Peabody accompagné de son ami humain) [74]



- « Poochie » chien du dessin animé *Les Simpsons* (apparition dans le dessin animé en 1997) [89]

« Poochie » (Cf. Photographie 38) est un personnage du dessin animé fictif *Itchy and Scratchy* des *Simpsons*. Il ne reste présent que dans un seul épisode des *Simpsons*.

Photographie 38: Photographie représentant Poochie [89]



- Les « Beagles Boys » ou « Rapetous » sont des chiens du dessin animé *La bande à Picsou* (1987, créés par Carl Barks aux Etats Unis) [85]

Les « Beagle Boys » (Cf. Photographie 39) sont des prisonniers qui au cours de leurs différentes apparitions dans des dessins animés Disney tentent de s'échapper de prison.

Bien qu'ils s'appellent les « Beagle Boys » on ne peut pas être certain que ce soit vraiment des Beagles car ils n'ont aucune caractéristique physique de la race.

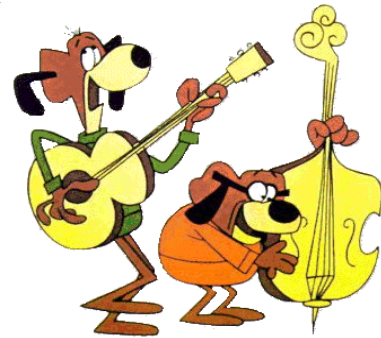
Photographie 39: Photographie représentant les Beagles Boys [85]



- « *The Beagles* » (Cf. Photographie 40), dessin animé (créé en 1966 aux Etats Unis) [92]

Ce dessin animé montre des Beagles qui chantent et jouent de la musique. Il s'inspire du groupe musical des Beatles qui animaient une émission musicale sur une autre chaine de télévision au moment de la diffusion de ce dessin animé.

Photographie 40: Photographie représentant *The Beagles* [92]



- « Beegle », chien du dessin animé *The Great Grape Ape Show* (1975, Etats-Unis) [88]

Dans ce dessin animé, « Beegle » (Cf. Photographie 41) est le meilleur ami du héros de l'histoire un gorille nommé Grape Ape.

Photographie 41: Photographie représentant « Beegle » [88]

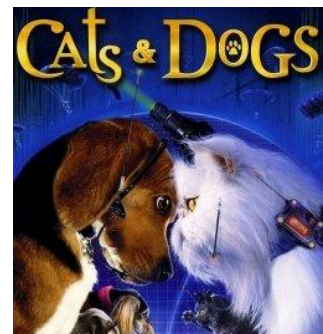


3) Les Beagles dans les films

- Premiers rôles
- “Lou” chien du film *Cats and dogs* ou *Comme chiens et chats* (2001, film américain de Lawrence Guterman) [28]

Dans ce film “Lou” (Cf. Photographie 42) est un jeune chiot inexpérimenté qui est engagé dans les services secrets canins pour lutter contre les attaques des chats dirigées par le persan “Mr Tinkles”.

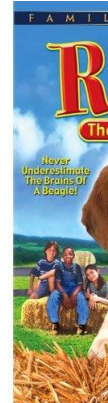
Photographie 42: Photographie représentant l'affiche du film *Cats and dogs* [28]



- “Rusty” chien du film *The Great Rescue* (1998, film américain) [75]

“Rusty” (Cf. Photographie 43) est un Beagle loyal qui tente de protéger ses propriétaires: Jory et Tess, de jeunes orphelins.

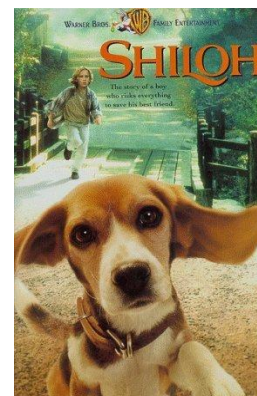
Photographie 43: Photographie représentant l’affiche du film *The Great Rescue* [75]



- “Shiloh” chien des films *Shiloh 2: Shiloh Season* et *Saving Shiloh* (film américains de 1999 et 2006 de Sandy Tung) [78]

“Shiloh” (Cf. Photographie 44) est un Beagle qui a été maltraité et battu. Il est retrouvé par Marty Preston un enfant vivant dans une ferme alors qu’il tente d’échapper à son propriétaire et à un chasseur.

Photographie 44: Photographie représentant l’affiche du film *Shiloh* [78]



- Rôles secondaires

Les rôles secondaires joués par des Beagles sont nombreux avec entre autres *Audition*, *The Monster Quad* et *La Famille Tenenbaum* (*The Royal Tenenbaums*) au cinéma, « Porthos » le Beagle de *Star Trek : Entreprise* (Cf. Photographie 45), *East Enders*, *Les Années coup de coeur* (*The Wonder Years*), et *To the Manor Born* à la télévision. [44]

Photographie 45: Photographie représentant Porthos, Beagle de *Star Trek : Entreprise* [82]



4) Personnalités et Beagles

Le Président américain Lyndon Baines Johnson (1963-1969) avait de nombreux Beagles à la Maison Blanche (Cf. Photographie 46). [68]

Photographie 46: Photographie représentant le Président américain Lyndon Baines Johnson avec deux de ses Beagles. [68]



5) Les Beagles sur internet

➤ Forum sur la race Beagle en France

Sur internet, les forums de discussion concernant la race Beagle sont nombreux et actifs [35, 36], ils comptent beaucoup d'utilisateurs. Ils s'intéressent au Beagle comme chien de compagnie et témoignent d'une certaine popularité de la race en France.

➤ Clubs de race Beagle

Il existe de nombreux clubs de la race à travers le monde, ils possèdent généralement des sites internet complets dédiés à la race. [15, 16, 17, 27, 86, 87, 98]

CONCLUSION

Le Beagle est un chien courant dont l'origine semble très ancienne, elle remonterait à la Grèce Antique. Même si les caractéristiques morphologiques de la race ont beaucoup évolué au fil des siècles, de nos jours un standard précis reconnu par de nombreux pays a été défini. Il permet de maintenir une homogénéité morphologique des individus de la race à travers le monde. Le Beagle est un chien de chasse par excellence; grâce à son odorat très développé, il est utilisé pour la chasse à courre en France. Ce type de chasse se développe de manière importante en France depuis quelques années grâce à une démocratisation de sa pratique. Cet engouement va-t-il perdurer dans les années à venir ou bien le gouvernement français finira-t-il par céder aux revendications de bien-être animal de nombreuses associations de défense des animaux en interdisant la pratique de la chasse à courre comme ce fut le cas récemment en Angleterre?

En dépit d'une sélection pour la chasse à courre pendant plusieurs siècles, actuellement les Beagles sont aussi utilisés pour bien d'autres fins. En effet, ils sont aussi employés dans de nombreux pays comme chien de recherche (substances illicites ou nuisibles), chien de compagnie ou chien d'expérimentation. Cette race de chien est donc aujourd'hui très importante dans de nombreux domaines.

Le Beagle est un chien robuste mais comme toutes les races de chien il est plus sensible à certaines pathologies. De nombreuses études sont menées actuellement pour en connaître davantage sur les maladies génétiques auxquelles ils sont prédisposés. Ces recherches permettent le développement de tests génétiques afin de détecter précocement des maladies dans les élevages.

La popularité de la race varie selon les pays. Aux Etats-Unis, le Beagle connaît une popularité croissante comme chien de compagnie, il a ainsi atteint la 3^{ème} place au classement de *l'American Kennel Club* en 2011. Tandis que dans les pays d'origine du Beagle (Angleterre et France) les effectifs de la race restent faibles depuis plusieurs années. Cependant cet engouement des américains pour la race comme chien de compagnie pourrait peut-être se propager en Europe ; c'est ce que nous verrons dans les années à venir.

BIBLIOGRAPHIE

1. AFACCC. *ASSOCIATION FRANCAISE POUR L'AVENIR DU CHIEN COURANT*. [En ligne]
<http://afaccc21.fr/>. (page consultée le 6 mai 2012)
2. AIRPORT PHOTOGRAPHY. *CBP.GOV*. [En ligne]
http://206.241.31.129/ImageCache/cgov/content/newsroom/photogallery/inspectors_5fairports/highresimage/air_5fphoto_5f15_2ejpg/v1/air_5fphoto_5f15.jpg. (page consultée le 10 mai 2012)
3. AKC DOG REGISTRATION STATISTICS. *AKC*. [En ligne]
http://www.akc.org/news/index.cfm?article_id=4592. (page consultée le 18 juin 2012)
4. ALL ABOUT BEAGLES. *NATIONAL BEAGLE CLUB OF AMERICA*. [En ligne]
http://clubs.akc.org/NBC/about_beagles.html. (page consultée le 6 mai 2012)
5. AMERICAN KENNEL CLUB. *AMERICAN KENNEL CLUB*. [En ligne]
<http://www.akc.org/breeds/beagle/>. (page consultée le 12 juin 2012)
6. ANDERSEN, A.C. et GOOD, L.S. *The Beagle as an experimental dog*. Ames, Iowa : Iowa State university Press, 1970. 616 p.
7. AUSTRALIAN NATIONAL REGISTRATION STATISTICS. *ANKC*. [En ligne]
<http://www.ankc.org.au/National-Registration-Statistics.aspx>. (page consultée le 18 juin 2012)
8. AUSTRALIAN QUARANTINE AND INSPECTION SERVICE. *DAFF*. [En ligne]
<http://www.daff.gov.au/aqis/>. (page consultée le 3 mai 2012)
9. BADER, H. L. et al. *An ADAMTSL2 Founder Mutation Causes Musladin-Lueke Syndrome, a Heritable Disorder of Beagle Dogs, Featuring Stiff Skin and Joint Contractures*. [éd.] Stanford University. 2010, Plos one.
10. BASCOP, V. *Maladies héréditaires et prédispositions raciales dans l'espèce canine. Diagnostic et sélection*. Thèse Méd. Vét, Maisons-Alfort : ENVA, 2008. 401 p.
11. BEABULL. *DOG BREED INFO CENTRE*. [En ligne]
<http://www.dogbreedinfo.com/b/beabull.htm>. (page consultée le 20 juin 2012)
12. BEAGLE. *CANADIAN KENNEL CLUB*. [En ligne]
<http://www.ckc.ca/en/Portals/0/pdf/breeds/BAL.pdf>. (page consultée le 6 mai 2012)
13. BEAGLE STANDARD. *THE CANADIAN KENNEL CLUB*. [En ligne]
<http://www.ckc.ca/en/Portals/0/pdf/breeds/BAL.pdf>. (page consultée le 12 juin 2012)
14. BEAGLE COLORS. *NATIONAL BEAGLE CLUB*. [En ligne]
http://clubs.akc.org/NBC/beagle_colors.html. (page consultée le 20 juin 2012)
15. BEAGLE CLUB OF QUEENSLAND. *BEAGLE CLUB OF QUEENSLAND*. [En ligne]
<http://www.beagleclubqld.org/>. (page consultée le 12 juin 2012)
16. BEAGLE CLUB OF SA. *BEAGLE CLUB OF SA*. [En ligne]
<http://www.beagleclubofsa.com.au/>. (page consultée le 12 juin 2012)
17. BEAGLE CLUB OF VICTORIA. *BEAGLE CLUB OF VICTORIA*. [En ligne]
<http://www.beagleclubvictoria.com/>. (page consultée le 12 juin 2012)
18. BINI, B et GRASSI, R. *Dressage du chien de chasse à l'arrêt et au rapport*. Paris : Editions de Vecchi, 1995. 191 p.
19. BOGLE. *DOG BREED INFO CENTRE*. [En ligne]
<http://www.dogbreedinfo.com/bogle.htm>. (page consultée le 20 juin 2012)
20. BOURDON, J. et DUTHEIL, G. *Le Beagle, le Harrier et le Beagle-Harrier*. Paris : Editions de Vecchi, 2000. 244 p.

21. BREED REGISTRATION STATISTICS. *THE KENNEL CLUB*. [En ligne]
<http://www.thekennelclub.org.uk/item/1128>. (page consultée le 18 juin 2012)
22. BRÜNNER, M. *Beagle. Manual and reference guide*. s.l. : About pets, 2010. 128 p.
23. CANINE COAT COLOUR AND DISEASE DNA TEST AVAILABLE WORLDWIDE. *KENNEL CLUB*. [En ligne]
<http://www.thekennelclub.org.uk/download/8288/dnatestsworldwide.pdf>. (page consultée le 22 mai 2012)
24. CANINE TESTS. *UC DAVIS VETERINARY MEDICINE*. [En ligne]
www.vgl.ucdavis.edu/services/dog.php. (page consultée le 22 mai 2012)
25. CHARLET, K. *Principales maladies héréditaires ou présumées héréditaires dans l'espèce canine. Bilan des prédispositions raciales*. Thèse Méd. Vét, Maisons-Alfort : ENVA, 2004. 243 p.
26. CLERC, B. et al. *Affections héréditaires et congénitales des carnivores domestiques*. 175-178 (numéro spécial), 1996, *Le point vétérinaire*, **28**, 393-592.
27. CLUB FRANCAIS DU BEAGLE, DU HARRIER ET DU BEAGLE-HARRIER. [En ligne]
<http://www.chiens-online.com/club/club-francais-du-beagle-harrier/qui-sommes-nous.html>. (page consultée le 12 juin 2012)
28. COMME CHIENS ET CHATS. *ALLOCINE*. [En ligne]
http://www.allocine.fr/film/fichefilm_gen_cfilm=29294.html. (page consultée le 10 avril 2012)
29. CORNU, V. et LERESCHE-NUSSBAUM. *Les affections fréquentes et spécifiques des chiens de moyen et grand format en France*. Thèse Méd. Vét, Maisons-Alfort : ENVA, 2004. 196 p.
30. DENIS, B. et COLAS, G. *Génétique et sélection chez le chien*. Nantes, Paris : Pratique médicale et chirurgicale de l'animal de compagnie; société des sciences naturelles de l'Ouest de la France, 1997. 232 p.
31. DES PRODUITS COSMETIQUES ET ESSAIS SUR LES ANIMAUX. *EUROPEAN COMMISSION*. [En ligne] <http://ec.europa.eu>. (page consultée le 10 mai 2012)
32. EYLAT, M. *Vous et votre Beagle*. Paris : Les Editions de l'Homme, 1987. 173 p.
33. FEDERATION CYNOLOGIQUE INTERNATIONALE. *FCI-FEDERATION CYNOLOGIQUE INTERNATIONALE*. [En ligne] <http://www.fci.be/>. (page consultée le 22 mai 2012)
34. FEDERATION DES ASSOCIATIONS DE CHASSEURS AU CHIENS COURANTS. *FACC*. [En ligne] <http://www.faccc.fr/actualites.html>. (page consultée le 10 mai 2012)
35. FORUM BEAGLE ATTITUDE. *BEAGLE ATTITUDE*. [En ligne]
www.beagle-attitude.com/. (page consultée le 10 juin 2012)
36. FORUM DES BEAGLES. *FORUM BEAGLES*. [En ligne]
www.forumbeagles.com/. (page consultée le 10 juin 2012)
37. GEFFROY, V. *Caractéristiques zootechniques et maintenance des principales races de chiens courants en France*. Thèse Méd. Vét, Maisons-Alfort : ENVA, 1996. 168 p.
38. GEVAUDAN, P. *Vénerie française d'hier et d'aujourd'hui*. Thèse Méd. Vét, Toulouse : ENVT, 1988.
39. GIULIANI, C. *Le Grand Livre du Chasseur et des Chien de Chasse*. Paris : Editions de Vecchi, 1997. 322 p.

40. GOUGH, A. et THOMAS, A. *Prédispositions raciales et maladies héréditaires du chien et du chat*. Paris : Med'Com Editions, 2009. 256 p.
41. GROMIT. WALLACE AND GROMIT. [En ligne]
<http://www.wallaceandgromit.com/characters/gromit.html>. (page consultée le 15 avril 2012)
42. GUILLAUMIN, J. *Gestion et organisation d'un équipage de vénerie*. Thèse Méd. Vét, Nantes : ENVN, 2001. p. 133 p.
43. HEALTH AND GENETICS. NATIONAL BEAGLE CLUB. [En ligne]
http://clubs.akc.org/NBC/health_genetics.html. (page consultée le 22 mai 2012)
44. IMDb. [En ligne]
<http://www.imdb.com/>. (page consultée le 10 avril 2012)
45. INHERITED DISEASE IN DOGS. IDID. [En ligne]
<http://www.vet.cam.ac.uk/idid/>. (page consultée le 22 mai 2012)
46. INSPECTEUR GADGET. ALLOCINE. [En ligne]
http://www.allocine.fr/film/fichefilm_gen_cfilm=20847.html. (page consultée le 10 avril 2012)
47. INSPECTEUR GADGET. WIKIPEDIA. [En ligne]
http://fr.wikipedia.org/wiki/Inspecteur_Gadget. (page consultée le 10 avril 2012)
48. INTERDICTION DE LA CHASSE A COURRE. SENAT. [En ligne]
<http://www.senat.fr/questions/base/2005/qSEQ050115454.html>. (page consultée le 10 mai 2012)
49. LABBE. DOG BREED INFO CENTRE. [En ligne]
<http://www.dogbreedinfo.com/labbe.htm>. (page consultée le 20 juin 2012)
50. LA CHARTE NATIONALE PORTANT SUR L'ETHIQUE DE L'EXPERIMENTATION ANIMALE. MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE. [En ligne]
<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid28541/la-charte-nationale-portant-sur-l-ethique-de-l-experimentation-animale.html>. (page consultée le 3 mai 2012)
51. LA CHASSE A COURRE EST ABOLIE EN ANGLETERRE. LE MONDE. [En ligne]
http://www.lemonde.fr/europe/article/2005/02/17/la-chasse-a-courre-est-abolie-en-angleterre_398541_3214.html?xtmc=chasse_a_courre_interdiction&xtcr=16. (page consultée le 10 mai 2012)
52. LAFON, M. *LOF 2009: légère baisse générale mais peu de changements dans le classement*. La Dépêche Vétérinaire, avril 2010, 1076, 24-30, p. 23.
53. LANYON, Elizabeth. *Le Beagle*. [trad.] J.M. BOUR. s.l. : Animalia Editions, 2005. 157 p.
54. LA REALITE DE LA CHASSE A COURRE EN FRANCE REVELEE. ONE VOICE. [En ligne]
http://www.one-voice.fr/wp-content/uploads/drupal/Rapport_ChasseACourre2010_8e.pdf. (page consultée le 12 mai 2012)
55. LE OLDE ENGLISH POCKET BEAGLE. LE OLDE ENGLISH POCKET BEAGLE. [En ligne]
<http://www.pocket-beagle.fr/>. (page consultée le 20 juin 2012)
56. LEPEUDRY, J.M. et al. *Les chiens de chasse*. Paris : Nathan, 1995. 223 p.
57. LES CHIENS DANS LES DESSINS ANIMES ET FILMS D'ANIMATION. *Le Bon Chien*. [En ligne]
<http://www.lebonchien.fr/loisirs/beagle-dessins-animes.html>. (page consultée le 15 avril 2012)
58. MARSHALL BIORESOURCES. MARSHALLBIO. [En ligne]

- <http://www.marshallbio.com/>. (page consultée le 3 mai 2012)
- 59. MINISTRY FOR PRIMARY INDUSTRIES. *MPI*.** [En ligne]
<http://www.mpi.govt.nz/>. (page consultée le 3 mai 2012)
- 60. MONDON, A.** *Contribution à l'étude de la pathologie d'origine génétique chez les chiens courants et les chiens de recherche au sang (6ème groupe)*. Thèse Méd. Vét, Toulouse : ENVT, 2001. 141 p.
- 61. MR WILL LONG ON BERTHA. *ART PRINTS*.** [En ligne]
http://www.artprints.com/-ap/Mr-Will-Long-On-Bertha-Posters_p217615_.htm
- 62. NATIONAL BEAGLE CLUB OF AMERICA. *CLUB AKC*.** [En ligne]
<http://clubs.akc.org/NBC/>. (page consultée le 6 mai 2012)
- 63. NATIONAL STATISTICS OF SCIENTIFIC PROCEDURES ON LIVING ANIMALS GREAT BRITAIN. *NATIONAL ARCHIVES*.** [En ligne]
<http://www.official-documents.gov.uk>. (page consultée le 22 mai 2012)
- 64. OBERTHUR, J.** *Le chien. Ses origines et son évolution*. Paris : Claude Tchou (bibliothèque des introuvables), 2000. 212 p. Vol. n°1.
- 65. ODIE. *GARFIELD*.** [En ligne]
<http://www.garfield.com/>. (page consultée le 10 avril 2012)
- 66. POCKET BEAGLES USA. *POCKET BEAGLES USA*.** [En ligne]
<http://www.pocketbeaglesusa.com/>. (page consultée le 20 juin 2012)
- 67. POINTS DE NON CONFIRMATION. *CLUB FRANCAIS DU BEAGLE, BEAGLE HARRIER, HARRIER*.** [En ligne]
<http://www.chiens-online.com/club/club-francais-du-beagle-harrier/faq1331-divers.html#navFaqItem2>. (page consultée le 22 mai 2012)
- 68. PRESIDENT JOHNSON'S DOGS. *LBJIB*.** [En ligne]
<http://www.lbjlib.utexas.edu/johnson/archives.hom/faqs/dog/doghouse.asp>. (page consultée le 15 avril 2012)
- 69. PUGGLES. *PUGGLE.ORG*.** [En ligne]
<http://www.puggle.org/>. (page consultée le 20 juin 2012)
- 70. QUELS ANIMAUX? *GIRCOR*.** [En ligne]
<http://www.gircor.org/recherche/types.php>. (page consultée le 12 mai 2012)
- 71. RAPELLO FAION, E.** *Le Beagle*. Paris : De Vecchi, 2003. 142 p.
- 72. RCC BEAGLE. *HARLAN*.** [En ligne]
http://www.harlan.com/products_and_services/research_models_and_services/research_models/rcc_beagle.hl. (page consultée le 12 mai 2012)
- 73. REGLEMENT DES EPREUVES DE CHASSE POUR CHIENS COURANTS.** [En ligne]
<http://fauvedebretagne.free.fr/include/Reglement%20epreuves%20de%20chasse%20pour%20chiens%20courants.pdf>. (page consultée le 10 mai 2012)
- 74. ROCKY AND HIS FRIENDS. *IMDb*.** [En ligne]
<http://www.imdb.com/title/tt0052507/>. (page consultée le 10 avril 2012)
- 75. RUSTY: A DOG'S TALE. *IMDb*.** [En ligne]
<http://www.imdb.com/title/tt0120044/>. (page consultée le 10 avril 2012)
- 76. SAILLARD, R.** *Etude de la longévité canine, influence de la race et du sexe, cause de décès*. Thèse Méd. Vét, Maisons-Alfort : ENVA, 2000. 96 p.
- 77. SCC PALMARES DES RACES. *CONSEILS VETERINAIRES*.** [En ligne]
http://www.portail-veterinaire.com/animal-conseils/chiens/SCC_palmares_des_races.pdf. (page consultée le 18 juin 2012)
- 78. SHILOH. *IMDb*.** [En ligne]
<http://www.imdb.com/title/tt0120118/>. (page consultée le 10 avril 2012)
- 79. SIX FAMOUS CARTOON BEAGLE. *LEMON BEAGLES*.** [En ligne]
<http://lemon-beagles.com/famous-animated-beagles/>. (page consultée le 15 avril 2012)

- 80.** SNOOPY CHARACTER. *PEANUTS*. [En ligne]
<http://www.peanuts.com/characters/snoopy/>. (page consultée le 15 avril 2012)
- 81.** SOCIETE CENTRALE CANINE. *SOCIETE CENTRALE CANINE*. [En ligne]
<http://www.scc.asso.fr>. (page consultée le 12 juin 2012)
- 82.** STAR TREK ENTERPRISE. *FAN POP*. [En ligne]
<http://www.fanpop.com/spots/star-trek-enterprise/images/559557/title/archer-porthos-photo>.
 (page consultée le 10 avril 2012)
- 83.** SUMMARY RESULTS OF THE PUREBRED DOG HEALTH SURVEY FOR BEAGLES. *KENNEL CLUB*. [En ligne]
<http://www.thekennelclub.org.uk/download/1510/hsbeagle.pdf>. (page consultée le 12 juin 2012)
- 84.** TERMITE DETECTION DOGS. *THE K9 CENTRE*. [En ligne]
<http://www.k9centre.com/termite-detection-dogs/>. (page consultée le 10 mai 2012)
- 85.** THE BEAGLE BOYS. *WIKIPEDIA*. [En ligne]
http://en.wikipedia.org/wiki/Beagle_Boys. (page consultée le 10 avril 2012)
- 86.** THE BEAGLE CLUB. *THE BEAGLE CLUB*. [En ligne]
<http://www.thebeagleclub.org/>. (page consultée le 12 juin 2012)
- 87.** THE BEAGLE CLUB OF NSW. *THE BEAGLE CLUB OF NSW*. [En ligne]
http://beagleclubnsw.org.au/about_the_club.htm. (page consultée le 12 juin 2012)
- 88.** THE GREAT APE SHOW. *WIKIPEDIA*. [En ligne]
http://en.wikipedia.org/wiki/The_Great_Grape_Ape_Show. (page consultée le 10 avril 2012)
- 89.** THE ITCHY AND SCRATCHY AND POOCHIE SHOW. *WIKIPEDIA*. [En ligne]
http://en.wikipedia.org/wiki/The_Itchy_%26_Scratchy_%26_Poochie_Show. (page consultée le 10 avril 2012)
- 90.** THE OLD ENGLISH HOUND. *FROM OLD BOOKS*. [En ligne]
<http://www.fromoldbooks.org/ThomasBewick-WoodEngravings/pages/35-the-old-english-hound/>. (page consultée le 16 juillet 2012)
- 91.** THERIN, M. *Les origines du chien: des premiers canidés à la domestication*. Thèse Méd. Vét, Maisons-Alfort : ENVA, 1987. 164 p.
- 92.** TOON TRACKER. *THE BEAGLES*. [En ligne]
<http://www.toontracker.com/beagles/beagles.htm>. (page consultée le 10 avril 2012)
- 93.** TRESCH, V. *Contribution à l'étude de l'évolution morphologique de quelques races de chiens d'après leur iconographie depuis la fin du XIXème siècle*. Thèse Méd. Vét, Nantes : ENVN, 2002. 150 p.
- 94.** UNDERDOG. *WIKIPEDIA*. [En ligne]
http://fr.wikipedia.org/wiki/Underdog_%28film%29. (page consultée le 10 avril 2012)
- 95.** US BEAGLE BRIGADE IS FIRST DEFENSE AGAINST ALIEN SPECIES. *NATIONAL GEOGRAPHIC*. [En ligne]
http://news.nationalgeographic.com/news/2001/06/0607_beaglebrigade.html. (page consultée le 10 mai 2012)
- 96.** USDA. *USDA*. [En ligne]
<http://www.aphis.usda.gov>. (page consultée le 10 mai 2012)
- 97.** VENERIE LA CHASSE A COURRE EN FRANCE. *VENERIE*. [En ligne]
<http://www.venerie.org/>. (page consultée le 10 mai 2012)
- 98.** WESTERN AUSTRALIA BEAGLE CLUB. *WESTERN AUSTRALIA BEAGLE CLUB*. [En ligne]
<http://www.wabeagleclub.org.au/>. (page consultée le 12 juin 2012)

ANNEXE 1 : Glossaire des termes de cynologie

American Kennel Club : Equivalent de la SCC aux Etats-Unis. [4]

Best in Show : Meilleur chien d'exposition toutes races. [81]

CACS: Certificat d'Aptitude de Conformité au Standard. [81]

Canadian Kennel Club : Equivalent de la SCC au Canada. [12]

Cynologie : Terme utilisé pour décrire l'étude du chien. [81]

Défauts rédhibitoires : Vice caché lors de la vente et qui, une fois mis en évidence par un expert, la rend nulle. [81]

Epreuve de travail : C'est un concours où ce sont les qualités de travail du chien qui sont jugées. Pour les chiens, les épreuves de travail sont organisées par un club canin et se closent par un brevet. Ces épreuves dépendent donc de la race du chien. [81]

Examen de confirmation : Examen morphologique au cours duquel un expert-confirmateur vérifie que le chien est conforme au standard, afin que celui-ci puisse être définitivement inscrit au L.O.F.. [81]

Field trial : Concours destiné à juger les qualités des chiens de chasse. [81]

Ladre : Dépigmentation de parties de la peau chez le chien [20]

Kennel Club : Equivalent de la SCC au Royaume Uni. [21]

L.O.F. : Le Livre des Origines Français, est le registre où sont répertoriées les origines des chiens français de race. Seuls les chiens inscrits au LOF ont droit à l'appellation «chien de race». Un chien LOF possède un pedigree. [81]

Pedigree : C'est un document officiel comportant la généalogie du chien et qui certifie l'exactitude de ses origines. Il est obtenu après l'inscription définitive au L.O.F.. [81]

ANNEXE 2 : Glossaire des termes de génétique

Acquis : Se dit d'un caractère qui apparaît chez un individu par réaction à certains facteurs extérieurs ou comme conséquence de son mode de vie. [10]

Allèle(s) : Désigne une (ou plusieurs) version(s) d'un même gène. [10]

Autosome : Désigne tout chromosome à l'exception des chromosomes sexuels. [10]

Caractère : L'ensemble des caractères d'un individu constituent son phénotype. [10]

Chromosome : Structure filiforme composée de chromatine. Les gènes sont disposés le long des chromosomes. [10]

Congénital : Terme désignant un caractère exprimé dès la naissance, qu'il soit d'origine génétique ou non. [10]

Dominant/Récessif : Gène s'exprimant à l'état hétérozygote/gène ne s'exprimant qu'à l'état homozygote. [10]

Expressivité variable : Désigne l'intensité de l'expression phénotypique d'un gène ou d'un génotype. [10]

Gènes : Les gènes représentent les unités physiques et fonctionnelles élémentaires de l'hérédité. L'ensemble des gènes et des portions non-codantes de l'ADN d'un organisme constitue son génome. [10]

Génotype : Ensemble de l'information génétique d'un individu constituée par la composition allélique de ses gènes. [10]

Héréditaire : Se dit d'un caractère qui se transmet de génération en génération. [10]

Hétérosome/ Gonosome : Chromosomes sexuels X et Y chez les Mammifères. Ils sont responsables de la différenciation génétique du sexe. [10]

Hétérozygote/ Homozygote : Si l'individu a deux allèles différents sur deux loci homologues d'une même paire chromosomique/ Si l'individu porte le même allèle en double. [10]

Locus : Désigne la localisation d'un gène sur le chromosome. [30]

Mutation : Désigne toute modification de la séquence de l'ADN à partir du génome sauvage. [60]

Pénétrance : Probabilité ou fréquence de l'expression d'un gène. [60]

Pénétrance incomplète : En génétique Mendélienne c'est le pourcentage d'individus exprimant la maladie bien qu'ils soient porteurs du gène dominant. On parle également d'absence de dominance. [60]

Phénotype : Il constitue le résultat de l'expression du génotype. [60]

Polygénique : Se dit d'un caractère ou d'un mode de transmission de l'hérédité sous la dépendance de plusieurs gènes. [60]

Prédisposition raciale : Signifie ayant une forte prévalence dans une race donnée. [60]

Sensibilité : Aptitude d'un test à fournir une réponse positive chez un individu affecté. Elle s'estime par la proportion d'individus affectés fournissant une réponse positive au test. [25]

Spécificité : Aptitude d'un test à fournir une réponse négative chez un individu indemne. Elle s'estime par la proportion d'individus indemnes fournissant une réponse négative au test. [25]

Tare : Anomalie portant sur la conformation ou sur une fonction. Elle peut être héréditaire ou acquise. [60]

ANNEXE 3 : Glossaire des termes de chasse à courre

Appuyer les chiens : Encourager les chiens à la voix ou à la trompe. [20]

Beagling : Art de chasser le lièvre dans son environnement naturel avec une meute de petits chiens courants ne comptant que sur leur odorat pour retrouver la piste tortueuse du lièvre ou du lapin. [53]

Bouton : Ce terme désigne certains membres de l'équipage. [97]

Gorge : Un chien qui crie bien a une belle gorge, il est bien gorgé. [42]

Equipage : Ensemble des personnes, des chiens et des chevaux qui concourent à la chasse à courre du cerf, du chevreuil, du lièvre et du renard. [42]

Giboyeux : Abondant en gibier [20]

Laisser-courre : Lancer une meute sur une bête de chasse. [42]

Lancé : On lance une bête de chasse lorsqu'on la fait partir de son gîte. [42]

Maître d'équipage : Personne qui dirige l'équipage lors de la chasse à courre. [42]

Menée : C'est l'action de suivre la voie d'un animal qui a été mis debout [20]. On dit de la meute qu'elle a une belle menée lorsqu'elle suit bien la voie. [42]

Piqueux : Salarié de l'équipage, il prend soin des chiens et les conduit durant la chasse. [97]

Rabattre : On dit que les chiens se rabattent lorsque, après un défaut, ils retrouvent la voie. [42]

Rallier les chiens : Capacité à les arrêter et les réunir pour les remettre sur la voie. [42]

Rapproché : Suivre la voie d'une bête de chasse qui est remise, donc pas encore debout. [42]

Tenir la voie : C'est, pour les chiens, suivre la voie sans hésitations ni erreurs. [20]

Veneur : À l'origine, personne employée par l'aristocratie anglaise afin de suivre à pied les Beagles à la chasse et d'en assurer l'élevage et la sélection. Aujourd'hui, personne qui pratique la chasse à courre. [53]

Voie : Ensemble des traces qui permettent de déceler le passage d'un animal. [42]

ANNEXE 4 : Liste pays membres de la FCI [28]

Europe

- Organismes fédérés

1. Austria 2. Belgium 3. Bielorussia 4. Bulgaria 5. Croatia 6. Cyprus 7. Czechia 8. Denmark 9. Estonia 10. Finland 11. France 12. Germany 13. Greece 14. Hungary 15. Iceland 16. Ireland 17. Israel 18. Italy 19. Latvia (Lettonie) 20. Lithuania 21. Luxemburg 22. Malta 23. Monaco 24. Morocco 25. Netherlands 26. Norway 27. Poland 28. Portugal 29. Romania 30. Russia 31. Serbie 32. Slovakia 33. Slovenia 34. Spain 35. Sweden 36. Switzerland 37. Ukraine

- Organismes associés 1. British Overseas Territory of Gibraltar 2. Georgia 3. Kazakhstan 4. Macedonia 5. Moldavia 6. Montenegro 7. San Marino 8. Uzbekistan

- Partenaires sous contrat 1. Azerbaidjan 2. Kyrgyzstan 3. Turkey

Afrique

- Organismes fédérés

1. South Africa

Asie

- Organismes fédérés

1. Hong-Kong 2. India 3. Indonesia 4. Japan 5. Philippines 6. Republic of Korea 7. Singapore 8. Taiwan 9. Thailand Asie - Organismes associés 1. Bahrain 2. China 3. Malaysia 4. Pakistan 5. Sri Lanka

- Partenaires sous contrat

1. Viet Nam

Océanie

- Organismes associés

1. Australia 2. New-Zealand

Amériques et Caraïbes

- Organismes fédérés

1. Argentina 2. Brazil 3. Chile 4. Colombia 5. Costa Rica 6. Cuba 7. Ecuador 8. El Salvador 9. Guatemala 10. Honduras 11. Mexico 12. Panama 13. Paraguay 14. Peru 15. Puerto Rico 16. Rep. Dominicana 17. Uruguay 18. Venezuela

- Organismes associés

1. Bolivia 2. Nicaragua

ANNEXE 5 : Standard de la race aux Etats-Unis [5]

Hound Group

Head

The skull should be fairly long, slightly domed at occiput, with cranium broad and full.

Ears--Ears set on moderately low, long, reaching when drawn out nearly, if not quite, to the end of the nose; fine in texture, fairly broad--with almost entire absence of erectile power--setting close to the head, with the forward edge slightly inturning to the cheek--rounded at tip.

Eyes--Eyes large, set well apart--soft and houndlike--expression gentle and pleading; of a brown or hazel color.

Muzzle--Muzzle of medium length--straight and square--cut--the stop moderately defined.

Jaws--Level. Lips free from flews; nostrils large and open.

Defects--A very flat skull, narrow across the top; excess of dome, eyes small, sharp and terrierlike, or prominent and protruding; muzzle long, snipy or cut away decidedly below the eyes, or very short. Roman-nosed, or upturned, giving a dish-face expression. Ears short, set on high or with a tendency to rise above the point of origin.

Body

Neck and Throat--Neck rising free and light from the shoulders strong in substance yet not loaded, of medium length. The throat clean and free from folds of skin; a slight wrinkle below the angle of the jaw, however, may be allowable.

Defects--A thick, short, cloddy neck carried on a line with the top of the shoulders. Throat showing dewlap and folds of skin to a degree termed "throatiness."

Shoulders and Chest

Shoulders sloping--clean, muscular, not heavy or loaded--conveying the idea of freedom of action with activity and strength. Chest deep and broad, but not broad enough to interfere with the free play of the shoulders.

Defects--Straight, upright shoulders. Chest disproportionately wide or with lack of depth.

Back, Loin and Ribs

Back short, muscular and strong. Loin broad and slightly arched, and the ribs well sprung, giving abundance of lung room.

Defects--Very long or swayed or roached back. Flat, narrow loin. Flat ribs.

Forelegs and Feet

Forelegs--Straight, with plenty of bone in proportion to size of the hound. Pasterns short and straight.

Feet--Close, round and firm. Pad full and hard.

Defects--Out at elbows. Knees knuckled over forward, or bent backward. Forelegs crooked or Dachshundlike. Feet long, open or spreading.

Hips, Thighs, Hind Legs and Feet

Hips and thighs strong and well muscled, giving abundance of propelling power. Stifles strong and well let down. Hocks firm, symmetrical and moderately bent. Feet close and firm.

Defects--Cowhocks, or straight hocks. Lack of muscle and propelling power. Open feet.

Tail

Set moderately high; carried gaily, but not turned forward over the back; with slight curve; short as compared with size of the hound; with brush.

Defects--A long tail. Teapot curve or inclined forward from the root. Rat tail with absence of brush.

Coat

A close, hard, hound coat of medium length.

Defects--A short, thin coat, or of a soft quality.

Color

Any true hound color.

General Appearance

A miniature Foxhound, solid and big for his inches, with the wear-and-tear look of the hound that can last in the chase and follow his quarry to the death.

Scale of Points

Head

Skull	5
Ears	10
Eyes	5
Muzzle	5 25

Body

Neck	5
Chest and shoulders	15
Back, loin and ribs	15 35

Running Gear

Forelegs	10
Hips, thighs and hind legs	10
Feet	10 30
Coat	5
Stern	5 10

Total 100

Varieties

There shall be two varieties:

Thirteen Inch--which shall be for hounds not exceeding 13 inches in height.

Fifteen Inch--which shall be for hounds over 13 but not exceeding 15 inches in height.

Disqualification

Any hound measuring more than 15 inches shall be disqualified.

Packs of Beagles

Score of Points for Judging

Hounds

General levelness of pack	40%
Individual merit of hounds	<u>30%</u>
	70%
Manners	20%
Appointments	<u>10%</u>
Total	100%

Levelness of Pack

The first thing in a pack to be considered is that they present a unified appearance. The hounds must be as near to the same height, weight, conformation and color as possible.

Individual Merit of the Hounds

Is the individual bench-show quality of the hounds. A very level and sporty pack can be gotten together and not a single hound be a good Beagle. This is to be avoided.

Manners

The hounds must all work gaily and cheerfully, with flags up--obeying all commands cheerfully. They should be broken to heel up, kennel up, follow promptly and stand. Cringing, sulking, lying down to be avoided. Also, a pack must not work as though in terror of master and whips. In Beagle packs it is recommended that the whip be used as little as possible.

Appointments

Master and whips should be dressed alike, the master or huntsman to carry horn--the whips and master to carry light thong whips. One whip should carry extra couplings on shoulder strap.

Recommendations for Show Livery

Black velvet cap, white stock, green coat, white breeches or knickerbockers, green or black stockings, white spats, black or dark brown shoes. Vest and gloves optional. Ladies should turn out exactly the same except for a white skirt instead of white breeches.

ANNEXE 6 : Règlement officiel des épreuves de chasse pour chiens courants [73]

REGLEMENT DES EPREUVES DE CHASSE POUR CHIENS COURANTS

(Approuvé par le conseil d'administration de la Société Centrale Canine le 09 Octobre 2007)

TITRE I

DISPOSITIONS GENERALES AUX EPREUVES DE CHASSE POUR CHIENS COURANTS

CHAPITRE I GENERALITES

ARTICLE 1er : OBJECTIFS

Ces épreuves ont pour but de valoriser, par race, les qualités de chasse des Chiens Courants, de délivrer des Brevets de Chasse et de mettre ainsi en évidence des reproducteurs pour leurs qualités d'utilisation.

ARTICLE 2 : CATEGORIES D'EPREUVES

Elles comportent deux catégories :

- 1ere catégorie

Réservée aux Equipages membres de l'Association Française des Equipages de Vénérerie (AFEV), titulaires d'un certificat de vènerie et d'une attestation de meute délivrée par l'autorité administrative compétente.

· Epreuve A : Chasse à courre du chevreuil, du daim, du cerf et du sanglier

· Epreuve B : Chasse à courre du lapin, du lièvre et du renard.

- 2ème catégorie

Réservée aux meutes de Chiens Courants chassant à tir

· Epreuve C : Chasse à tir du lièvre

· Epreuve D : Chasse à tir du lapin

· Epreuve E : Chasse à tir du chevreuil

· Epreuve F : Chasse à tir du renard

· Epreuves G1 et G2 : Chasse à tir du sanglier

ARTICLE 3 : AGE DES CHIENS

Seuls sont admis à concourir pour le Brevet de Chasse les chiens confirmés :

- âgés de 15 mois à 8 ans dans les épreuves A.B. E.F.G1.G2

- âgés de 12 mois à 8 ans dans les épreuves C.D.

ARTICLE 4 : NOTATION MINIMUM

Les chiens n'ayant pas obtenu le minimum de 100 points nécessaires pour l'obtention d'un brevet ne seront pas notés mais pourront avoir la possibilité d'obtenir un Test d'Aptitude Naturel (TAN) ou un Brevet d'Aptitude à la Chasse (BAC), à condition qu'ils ne soient pas déjà titulaires d'un brevet de chasse.

ARTICLE 5 : CARNET DE TRAVAIL

Chaque chien doit être titulaire d'un carnet de travail. Les carnets doivent être demandés à la Société Centrale Canine (Service des carnets de travail) suffisamment à l'avance, l'idéal étant de les demander avant que la saison de chasse soit commencée. Pièce d'identification et de contrôle officielle, il suit le chien ainsi que le pédigrée à chaque changement de propriétaire. Il ne peut pas être l'objet d'une transaction séparée. Le changement de propriétaire doit être déclaré à la Société Centrale Canine. Toute inscription, toute falsification entraînera la disqua-

lification du propriétaire et du chien. La Société Centrale Canine est fondée à demander le carnet de travail pour vérification chaque fois qu'elle le juge utile.

Lors de l'engagement du chien dans une épreuve, le matricule du carnet doit être indiqué sur la feuille d'engagement. A l'arrivée au concours, le carnet de travail doit être présenté au président du jury qui contrôlera si le chien est bien qualifié pour participer aux épreuves de ce concours.

Pour obtenir le carnet de travail et participer aux épreuves, le propriétaire du chien s'engage :

- à respecter (ou à faire respecter lorsque son chien est confié à un conducteur) les règlements et notamment à ne pas administrer ou appliquer des substances ou procédés de nature à modifier artificiellement les capacités de son chien.

- à se soumettre aux injonctions et/ou aux décisions des Juges,

- à ne rien faire qui puisse troubler le déroulement des épreuves,

- à contracter une assurance garantissant son chien des dommages qui pourraient lui être causés par tout tiers et garantissant tout tiers contre les dommages que son chien pourrait causer, ce dont il devra pouvoir justifier à chaque concours.

Pour les épreuves à courre, un carnet de travail spécifique est attaché à l'équipage (voir annexe 5)

ARTICLE 6 : BREVET D'APTITUDE A LA CHASSE –BAC

Il sera attribué à un chien chassant un autre animal que celui désigné par l'épreuve, à condition qu'il n'ait pas eu d'occasion. Le BAC est attribué en fonction du gibier identifié. Il ne peut pas être attribué dans les épreuves A, B, F, G.

Il permet l'engagement en classe travail mais ne permet pas l'accession à un titre de Champion. Le BAC donne le TAN par équivalence.

ARTICLE 7. : PALMARES

Dans les quatre semaines suivant l'épreuve, le club organisateur adresse :

- Au responsable désigné par la Commission Chiens Courants :

- Le rapport de brevet de chasse (annexe 6) signé par tous les juges.

- Le palmarès de l'épreuve informatisé dans le format souhaité par la commission d'utilisation (annexe 3)

- Au président de chaque club de race ayant participé :

- Le palmarès de l'épreuve.

- Le compte rendu de la chasse de chaque meute (commentaires des juges)

ARTICLE 8 : RECLAMATIONS

Les notes décernées par le jury sont sans appel. Les réclamations concernant le déroulement de la chasse doivent être adressées par écrit, le jour de l'épreuve, au président de la Commission Chiens Courants accompagnées d'une caution correspondant au double du montant des engagements d'un lot ; cette caution restera acquise au club organisateur si la réclamation n'est pas reconnue fondée.

Les autres réclamations peuvent être adressées à tout moment. Toutes les réclamations sont examinées par la Commission Chiens Courants. Si elles risquent de comporter des suites disciplinaires, la commission les transmettra à la commission ad hoc de la SCC.

CHAPITRE II JURY

ARTICLE 9 : COMPOSITION

Le jury est composé au minimum:

- _ Pour les épreuves A et B : de 4 juges dont au moins 2 juges qualifiés

- _ Pour les épreuves C : de 3 juges dont au moins 2 juges qualifiés

- _ Pour les épreuves D : de 2 juges dont au moins 1 juge qualifié

- _ Pour les épreuves E de 4 juges dont au moins 2 juges qualifiés

- _ Pour les épreuves F : de 4 juges dont au moins 2 juges qualifiés

- _ Pour les épreuves G1 et G2 : de 4 juges dont au moins 2 juges qualifiés

Si le jury comprend un juge formateur, celui-ci présidera le jury de préférence.

Pour toutes les épreuves, les juges peuvent se déplacer par le moyen de locomotion qui leur semble le mieux adapté et utiliser les moyens de communication de leur choix.

ARTICLE 10 : NOMINATION

La nomination des juges se fait suivant le règlement des juges de la Société Centrale Canine.

Les candidats élèves juges qui souhaitent juger en épreuves de brevets de chasse pour chiens courants doivent déposer au préalable, par l'intermédiaire de leur Club, une demande de candidature à la Commission Chiens Courants qui se prononcera après examen du dossier.

ARTICLE 11 : INDEMNITES DE DEPLACEMENT

Le Juge qui officie a droit à une indemnité de déplacement calculée sur la base du coût du kilomètre fixé par la Société Centrale Canine multiplié par la distance kilométrique (aller/retour, itinéraire le plus rapide, calculé avec un logiciel adéquat).

ARTICLE 12 : RECEPTION

Le juge, ainsi que la personne qui l'accompagne, a droit à une réception amicale et à un logement confortable (confort ** minimum) pendant la durée de la manifestation et les deux demi-journées, veille et lendemain de celle-ci.

CHAPITRE III ORGANISATION

ARTICLE 13 : ORGANISATION DES EPREUVES

Elles sont organisées par les Clubs de chiens courants affiliés à la Société Centrale Canine avec l'accord de la Commission Chiens Courants qui en fixe le calendrier officiel tous les ans.

Les demandes d'organisation doivent être présentées par les Clubs de chiens courants du 6^{ème} groupe, à la Commission Chiens Courants, avant le 15 août de chaque année.

Le calendrier sera établi après concertation avec les clubs organisateurs et finalisé lors de la réunion de la Commission Chiens Courants au début de chaque saison de chasse. Après avoir été approuvé par le conseil d'administration de la SCC, il sera transmis au ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, au Directeur de la Protection de la Nature, au Directeur de l'Office National de la Chasse, à la Société de Vénérerie, à la Fédération des Associations de Chasseurs aux Chiens courants (FACCC), à la Fédération des Chasseurs du département et à tous les clubs de chiens courants du 6ème groupe concernés par ces épreuves.

Les épreuves sont ouvertes à tous les chiens courants du 6ème groupe inscrits au LOF ou à un Livre d'Origine d'un pays membre de la FCI. L'aide éventuelle de la Société de Vénérerie, de la FACCC, de la Fédération des Chasseurs et de la Société Canine Régionale pourra être apportée.

Les brevets de chasse A-B-C-D-E-F-G ne peuvent être décernés qu'à l'occasion des épreuves de chasse figurant au calendrier de la Commission Chiens Courants. Les épreuves de brevets de chasse A-B peuvent être itinérantes et sont organisées sous couvert d'un Club de chiens courants, mais elles doivent aussi figurer au calendrier.

ARTICLE 14 : RESPONSABILITES

Les clubs organisateurs doivent souscrire une assurance en responsabilité civile qui couvre bien les activités « organisateur de manifestation » du club.

ARTICLE 15 : PERIODE DES EPREUVES

Elles peuvent avoir lieu depuis l'ouverture générale de la chasse jusqu'à la fin du mois de Mars.

ARTICLE 16 : AUTORISATIONS

Pour chaque épreuve, l'accord doit être demandé à la Société Canine Régionale sur le territoire de laquelle elle se déroule ainsi qu'à la préfecture du département considéré (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF) et Direction Départementale des Services Vétérinaires (DDSV).

L'accord des ayants droit du territoire est obligatoire avec, pour les espèces soumises au plan de chasse, la mise à disposition du jury des bracelets à fixer sur les animaux éventuellement forcés, prélevés sur le contingent du lot correspondant au lieu du découpler ainsi que le droit de suite.

ARTICLE 17 : TERRAIN

Les épreuves peuvent se dérouler sur tout terrain, mais celui-ci devra remplir les conditions d'un véritable territoire de chasse. Sa surface doit être également assez importante pour permettre éventuellement le passage de plusieurs lots, l'organisateur s'efforçant de mettre tous les candidats dans les meilleures conditions de terrain.

Concernant les épreuves sur sanglier, sont nommées G1 :

- les épreuves se déroulant en parc dont la superficie ne peut être inférieure à trois cents hectares ; la note maximale susceptible d'être attribuée est de 140 points.
- les épreuves se déroulant en milieu ouvert dont la population de cervidés est inférieure ou égale à celle fixée par la Commission Chiens Courants de la S.C.C. soit un animal aux cent hectares. Ces épreuves ne sont pas sélectives pour la coupe de France. La note maximale n'est pas limitée à 140 points contrairement aux épreuves en parc.

Sont nommées G2 les épreuves se déroulant en milieu ouvert, remplissant les conditions d'un véritable territoire de chasse et accueillant une population de cervidés supérieure à un animal aux cent hectares. Ces épreuves seront sélectives pour la Coupe de France.

La demande d'inscription au calendrier annuel des épreuves de brevet de chasse doit obligatoirement être accompagnée de la copie de l'arrêté préfectoral des attributions des cervidés pour le ou les terrains concernés (à défaut, l'épreuve est automatiquement classée G1)

Le gibier doit être du gibier naturel. En aucun cas, le gibier ne peut-être lâché avant les épreuves.

CHAPITRE IV DISCIPLINE

ARTICLE 18 : CHIENS NE CONCOURRANT PAS

La présence de chiens non tenus en laisse et non inscrits à l'épreuve, ainsi que celle de chienne en œstrus est interdite sur les terrains. Les chiens qui provoquent des dérangements par leurs aboiements devront être éloignés immédiatement du lieu de l'épreuve.

ARTICLE 19 : SPECTATEURS

Pendant les épreuves, les spectateurs qui suivent en voiture ne doivent pas gêner le bon déroulement de l'épreuve en laissant passer en priorité les voitures des juges et des organisateurs. Les spectateurs à pied, en dehors des juges, des commissaires ou des concurrents, ne doivent pas pénétrer dans les bois et les champs. Il leur est interdit de circuler isolément sur le terrain de l'épreuve. Ils ne doivent donner aucun renseignement aux concurrents, ni verbalement, ni par des signaux acoustiques et sonores sous peine de les faire disqualifier sur le champ, sans préjuger des sanctions qui pourront être appliquées par la SCC.

ARTICLE 20 : MOYENS DE COMMUNICATION

L'emploi par les concurrents de radiotéléphones, de téléphones portables ou tout autre moyen technique de communication est formellement interdit pendant la durée de l'épreuve. Tout concurrent qui en fera usage, pour quelque raison que ce soit, sera immédiatement disqualifié sans préjuger des sanctions qu'il pourra encourir. Le président du jury remettra un rapport détaillé au président de la Commission Chiens Courants qui transmettra le dossier avec son avis à la commission ad hoc de la SCC. Seul l'emploi de la pibole est autorisé

CHAPITRE V ADMINISTRATION DES CONCOURS

ARTICLE 21 : ENGAGEMENTS

Pour être valables, les engagements doivent être rédigés sur une feuille réglementaire (Annexe 2) avec mention de la date de naissance, du numéro d'inscription des chiens au L.O.F. du numéro d'identification et du matricule du carnet de travail et doivent être accompagnés du titre de paiement des droits d'inscription. Les renseignements inscrits sur les feuilles

d'engagement doivent être reportés dans un catalogue qui sera distribué gracieusement aux juges et aux concurrents. Chaque concurrent doit figurer au catalogue. Tout engagement le jour de l'épreuve est interdit.

La date de naissance, le numéro du LOF et le numéro d'identification seront reportés sur les feuilles remises au jury (carnet de juge officiel - Annexe 4). Les sujets présentés doivent être engagés sous le nom de leur propriétaire, mais peuvent être conduits par une autre personne.

Aucune inscription ne sera acceptée après le délai de clôture des engagements fixée par le Club organisateur. Ce dernier peut refuser les engagements sans avoir à fournir le motif du refus.

Ne sont pas admis les chiens méchants, les chiens atteints de maladie contagieuse, les chiens appartenant à des personnes disqualifiées ou adhérents à des Sociétés ou Clubs non reconnus par la Société Centrale Canine.

ARTICLE 22 : PARTICIPATION DE CHAQUE CHIEN AU CONCOURS

Chaque chien ne peut participer qu'à trois épreuves au cours de la même saison non comprises sa participation au championnat national du Club et/ou à la coupe de France. Le président du jury, ou un membre du jury désigné par lui, doit vérifier les carnets de travail le matin avant l'épreuve. Il est interdit d'accepter un chien en concours si le carnet de travail ne peut pas être présenté. Tout chien qui concourrait plus de trois fois dans la saison (hors championnat national du Club et coupe de France) entraînerait la disqualification du lot entier, les frais d'engagement restant acquis au Club organisateur. Les champions de travail ne sont pas autorisés à concourir sauf en championnat national de leur Club et en coupe de France. Les chiens obtenant un deuxième CACT sont admis à concourir jusqu'à la fin de la saison, mais ne pourront plus participer par la suite.

Aucun chien concourant pour le brevet de chasse ne peut figurer dans deux lots le même jour ou dans deux catégories différentes si deux épreuves sont jumelées pour le même concours.

ARTICLE 23 : DROITS D'ENGAGEMENTS PAR LOT

Les droits d'engagement sont fixés, chaque année par la Commission Chiens Courant.

ARTICLE 24 : ANNULATION DES EPREUVES

En cas de force majeure, le Club organisateur se réserve le droit de supprimer les épreuves et de conserver la partie des droits d'engagement couvrant les frais déjà engagés. Il prévient le président de la Commission Chiens Courants.

ARTICLE 25 : INSCRIPTION AU LIVRE DES ORIGINES FRANCAISES (LOF)

Tous les chiens participants doivent être inscrits au Livre des Origines Françaises (LOF) et confirmés.

Toutefois, dans les épreuves où officie un juge ou expert confirmateur qualifié, les chiens pourront être confirmés avant l'épreuve au titre de la descendance, le propriétaire devant préparer son dossier complet avant l'examen de confirmation soit :

- le certificat de naissance
- le certificat de confirmation rempli
- la carte d'identification

ARTICLE 26 : CERTIFICAT d'APTITUDE AU CHAMPIONNAT DE TRAVAIL (CACT)

Pour obtenir le CACT le chien doit avoir obtenu au moins 160 points. Le chien ayant obtenu deux CACT sous deux Présidents de jurys différents (dont un jury différent d'au moins la moitié) se verra délivrer par la SCC le titre de Champion de France de Travail, sur demande de son propriétaire et sous réserve qu'il ait satisfait par ailleurs aux règles édictées par le club ou l'association de race.

TITRE II

EPREUVES DE CHASSE A TIR

CHAPITRE I ORGANISATION DES EPREUVES

ARTICLE 27 : COMPOSITION DES LOTS

Nombre de chiens, nombre de conducteurs

Epreuves de 2ème catégorie : Chasse à tir :

- lièvre à tir - Epreuve C

Chaque lot est composé au minimum de quatre chiens et au maximum de six concourant tous pour le brevet de chasse. Deux conducteurs sont autorisés

- Lapin à tir – Epreuve D

Chaque lot est composé au minimum de deux chiens et au maximum de quatre concourant tous pour le brevet de chasse. Deux conducteurs sont autorisés.

- Chevreuil à tir - Epreuve E

Chaque lot est composé au minimum de six chiens et au maximum de huit concourant tous pour le brevet de chasse. Trois conducteurs sont autorisés.

- Renard à tir – Epreuve F

Chaque lot est composé au minimum de six chiens et au maximum de huit concourant tous pour le brevet de chasse. Trois conducteurs sont autorisés

- Sanglier à tir – Epreuves G1et G2

Chaque lot est composé au minimum de six chiens et au maximum de huit concourant tous pour le brevet de chasse. Trois conducteurs sont autorisés

- Composition des lots

Dans chaque catégorie d'épreuve, les sujets concourant peuvent être de races différentes et appartenir à un ou à plusieurs propriétaires qui s'entendent entre eux pour composer un lot de même pied. En aucun cas, le nombre de chiens par lot ne pourra être supérieur au nombre indiqué ci-dessus.

Les propriétaires d'un ou deux chiens doivent s'entendre entre eux pour former un lot constitué d'un nombre de chiens conforme au règlement. Les lots peuvent être constitués du nombre minimum de chiens autorisés par le règlement

- Chiens remplaçants

Les chiennes en oestrus et les chiens blessés peuvent être remplacés dans un lot le jour de l'épreuve, à condition que les remplaçants figurent sur la feuille d'inscription. Leur nombre est limité à la moitié du nombre de titulaires. Après le tirage au sort, seuls les chiens blessés pourront être remplacés.

ARTICLE 28 : BREVETS DE CHASSE

Dans toutes ces épreuves, le brevet de chasse BON – TRES BON – EXCELLENT peut-être délivré, suivant une échelle indicative (annexe 1) cotée, pour chaque épreuve, de 0 à 200 points.

- 100 à 124 : qualificatif BON
- 125 à 149 : qualificatif TRES BON
- 150 à 200 : qualificatif EXCELLENT

Pour les épreuves « G1 » qui se déroulent en parc, la note maximum qui peut-être attribuée est de 140 points.

ARTICLE 29 : CONDUCTEURS

Pendant l'épreuve, les conducteurs doivent se déplacer uniquement à pied. Si un chien s'est éloigné de la meute, les conducteurs sont autorisés à aller le récupérer et à le ramener à pied, en laisse ou non, pour le remettre en meute. Tout chien mis dans un véhicule sans l'accord du jury sera éliminé.

CHAPITRE II DEROULEMENT DES EPREUVES

ARTICLE 30 : TEMPS ALLOUE

Chaque meute ou lot examiné par les juges dispose, à partir du découpler de :

- _ Epreuve C : 1 heure 30 minutes maximum
- _ Epreuve D : 1 heure maximum

- _ Epreuve E : 2 heures maximum
- _ Epreuve F : 2 heures maximum
- _ Epreuves G1 et G2 : 2 heures maximum

Le temps passé à la vérification de l'identification des chiens et à la notation du type n'est pas compté dans le temps de l'épreuve. Au début de chaque épreuve, le président du jury indiquera aux concurrents le temps dont ils disposent à partir du découpler.

ARTICLE 31 : BRASSARDS

Les organisateurs doivent fournir des brassards : de couleur jaune aux juges, de couleur rouge aux conducteurs des lots.

ARTICLE 32 : COLLIERS

32-1 Les chiens concourant pour le brevet de chasse doivent porter obligatoirement des colliers d'identification de couleurs différentes, très visibles, fournis par les organisateurs.

Seules sont admises les couleurs figurant sur les feuilles d'engagement (annexe 2)

32-2 L'emploi de colliers de dressage n'est pas autorisé.

32-3 L'emploi de colliers de repérage est autorisé pour faciliter la reprise des chiens après l'épreuve, particulièrement dans les zones au relief accidenté. Cependant, après s'être assuré que lesdits colliers ne sont pas conçus techniquement pour assurer aussi la fonction de collier de dressage, le président du jury se fera remettre la console réceptrice. Celle-ci sera restituée aux concurrents à la fin de l'épreuve.

ARTICLE 33 : ORDRE DE PASSAGE DES LOTS ET ATTRIBUTION DES TERRITOIRES

L'ordre de passage des lots dans la journée et le territoire où chaque lot doit découpler sont déterminés par un tirage au sort unique qui est effectué sous la responsabilité du président du jury et lui seul. Les concurrents sont appelés par ordre alphabétique. Le numéro tiré par le concurrent détermine à la fois l'ordre de passage et le numéro du territoire où le découpler doit avoir lieu. En aucun cas, un organisateur doit effectuer le tirage au sort.

Chaque territoire où doivent découpler les concurrents doit être repéré par un numéro sur une carte IGN ou sur un tableau faisant figurer le nom du lieu-dit et le n° du territoire. Sur le terrain, chaque endroit où doit avoir lieu le découpler est repéré par une pancarte où figure le n° correspondant à celui qui figure sur la carte IGN ou le tableau. L'heure de l'appel des concurrents est fixée par les organisateurs. Si un concurrent, ou son représentant, est absent lors de l'appel et ne peut pas participer au tirage au sort des lots pour la journée, il devra se mettre à la disposition du jury qui décidera de l'heure de passage du lot. Le tirage au sort n'est qu'une indication de passage et un propriétaire ne peut arguer de celui-ci pour refuser de se mettre à la disposition du jury.

ARTICLE 34 : MODIFICATION DE L'ORDRE DE PASSAGE DES LOTS

Le Club organisateur se réserve le droit, pour tenir compte de la longueur des déplacements des concurrents, de modifier le passage des lots en accord avec les propriétaires.

ARTICLE 35 : MISE A DISPOSITION DU JURY

Sur le terrain, les lots doivent se tenir constamment à la disposition du jury. Les concurrents doivent préparer leurs chiens pendant le passage du lot précédent afin de ne pas provoquer de retard dans l'organisation.

ARTICLE 36: NOTATION DE LA PRESTATION

Les chiens doivent être examinés en fonction du standard de travail de la race ou du style inhérent à la race et récompensés en fonction de leur prestation du jour. La notation se fait à l'aide de l'échelle des points en vigueur (annexe 1)

ARTICLE 37: ARRET DE L'EPREUVE EN COURS

A tout moment les juges peuvent demander aux propriétaires de retirer un ou plusieurs chiens sans préjuger du nombre de points attribués.

En cas de passage de la chasse sur un territoire non autorisé ou en cas de danger notoire (proximité d'une route, voie ferrée, etc...) ou pour toute autre raison, le président du jury peut, à tout moment, décider d'arrêter l'épreuve. En cas de changement de terrain, le temps sera neutralisé pendant le déplacement et le décompte reprendra au découpler. Le président du jury peut décider d'interrompre définitivement l'épreuve. Dans ce cas, les chiens seront notés pour la prestation effectuée pendant le temps écoulé du découpler jusqu'à l'arrêt de la chasse sans qu'aucune réclamation ne soit possible de la part des concurrents.

ARTICLE 38: FIN DE L'EPREUVE

Lorsque les juges ont annoncé la fin de l'épreuve, le plus souvent à l'aide d'une pibolle, le lot doit être repris le plus rapidement possible afin de ne pas gêner le lot suivant. L'organisateur devra prévoir les moyens nécessaires pour récupérer les juges, les conducteurs et les chiens sur le lieu où s'est terminée l'épreuve.

TITRE III EPREUVES DE CHASSE A COURRE

CHAPITRE I ORGANISATION

ARTICLE 39 : PERIODE DES EPREUVES

Pendant la saison de chasse à courre qui commence le 15 septembre et s'achève le 31 mars.

Le calendrier des épreuves de chasse à courre sera arrêté avant le 15 août de chaque année et transmis par les clubs de chiens courants :

_ A la Commission Chiens Courants de la SCC pour approbation lors de sa réunion au début de chaque saison de chasse. Ce calendrier sera intégré dans le calendrier de l'ensemble des épreuves de chasse pour chiens courants

_ A la Société de Vènerie

CHAPITRE II ENGAGEMENTS

ARTICLE 40 : ADMISSION DES CHIENS

Les épreuves de Chasse à Courre sont ouvertes aux Equipages membres de l'AFEV dont les chiens, admis à concourir, sont inscrits au LOF.

Toutefois, pour les épreuves où officie un juge ou expert confirmateur qualifié, les chiens non inscrits au LOF doivent, avant l'épreuve, satisfaire à l'examen d'inscription à TITRE INITIAL. Le Maître d'Equipage présente un dossier comprenant :

- la carte de tatouage
- le livre d'élevage du chenil
- l'imprimé de demande d'inscription à TI avec mention des ascendants en conformité avec le livre d'élevage.

Le président du jury transmet les demandes d'inscription à Titre Initial au président du club de la race concernée qui donne son avis et les envoie à la SCC.

Pour être valables, les engagements doivent être rédigés sur une feuille réglementaire (annexe 2)

ARTICLE 41 : AGE DES CHIENS

Les chiens concourant seront âgés de 15 mois à 8 ans. Il n'y a pas de limite d'âge pour les autres chiens participant à la chasse.

ARTICLE 42 : MONTANT DES ENGAGEMENTS

Il est fixé annuellement par la Commission Chiens Courants de la SCC. Il est acquitté par le maître d'équipage. Toutefois, il peut être pris en charge par l' AFEV et/ou la Société de Vènerie ou le Club de race pour les participants à jour de leurs cotisations.

CHAPITRE III JUGEMENTS

ARTICLE 43 : CRITERES DE JUGEMENTS

Chaque chien est jugé conformément au standard de travail de sa race ou du style inhérent à sa race en respectant les critères de qualité et d'aptitude d'une meute créée sur l'animal de l'épreuve dans le respect des règles de l'art de la vènerie.

Dans ces épreuves, chaque chien est jugé en fonction de la durée effective de chasse et des critères de qualité et d'aptitude ou de défauts consignés (annexe 1)

ARTICLE 44 : QUALIFICATIFS

Dans toutes ces épreuves, le brevet de chasse BON – TRES BON – EXCELLENT peut-être délivré, suivant une échelle indicative (annexe 1) cotée pour chaque épreuve, de 0 à 200 points.

- 100 à 124 : qualificatif BON
- 125 à 149 : qualificatif TRES BON
- 150 à 200 : qualificatif EXCELLENT

INSUFFISANT : chien qui, le jour de l'épreuve, a chassé un autre animal ou qui n'a pas satisfait aux critères d'évaluation. Si ce dernier a montré suffisamment de qualités naturelles le certificat TAN (Test d'Aptitudes Naturelles) est décerné et sera porté sur le carnet de travail. Il ne permet pas l'inscription en Classe Travail. Le BAC ne peut pas être décerné.

CHAPITRE IV COMPOSITION DES MEUTES

ARTICLE 45 : NOMBRE DE CHIENS - NOMBRE DE CONDUCTEURS

Les chiens constituant une meute doivent être de même race, ou de races considérées comme similaires.

Un équipage doit découpler un nombre minimum de chiens courants créancés de races spécialisées fixé par l'arrêté permanent à :

- 30 pour le cerf et le sanglier
- 20 pour le chevreuil et le daim
- 10 pour le renard
- 6 pour le lièvre
- 6 pour le lapin

En conséquence :

· EPREUVE A –

CHEVREUIL et DAIM à courre : Meute composée au minimum de 20 chiens et au maximum de 30 dont 10 concourant servis par au moins 1 homme à cheval et 5 au maximum.

CERF et SANGLIER à courre : Meute composée au minimum de 30 chiens et au maximum de 45 dont 10 concourant servis par au moins 2 hommes à cheval et 5 au maximum

· EPREUVE B

LAPIN : Meute composée au minimum de 6 chiens et au maximum de 10 dont 6 concourant servis par 1 homme à pied, 2 au maximum.

LIEVRE : Meute composée au minimum de 6 chiens et de 20 au maximum dont 6 à 10 concourant servis par 1 homme à pied ou à cheval et 4 au maximum.

RENARD : Meute composée au minimum de 10 chiens et au maximum de 30 dont 10 concourant servis par au moins 1 homme à pied ou à cheval et 4 au maximum.

NOTA : pour les épreuves ayant des cavaliers, le maître d'équipage ou l'organisateur aura l'obligation de fournir les chevaux aux juges qui le souhaitent. Pour les concurrents, la bicyclette (VTT, VTC) peut remplacer les chevaux.

CHAPITRE V DEROULEMENT DES EPREUVES

ARTICLE 46 : BRASSARDS

Les organisateurs doivent fournir des brassards : de couleur jaune aux juges, de couleur rouge aux conducteurs des lots.

ARTICLE 47 : COLLIERS

47-1 Les chiens concourant pour le brevet de chasse doivent porter obligatoirement des colliers d'identification de couleurs différentes, très visibles, fournis par les organisateurs.

47-2 L'emploi de colliers de dressage n'est pas autorisé.

47-3 En épreuves « A » l'emploi de colliers de repérage est autorisé pour faciliter la reprise des chiens après l'épreuve, particulièrement dans les zones au relief accidenté. Cependant,

après avoir vérifié lesdits colliers le président du jury se fera remettre la console réceptrice. Celle-ci sera restituée aux concurrents à la fin de l'épreuve.

ARTICLE 48 : DUREE DES EPREUVES

Chaque meute ou lot examiné par les juges, dispose, temps d'attaque compris de :

Epreuve A : 4 heures maximum

Epreuve B : 3 heures maximum

Le jury peut décider de réduire ce temps.

Le temps passé à la vérification de l'identification ou à l'appréciation du type n'est pas compris dans le temps de l'épreuve. Pour les épreuves sur renard, si l'animal se terre en cours de chasse, le maître d'équipage est autorisé à déterrer l'animal

LE BEAGLE

Auteur: BARDE Clothilde, Léa

Résumé: Dans ce travail l'auteur s'intéresse à une race de chien : le Beagle. Le Beagle est un chien courant dont l'origine semble très ancienne, elle remonterait à la Grèce Antique. Même si les caractéristiques morphologiques de la race ont beaucoup évolué au fil des siècles, de nos jours un standard précis reconnu par de nombreux pays a été défini. Le Beagle est un chien robuste mais comme toutes les races de chien il est plus sensible à certaines pathologies. Dans cet ouvrage l'auteur présente les pathologies les plus fréquemment rencontrées dans cette race.

C'est un chien de chasse par excellence, grâce à son odorat très développé il est encore utilisé de nos jours pour la chasse à courre en France. Par ailleurs, les Beagles sont aussi utilisés pour bien d'autres fins. En effet, ils sont aussi employés dans de nombreux pays comme chien de recherche (substances illicites ou nuisibles), chien de compagnie ou chien d'expérimentation. Cette race de chien est donc aujourd'hui très importante dans de nombreux domaines.

La popularité de la race varie selon les pays. Aux Etats-Unis, le Beagle connaît une popularité croissante comme chien de compagnie, tandis que dans les pays d'origine du Beagle (Angleterre et France) les effectifs de la race restent faibles depuis plusieurs années.

Dans cet ouvrage l'auteur présente donc la race à travers son histoire, son standard, ses pathologies les plus fréquentes, ses utilisations et enfin sa popularité à travers le monde.

Mots-clés : HISTOIRE/MORPHOLOGIE/GENETIQUE/PREDISPOSITION RACIALE/MALADIE HEREDITAIRE/EXPERIMENTATION ANIMALE/UTILISATION DES ANIMAUX/RACE CANINE/CARNIVORE/CHIEN/CHIEN COURANT/CHIEN DE CHASSE/BEAGLE

Jury : Président : Pr.

Directeur : M. MAILHAC

Assesseur : M. FONTBONNE

BEAGLE

Author: BARDE Clothilde, Léa

Summary: In this study, the author presents a breed of dog: the Beagle. The Beagle's origin seems very old, it dates back to Ancient Greece. Although the morphological characteristics of the breed have evolved over the centuries, nowadays a standard, which is recognized by many countries, has been defined.

The Beagle is a sturdy dog but like all dog breeds they are more susceptible to certain diseases. In this book the author presents the diseases most frequently encountered in this breed. With its keen sense of smell this breed is still used today for hunting in France. Also, Beagles are also used for many other purposes. Indeed, they are also used in many countries as search dogs (illicit substances or harmful), a pet dog or experimentation. This dog breed is very important today in many areas.

The popularity of the breed varies by country. In the U.S., the Beagle is experiencing a growing popularity as a pet, while in the country of origin of the Beagle (England and France) the number of race remain low for several years.

In this book the author presents therefore the race throughout its history, its standard, its most frequent pathologies, uses and finally his popularity around the world.

Key words: HISTORY / MORPHOLOGY / GENETICS / BREED PREDISPOSITION / HEREDITARY DISEASE / ANIMAL EXPERIMENTS / USE OF ANIMALS / DOG BREED / CARNIVORE / DOG / HOUND DOG/ HOUND / BEAGLE

Jury: President: Pr.

Director : M. MAILHAC

Assessor : M. FONTBONNE